

bulletin rouge de discussion

novembre 1969

n° 1

**le
contrôle
ouvrier**

ligue communiste (section française de la IV^e internationale)

supplément à rouge n° 38

2F

cahiers rouges

1. Eléments de théorie économique marxiste, 2 F.
 2. La médecine confisquée, 2 F.
 3. De la bureaucratie, 2 F.
 4. K. Modzelewsky, J. Kuron : Lettre ouverte au Parti ouvrier polonais, 3 F.
 5. L'intervention en Tchécoslovaquie, Pourquoi ?
 12. Le deuxième souffle - Problèmes du mouvement étudiant, 2 F.
-

Construire le parti révolutionnaire
Construire l'Internationale !

- 6-7. I. Théorie et système d'organisation, 3 F.
 - 8-9. II. De l'internationalisme à l'Internationale, 3 F.
 - 10-11. III. Dialectique des secteurs d'intervention.
-

CLASSIQUES ROUGES

1. La révolution permanente en Russie, 2 F.
 2. Nature de l'Etat soviétique, 2 F.
-

« MARX OU CREVE »
(Polémique et débats)

1. Marxisme et petite-bourgeoisie, 2 F.
-

quatrième internationale

Revue mensuelle 5 F.

documents rouges

- N° 1 Contradictions capitalistes et crise monétaire.
40 pages. 1 F.
- N° 2 Les contradictions du capitalisme français et leurs solutions bourgeois, 30 pages. 1 F.
- N° 3 Lutte armée et lutte de classes en Amérique latine (rédigé par les camarades du P.O.C. brésilien).
32 pages. 1 F.
- N° 4 Où va le capitalisme ? (La crise économique internationale et la crise de la bourgeoisie française).
32 pages. 1 F.
-

COMMANDES A ROUGE, B.P. 201, PARIS-19^e

« Si le capitalisme est incapable de satisfaire les revendications qui surgissent infailliblement des maux qu'il a lui-même engendrés, il ne lui reste qu'à périr. La « possibilité » ou « l'impossibilité » de réaliser les revendications est dans le cas présent, une question de rapport des forces qui ne peut être résolue que par la lutte. Sur la base de cette lutte, quels que soient ses succès pratiques immédiats, les ouvriers comprendront de la meilleure façon la nécessité de liquider l'esclavage capitaliste... La tâche consiste à reconstruire tout le système de production et de répartition sur des principes plus rationnels et plus dignes. Si l'abolition du secret commercial est la condition nécessaire du contrôle ouvrier, ce contrôle est le premier pas dans la voie de la direction socialiste de l'économie. »

Léon TROTSKY.

« L'agonie du capitalisme
et les tâches de la IV^e Internationale »
(Programme de transition).

TABLE DES MATIERES

p. 6	Introduction.
p. 7	I. Problèmes actuels du capitalisme.
p. 12	II. Problèmes actuels du mouvement ouvrier.
p. 19	III. Le contrôle ouvrier.
p. 27	IV. Dynamique du contrôle ouvrier.
p. 33	Conclusion : Contrôle ouvrier et stratégie de transition.
p. 36	Onze thèses sur le contrôle ouvrier.
	Bibliographie sommaire.

INTRODUCTION

La gigantesque explosion sociale de mai 1968 a mis à l'ordre du jour tous les problèmes de la société capitaliste d'Europe occidentale. Cette grande secousse n'est pas intervenue comme produit d'une crise économique grave, mais comme manifestation d'une crise de l'ensemble de la société capitaliste. Cette explosion a pris la forme d'une critique et d'une remise en cause de tout le système en place tant en ce qui concerne ses assises économiques que ses produits idéologiques.

C'est à l'Université qu'a commencé à mûrir cette crise. Le mouvement étudiant dans son ensemble, au travers des structures universitaires et des objectifs de l'enseignement, en est venu à une contestation générale de tout le système capitaliste. Ne se contentant pas de verbalisme mais engageant le combat contre la sélection, pour les droits politiques dans l'Université, le mouvement a dû sortir des limites étroites des facultés pour révéler dans la rue, malgré de nombreuses provocations policières, la crise des milieux universitaires.

Dès lors, les forces concernées par la crise se sont élargies dans des proportions encore jamais vues en France. Après les étudiants, ce sont dix millions de travailleurs qui ont fait irruption sur la scène politique, remettant en question par l'occupation d'usines, la propriété privée des moyens de production et posant, par une grève générale de fait, le problème du pouvoir.

Mais en fin de compte, le puissant mouvement de mai 1968 n'a pas atteint ses objectifs. Cela tient sans nul doute à la force considérable des bureaucraties ouvrières qui ont détourné une fois de plus le mouvement de ses objectifs. Cela tient aussi au fait qu'aucune formation révolutionnaire n'était en mesure de faire valoir son programme et ses mots d'ordre à l'ensemble de la classe ouvrière.

Aujourd'hui, une fraction importante du mouvement ouvrier prend conscience du caractère révolutionnaire de la période et donc du caractère traître de la ligne suivie par les directions traditionnelles. Aussi se posent de nombreux problèmes : si les programmes de « démocratie » rénovée, véritable et avancée sont erronés, si la réalisation d'une politique électoraliste implique l'acceptation du système capitaliste dans son ensemble, alors il faut chercher un nouveau programme, une nouvelle stratégie et par suite une nouvelle organisation.

La présente étude s'inscrit dans l'ensemble des recherches en cours. Elle a pour but d'apporter une contribution à l'élaboration d'objectifs et de moyens dont la réalisation implique la destruction du capitalisme. Parmi ces objectifs, celui du contrôle ouvrier sur la production semble constituer une étape décisive mais probablement la plus difficile à atteindre.

Les expériences faites dans ce sens en U.R.S.S., en Yougoslavie, les tentatives en Italie et en France de créer des comités d'usines, révèlent toutes les difficultés et tous les écueils qui guettent le mouvement ouvrier. Difficultés parce qu'il n'est pas question d'appliquer en 1968-1969, dans un pays économiquement avancé, les schémas qui eurent cours, il y a 20 ans ou 50 ans, dans des pays industriellement arriérés. Difficultés parce que le danger de dégénérescence bureaucratique existe toujours dès lors qu'il y a organisation ; mais, aussi paradoxalement que cela puisse paraître, ce même danger bureaucratique apparaît lorsqu'il n'y a pas, ou lorsqu'il n'y a que partiellement, organisation.

Aussi, après une étude limitée à l'essentiel des problèmes actuels du capitalisme et du mouvement ouvrier, les auteurs ont-ils examiné les conditions dans lesquelles se sont faites les expériences passées. A partir de là, ils essaient de dégager les éléments d'un programme et d'une stratégie qui, à l'opposé de l'orientation réformiste des directions traditionnelles, se propose d'attaquer l'ensemble du système capitaliste, de l'extérieur, par la voie révolutionnaire de la mobilisation de masse.

En bref, cette étude veut être un prolongement des occupations d'usines de mai 1968 et, en ce sens, une contribution à la préparation des combats futurs.

I. — PROBLEMES ACTUELS DU CAPITALISME

1. La fin de la longue expansion d'après-guerre

La récession italienne de 1964 et surtout la récession allemande de 1966-1967 ont marqué la fin de la période des « miracles » économiques en Europe occidentale. La stabilisation du capitalisme dans ces pays (permise par la trahison de la montée révolutionnaire de 1945-1948 par les directions réformistes et stalininiennes) a cédé la place à une aggravation des fluctuations conjoncturelles et à la perspective d'une récession généralisée.

— **L'apogée** : depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, l'aire géographique soumise à la domination du Capital s'est considérablement rétrécie. Quatorze pays échappent aujourd'hui à son emprise. Dans le même temps, les empires coloniaux se sont effondrés et l'importance des surprofits coloniaux dans l'économie des pays impérialistes a considérablement diminué.

Cependant, depuis 1940, aux Etats-Unis, depuis la fin de la période de reconstruction en Europe et au Japon, ces pays ont connu un taux d'expansion économique sans précédent dans leur histoire. Cette expansion a été fondée sur une accélération du processus de rénovation technologique, liée à la course permanente aux armements et au transfert dans le secteur civil des innovations réalisées dans le secteur militaire.

Pendant toute cette période, le système économique capitaliste n'a pas connu de crises graves du type de celle des années 1929-1933. Cette constatation implique nullement qu'il soit parvenu à surmonter sa tendance fondamentale à la surproduction. Mais il a pu amortir ces crises en récessions à la fois moins profondes et moins longues par une politique systématique de création de pouvoir d'achat excédentaire et d'inflation, accompagnés par l'apparition de surcapacités de production de plus en plus importantes.

— **Le déclin** : aujourd'hui les moteurs de cette expansion de longue période s'épuisent en même temps qu'apparaissent les limites des techniques grâce auxquelles le Capital avait pu réduire les effets de la contradiction entre l'expansion des forces productives et la limitation de la demande solvable (pouvoir d'achat).

Les capacités excédentaires de production qui existent dans toute une série de secteurs industriels fondamentaux (1) accroissent les prix de revient et compriment les taux de profit, pesant ainsi lourdement sur les investissements dans ces secteurs. Simultanément, les dépenses militaires ont atteint un tel niveau qu'il devient extrêmement difficile de leur faire franchir un nouveau seuil ; pourtant un nouveau bond des dépenses militaires, en compensant la chute des investissements privés, serait nécessaire pour éviter l'éclatement de nouvelles récessions.

L'application délibérée d'une politique anti-crise fondée sur l'inflation permanente a eu des effets extrêmement négatifs dans le domaine international. Elle a conduit à une diminution constante du pouvoir d'achat des monnaies et déterminé la crise du système monétaire international. Le déficit continu de la balance des paiements des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne a provoqué une perte de confiance dans le dollar et la livre sterling. L'expansion des moyens de paiement internationaux s'en trouve freinée au moment même où l'expansion des échanges entre les pays impérialistes, déjà entravée par l'égalisation de leur niveau technique, serait de plus en plus nécessaire pour relancer le « boom ».

(1) Dans la sidérurgie, par exemple, les capacités de production (hauts-fourneaux, laminoirs, etc.) ne sont utilisées qu'à 70 %. Le matériel ainsi inutilisé est pourtant amorti et l'amortissement est lui-même compris dans les prix de revient ; si l'on ne produit pas autant que les machines le peuvent, la part d'amortissement sur chaque unité produite est plus grande.

D'autre part, la stagnation économique relative des pays semi-coloniaux limite le volume de leurs importations et, par suite, l'effet stimulant de ces importations sur la conjoncture des pays capitalistes avancés. La crise du système monétaire international et le niveau colossal des dépenses d'armement aggravent encore cette situation en contrignant les dirigeants des pays capitalistes à réduire l'« aide » qu'ils accordent aux bourgeoisie locales des pays semi-coloniaux (et qui a pour résultat avant tout de favoriser leurs industries exportatrices). Ces pays ne peuvent donc pas prendre le relais des mesures anti-crise classiques pour relancer le boom. L'accroissement du commerce avec les Etats ouvriers ne le peut pas davantage, étant donné son volume très faible.

Cette situation, caractérisée par la désagrégation des facteurs permettant une relance importante de l'expansion à l'échelle mondiale et la disparition des perspectives d'un élargissement continu des marchés explique l'exasération de la concurrence inter-impérialiste qui se produit actuellement : rivalités entre les Etats-Unis et l'Europe, entre le Marché Commun et la Grande-Bretagne sur le marché européen, rivalité entre la France et ses cinq partenaires au sein du Marché Commun, rivalité entre le Japon, l'Europe et les Etats-Unis sur le marché de l'automobile... Provoquée par les craintes des capitalistes devant un ralentissement général de l'expansion, cette concurrence accrue accélère le processus de concentration des capitaux, aggrave ainsi les problèmes de surcapacité de production et de baisse du taux de profit, et conduit donc à une nouvelle baisse du taux de croissance.

— **Vers une récession généralisée** : l'origine des récessions actuelles, dues à l'affaiblissement progressif des moteurs de l'expansion, est liée à la crise du système monétaire international. Dans chacun des cas, la récession qui a sa cause profonde dans la baisse des investissements productifs a été provoquée par une politique gouvernementale déflationniste visant à combattre l'inflation et à rééquilibrer la balance des paiements extérieurs.

Pendant toute une période la politique monétaire et financière des différents pays a été déterminée essentiellement par les besoins de leur politique économique intérieure. De ce fait, les récessions qui ont atteint tour à tour les diverses économies capitalistes depuis la fin de la guerre n'ont pas coïncidé dans le temps. Cette circonstance a considérablement contribué à réduire leur ampleur et leur durée. La baisse de la demande intérieure dans les pays concernés était chaque fois partiellement compensée par l'augmentation des exportations vers les pays traversant une haute conjoncture économique.

Mais avec l'internationalisation croissante du capital et le rapprochement progressif des niveaux techniques de tous les pays impérialistes, la marge de manœuvre de chaque gouvernement s'est considérablement amoindrie. Désormais, toute mesure de déflation, de dévaluation ou de protectionnisme exerce des effets considérables sur l'économie des autres pays et les incite à appliquer des mesures de rétorsion.

La nécessité s'est donc fait sentir d'une coordination plus étroite à l'échelon international, au niveau des banques centrales. Un certain nombre de règles ont été édictées qui imposent à un nombre croissant de pays impérialistes une discipline monétaire et financière commune.

La synchronisation de ces politiques ne peut avoir à terme qu'une seule conséquence : la synchronisation des récessions en une récession généralisée à l'ensemble des pays impérialistes qui s'annonce pour le début des années 1970. Il n'est cependant pas possible d'annoncer que cette crise sera « catastrophique » en sous-estimant les possibilités qui restent entre les mains de la bourgeoisie pour en atténuer la gravité.

2. Le recours aux techniques de programmation

L'impérieuse nécessité d'éviter que n'éclate une crise du type de celle des années 1929-1933 dans une période de montée de la révolution mondiale, a amplifié l'utilisation par les pays capitalistes avancés des techniques de programmation (2).

— **L'Etat et la politique des revenus** : face au conflit croissant entre l'énorme capacité de production accumulée et les besoins de mise en valeur du capital, la garantie du profit privé est devenue une attribution de plus en plus essentielle de l'Etat. Il lui revient, au moyen des différents instruments de la politique publique, d'assurer les conditions les plus favorables au processus de reproduction du capital. Il exerce cette fonction dans le cadre d'une programmation de la production et des débouchés élaborés par les représentants du patronat.

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, différents pays ont eu recours à des techniques de programmation afin de coordonner les programmes d'investissement et d'utiliser au mieux l'aide américaine à la reconstruction. Les « plans » qui se sont ensuite succédés sont devenus de plus en plus complexes et ont été d'une incontestable utilité pour le patronat. Ils lui ont fourni une véritable étude de marché à l'échelon national fondée sur des prévisions « cohérentes » de la production et de la demande (même si certaines de celles-ci se sont révélées fausses). Les secteurs les plus dynamiques de la bourgeoisie s'en sont servis pour accélérer, en le contrôlant, le processus de concentration et d'élimination des entreprises retardataires.

Mais dans la mesure où un taux d'expansion élevé faisait disparaître le chômage à grande échelle, les conditions devenaient favorables aux syndicats pour obtenir des augmentations de salaires. Cette situation était contradictoire avec la nécessité d'un taux de profit élevé afin de financer une rénovation technologique accélérée.

De plus, à mesure que le ralentissement de l'expansion et la concurrence internationale exacerbée ont imposé aux entreprises une rationalisation sans cesse croissante, les programmes d'investissement sont devenus de plus en plus coûteux. Il est alors apparu indispensable de calculer l'amortissement du capital et de planifier les prix de revient de manière aussi exacte que possible. La bonne marche du processus de reproduction du capital s'est trouvée toujours plus étroitement liée à une évolution de la production aussi conforme que possible aux prévisions tant en ce qui concerne les quantités produites qu'en ce qui concerne les coûts de production c'est-à-dire notamment les salaires.

Toute grève dont les résultats imprévus perturbaient les programmes donnait lieu à de coûteux réajustements et risquait de compromettre gravement la position des entreprises sur le marché international.

Ainsi est apparue de plus en plus clairement la nécessité de restreindre l'autonomie et le potentiel revendicatif des syndicats.

(2) La « planification » dont il est question en France et dans d'autres pays capitalistes est un ensemble de techniques qui tentent d'organiser une production anarchique par essence. La programmation capitaliste vient se surajouter aux lois fondamentales de l'économie sans les modifier car elle laisse en place l'appropriation privée des moyens de production et reconnaît donc qu'en dernière instance ce seront des décisions individuelles, dictées par la recherche du profit, qui détermineront le rythme de la production et de l'accumulation.

La planification ne peut donc avoir de sens que dans une économie socialiste, ou de transition vers le socialisme, qui connaît l'appropriation collective des moyens de production et où ce sont les travailleurs qui déterminent le fonctionnement de l'économie. Cette planification ne vise plus la réalisation du profit maximum, mais le développement des forces productives socialisées afin d'assurer progressivement une abondance de biens et de services aux citoyens.

Cette planification nécessite donc, d'une part, que les moyens de production et d'échange soient socialisés, afin qu'exploiteurs et parasites de tout poil ne puissent s'opposer à la réalisation du plan. D'autre part, que soit mise en place une structure de collectifs d'ouvriers et d'employés ayant une prise réelle, quotidienne (et non seulement formelle et juridique) sur l'élaboration et l'exécution des plans. Les techniciens de la planification, nécessaires pour mettre en forme les choix collectifs, ne devant en aucun cas pouvoir se transformer en une équipe de bureaucrates substituant leurs choix à ceux de la classe ouvrière et sans liens avec elle.

La première solution consistait évidemment à s'attaquer à l'existence même d'une situation de quasi plein emploi, à s'efforcer de reconstituer une masse de chômeurs qui ferait pression sur les salaires. Tel fut l'objet du développement des investissements intensifs et de l'automation qui provoquaient une augmentation de la productivité supérieure à celle de la production et étendent le chômage technologique.

La seconde solution consistait à s'attaquer aux syndicats eux-mêmes en tentant de les ingérer, d'obtenir d'eux qu'ils prennent, au nom des travailleurs, des engagements fermes quant à l'évolution des salaires et aux mouvements revendicatifs (la contrepartie de ces engagements devant être la reconnaissance de leur « droit » à participer à l'élaboration de la politique économique gouvernementale).

Ainsi, en France, où les représentants des syndicats siègent dans les commissions du Plan et au Conseil économique et social, une programmation « en valeur » (répartition du revenu national entre l'épargne et la consommation) qui constitue le cadre de la politique des revenus a été élaborée parallèlement à la programmation « en volume » (production). De manière générale, il s'agit pour l'Etat de planifier la progression des salaires (c'est la politique des revenus) en vue de garantir les profits nécessaires aux besoins d'investissements privés et de permettre le financement de dépenses « d'ordre collectif » (qui apparaissent d'ailleurs toujours davantage comme des subventions directes ou indirectes aux grands monopoles).

— **Les entreprises et la politique des « contrats »** : au niveau de l'entreprise, cette nécessité de pré déterminer de manière rigide l'évolution des salaires s'est traduite par la recherche de « contrats » assurant des trêves syndicales pour la durée de l'amortissement des investissements. Aujourd'hui la concurrence internationale dans des secteurs comme la chimie, le pétrole, l'électronique, la sidérurgie... oppose des entreprises de niveaux techniques comparables. Les facteurs qui permettent à une entreprise de prendre l'avantage sur les autres peuvent alors tenir moins à une différence d'équipement qu'à l'utilisation optimale du potentiel de production, c'est-à-dire avant tout à l'existence de la « paix sociale » dans l'entreprise. (Pour certains psychologues du travail, ils tiennent même au fait de la « participation active » des travailleurs intéressés aux résultats de l'entreprise par divers jeux de primes ou par la « participation »).

Mais le patronat n'a pas seulement à faire face à la nécessité de pré déterminer les salaires et les quantités produites. Malgré la recherche de contrôles monopolistes et la planification à grande échelle du développement économique, le marché se trouve régulièrement perturbé par la concurrence entre trusts, l'introduction de nouvelles innovations techniques ou les fluctuations de la conjoncture internationale. Pour pouvoir s'y adapter, le patronat doit conserver une maîtrise absolue et constante sur l'ensemble des facteurs qui déterminent les coûts de production et les quantités produites : embauche, licenciements, salaires, durée et rythme du travail...

Ainsi se comprend l'acharnement des patrons à défendre leur pouvoir absolu de décision et à détruire toute autonomie syndicale dans l'entreprise (même si certains droits fictifs subsistent, servant de caution et d'alibi aux décisions patronales). Ces impératifs ont dicté à la bourgeoisie la même tactique dans tous les pays d'Europe : rechercher au maximum les accords à l'échelon national avec les confédérations ouvrières, éviter la décentralisation des négociations ; la pré détermination centralisée des principales conditions du travail ayant pour effet de freiner l'initiative syndicale dans l'entreprise et d'y laisser une plus grande marge de manœuvre à l'arbitraire patronal.

— **Les mesures anti grève** : le complément normal de cette politique visant à obtenir que les syndicats prennent un certain nombre d'engagements, ce sont les sanctions qui viennent frapper les travailleurs lorsque, rejetant ces engagements, ils déclenchent des luttes autonomes. Le passé récent regorge de mesures visant à limiter ou à supprimer dans certains cas le droit de grève et prévoyant la réquisition ou autres mesures de contrainte lorsque ces interdic-

tions sont outrepassées : préavis obligatoires, amendes en cas de grèves surprise, lois d'urgence... La législation tend de plus en plus à établir une distinction entre grèves « légales » et grèves « illégales », interdites ou qui n'ont pas été notifiées à l'employeur dans les délais fixés par la loi.

Dans les pays où l'intégration syndicale est la plus avancée, ce sont les syndicats eux-mêmes qui sont amenés à jouer le rôle de chiens de garde contre les grèves sauvages en les dénonçant comme illégales. Ainsi, en Suède, au lendemain de négociations en 1960, un groupe de travailleurs des transports déclencha une grève. Leur syndicat réagit en les excluant, et les réintègre ensuite individuellement à condition qu'ils acceptent la position officielle...

On peut penser que le patronat suédois a fait beaucoup d'envieux chez ses confrères d'Europe occidentale. De même en Grande-Bretagne, les syndicats ne s'opposent pas à la politique de blocage des salaires décidée par Wilson et qui prévoyait des amendes et même des peines d'emprisonnement pour les travailleurs récalcitrants ; et cela pour le plus grand bien des financiers de la City. Pour ces directions syndicales, il ne suffit pas de « savoir terminer une grève » (Thorez dixit en 1936), il faut aussi savoir ne pas la faire.

3. La « politique des revenus » en France

Pour tous les théoriciens de cette politique, en France comme dans les autres pays d'Europe occidentale, il s'agit d'abord de faire admettre que la lutte de classe serait périmee en raison d'une solidarité d'intérêts qui lierait le patronat et les travailleurs, solidarité dont l'Etat serait le garant.

— **L'économie concertée** : Les premières tentatives d'introduire une politique des revenus ont été faites en France sous le signe de l'« économie concertée », chère à Bloch-Lainé et à Albin Chalandon. « L'économie concertée — écrivait ce dernier — se sert de la concurrence, mais elle implique en même temps la coopération constante, le dialogue entre les différentes forces économiques et sociales. Les chefs d'entreprise, les salariés, l'Etat doivent élaborer ensemble, et à tous les échelons, une politique commune en matière d'investissements, de salaires, de prix et par conséquent de profits à répartir. » Bloch-Lainé renchérissait : « La concertation n'est pas, par définition même, un moyen de figer les rapports de force et d'intérêt entre les collectivités, les entreprises et les salariés. Elle est le moyen de les maintenir dans le cadre institutionnel, afin de les assagir, de faire en sorte qu'on compose toujours, qu'on n'explose jamais. »

Ces thèmes avaient été officiellement repris dans une lettre au patronat par Michel Debré, alors ministre des Finances et de l'Economie. Dans cette lettre, il dénonçait le mécanisme de l'augmentation des salaires : une hausse est arrachée dans une entreprise économiquement forte soit à la suite de luttes revendicatives, soit du fait d'une pénurie de main-d'œuvre, soit pour les deux raisons à la fois ; les syndicats des autres entreprises demandent alors la généralisation de cet avantage, qu'ils obtiennent dans des proportions et des délais variables ; les syndicats du secteur public demandent à leur tour un alignement... Debré voyait dans cet enchaînement un facteur d'inflation et proposait la fixation annuelle d'un taux national d'augmentation des salaires compte tenu de l'accroissement du revenu national, des besoins d'investissements industriels et d'équipements publics à satisfaire en priorité. Il invitait les centrales syndicales à participer à la détermination de la politique économique gouvernementale et en contrepartie à garantir son succès en s'engageant à ne pas revendiquer davantage que les taux fixés.

Comme nous l'avons vu précédemment, cette conception a abouti à la « programmation en valeur ». « Le V^e Plan comporte — nous disent ses auteurs — un trait fondamental nouveau : la programmation indicative en valeur « qui complète la programmation en volume en lui faisant application d'évolution de prix et de revenus compatibles avec la réalisation des objectifs économiques, politiques et sociaux

du Plan... », qui « facilitera la conciliation de l'objectif d'expansion et de l'objectif de stabilité... » et « sera le cadre nécessaire d'une politique des revenus ». Les salaires y apparaissent donc sous forme purement résiduelle, comme ce qui reste du revenu national une fois fixés les besoins d'investissement privé et de dépenses publiques.

Cette « politique des revenus », ou plus exactement cette police des salaires, si elle ne put être globalement appliquée faute d'un accord suffisant des syndicats, put cependant être imposée d'une certaine manière dans le secteur public par le biais de la procédure Toutée et des commissions Grégoire, ce mécanisme consistant pour l'Etat à fixer une masse salariale globale que les syndicats ne peuvent remettre en cause mais dont ils peuvent seulement discuter la répartition.

— **Le pan-capitalisme** : ces mêmes « théories » ont ensuite été reprise sous une forme beaucoup plus ambitieuse par les gaullistes de gauche et notamment Vallon. Ces défenseurs de la « réforme pancapitaliste » ont tenté d'accréder le raisonnement suivant : le salaire est la « juste » rémunération du travail, le profit est la « juste » rémunération du capital ; lorsqu'après rémunération de ces deux « facteurs de production » il reste à l'entreprise un surcroit de bénéfices qu'elle consacre à l'autofinancement, cet enrichissement est le produit du travail et du capital « conjointement mis en œuvre » durant la période précédente ; les actions le matérialisant doivent donc être distribuées non plus seulement aux détenteurs du capital mais aussi aux travailleurs. La conclusion de ce raisonnement, que le ridicule a tué, était que, dans l'hypothèse d'un accroissement annuel du capital de 6 %, la mise en œuvre de cette réforme aboutirait au bout de 25 ans, à donner aux travailleurs la propriété des entreprises puisqu'ils détiendraient alors une proportion majoritaire des actions ! S'il est besoin de démontrer l'inanité de cette utopie, deux arguments suffisent. Le premier est que les travailleurs ne conservent pas les actions qui leur sont remises, ils les vendent dans un but évident : améliorer leur niveau de vie (l'exemple de Péchiney est là pour le prouver). Le second est que les travailleurs qui restent 25 ans dans la même entreprise sont rarissimes. Il en résulte que, quelle que soit la durée de fonctionnement du système, les actions détenues par le personnel de l'entreprise ne pourraient dépasser 10 % du total.

Quant aux avantages matériels sous forme de distribution de dividendes, il a été calculé que, dans le meilleur des cas, le versement n'atteindrait que 1,25 % des ressources supplémentaires pour les salariés !

Cette montagne accoucha finalement de la souris baptisée « ordonnance sur l'intéressement » qui, dans la réalité, aboutit à la constitution d'une véritable épargne forcée puisque les sommes attribuées aux travailleurs restent à la disposition de l'entreprise pendant cinq ans, tandis que l'Etat, par la voie fiscale, vient partiellement rembourser à cette même entreprise (qui gagne ainsi sur tous les tableaux) ces sommes théoriquement distribuées ! Encore faut-il préciser que les mille et un moyens dont dispose le patronat pour dissimuler ses profits réels lui permettent de fixer à sa guise le montant des bénéfices auquel ces mesures seront appliquées.

— **La participation** : les événements de mai 1968 ont évidemment apporté de puissants arguments aux partisans de l'intégration. Le gouvernement estimait qu'il faudrait 18 mois pour que l'économie retrouve son équilibre, c'est à-dire pour que la bourgeoisie récupère ce qu'elle a dû concéder. Le V^e Plan a été bouleversé de même que les programmes des entreprises qui vont devoir s'adapter à la nouvelle situation.

Il faut cependant noter dès maintenant (nous y reviendrons plus amplement par la suite) l'absence de commune mesure existant entre le gigantesque mouvement de grève de mai qui a posé dans les faits le problème du pouvoir et ses résultats qui, sur le plan économique, l'ont finalement ramené pour la bourgeoisie au rang de « simple accident de parcours ».

Cependant, pour tenter d'éviter la répétition d'une semblable explosion, de Gaulle a repris avec beaucoup d'ampleur le vieux thème de la « participation ». Vieux, car voici plus de cent ans que cette idée a vu le jour et qu'elle a été développée en plusieurs ouvrages.

« Dumon-Maynard insiste sur le caractère fréquemment illusoire des conquêtes en matière de salaire : il faut comprimer les frais généraux et l'ensemble des dépenses de production, pour aboutir à un objet bon marché et très demandé : compression qui doit porter sur le salaire comme sur les autres éléments du prix de revient, mais être compensé, et au-delà, par une participation aux bénéfices nets, voire par une association (3).

Dans « Le Moniteur », un conseiller d'Etat très représentatif, Anselme Petetin, directeur de l'Imprimerie impériale, estime normal que la loi sur les coalitions ait « changé quelque chose à l'état moral de l'ouvrier », nourri « une confiance dans la puissance collective ». Capitaliste (je suis personnellement fort intéressé à la prospérité du bassin houiller de la Loire), il interpelle les patrons : « Les exigences déraisonnables ne seraient pas probables, si vous aviez d'abord agi humainement, chrétienement, légalement ». Le patronat, qui a mauvaise conscience, doit « faire participer l'ouvrier aux résultats de l'entreprise ». Il doit enfin accorder ce qu'on lui demande depuis un quart de siècle. Plus remarquables encore, certainement, l'enquête et la conclusion de Charles Robert, autre conseiller d'Etat, qui invoque à la fois la pensée de Victor Duruy et la réalité ouvrière, qu'il connaît bien. Les patrons, « s'ils veulent échapper à la ligue redoutable qui s'organise contre eux, doivent pour la rompre, s'appuyer eux-mêmes sur le principe d'association ». Pour supprimer la grève, expression de l'antagonisme du travail et du capital « arrivé à son paroxysme », une seule solution : intéresser de plus en plus l'ouvrier à la prospérité de l'entreprise. Les moyens pratiques ? « Rien d'absolu en cette matière ». Les institutions sociales constituent une forme indirecte et collective de participation ; mais il serait nécessaire d'y joindre les pensions et surtout l'association aux bénéfices ». Celle-ci préviendra les « demandes intempestives d'augmentation » ; elle s'accorde avec une politique générale commerciale, dans laquelle la France doit persévéérer, parce qu'elle évite le « renchérissement artificiel ». Elle ne signifie aucunement l'immission des ouvriers dans la gestion de l'entreprise. Mais elle ne peut entraîner qu'une participation indirecte aux pertes éventuelles, car, dans la hiérarchie des valeurs industrielles, le travail a le pas sur le capital. »

Dans le projet de participation gaullienne, il n'est pas question d'essayer de détruire les syndicats (dont les directions ont rendu de fiers services en mai et juin), il s'agit, pour les raisons que nous avons indiquées précédemment, de leur porter un nouveau coup au niveau des entreprises. La loi réduira considérablement le rôle qu'ils jouaient dans la désignation des candidats aux comités d'entreprise et favorisera la création de syndicats autonomes. Autrement dit, le patronat y trouvera les moyens d'accroître son autoritarisme sur les lieux de travail.

De manière générale, l'application des textes qui seront adoptés permettra de faire le tri des réformistes et des révolutionnaires et d'exposer aux coups de la répression patronale les militants les plus combattifs. Il ne s'agit nullement de satisfaire des revendications touchant à la gestion (le pouvoir ne se partage pas !) mais seulement d'« informer » le personnel, de porter à sa connaissance ce que les patrons jugeront bon de lui faire savoir. L'objectif là encore

(3) Fernand L'Huillier : « La lutte ouvrière à la fin du Second Empire », ouvrage dans lequel l'auteur cite plusieurs auteurs de cette époque dont : Dumon-Maynard (F.) « Suppression des grèves et du prolétariat », Paris, 1870 ;

Petetin (Anselme) « Les grèves. Réformes dans les habitudes des directeurs d'entreprise ». Journal des économistes, déc. 1869, p. 470-473.

Robert (Charles) « La suppression des grèves par l'association aux bénéfices », Paris, 1870. .

d'accréditer chez les travailleurs l'idée que capital et travail sont complémentaires, que leurs intérêts sont liés et dépendent du même objectif : la maximisation du profit !

4. La participation

Structure de participation

De la même manière que l'on envisage « d'informer » les travailleurs au niveau de l'entreprise, l'Etat s'est soucié de créer les structures permettant la collaboration des organisations ouvrières et patronales ; par collaboration il faut entendre participation de représentants des syndicats à des organismes où patronat et Etat élaborent une politique et, éventuellement, envisagent sa mise en application. La « présence » (terme élégant en usage à F.O.), donnant lieu à des interventions « réalistes » de la part des représentants syndicaux, accorde la mythe gaullien de la disparition de la lutte des classes et donc des intérêts antagonistes des classes sociales. Tout le monde coopère à l'élaboration d'une politique économique « commune », du moins semble-t-il, et les représentants ouvriers n'ont pas d'autres fonctions, objectivement, que de cautionner des choix capitalistes.

Ce jeu est en pratique depuis plusieurs années notamment au **Conseil économique et social** où les représentants désignés des syndicats donnent leur avis sur tous les problèmes discutés dans cet organisme. Mais ici, le jeu n'est qu'à demi dangereux dans la mesure où d'une part les représentants syndicaux continuent de présenter les revendications ouvrières. Toutefois, il faut remarquer que ces revendications ne vont pas dans le sens d'une remise en cause de l'ordre social et restent limitées aux exigences immédiates des travailleurs, donc parfaitement intégrables par le capitalisme. D'autre part, le **Conseil économique et social** n'est pas un organisme de décision. Les représentants ouvriers et patronaux n'ont pour mission que de donner des indications à l'Etat. Mais par le jeu du vote, compte tenu de ce que l'Etat et les organisations patronales sont majoritaires au C.E.S. les représentants syndicaux sont amenés à s'incliner devant les choix de la majorité.

Ainsi peut-on avoir une petite idée de ce que serait un **Sénat économique**, qui aurait entre autres pour mission de donner à l'Etat des indications sur les orientations souhaitables. Cette fois, c'est très officiellement que les syndicats devraient cautionner des choix capitalistes. Le **Sénat** nouvelle formule ne légitérerait pas, ce rôle appartenant à l'Assemblée nationale ou au gouvernement. La situation actuelle du **Conseil économique et social** n'est pas différente puisque les décisions sont prises au niveau du commissariat au Plan, du gouvernement et enfin de l'Assemblée nationale qui enregistre ces décisions.

Notons au passage que la réforme des structures envisagée par le pouvoir et dans laquelle s'inscrivent les structures de la participation gaullienne, pour bureaucratique qu'elle soit, n'en est pas moins marquée par le souci permanent d'éviter une rupture entre les organismes centraux (dont fera partie le **Sénat** nouvelle formule) et les organismes locaux. C'est ce souci qui a présidé à l'élaboration d'un projet de création de mini-sénats régionaux dont on a la préfiguration dans les **C.O.D.E.R.**, qui débattent des problèmes du développement économique régional. Là encore, les représentants syndicaux siègent avec les représentants patronaux et des collectivités locales ou régionales et sont amenés à s'incliner devant des votes sur les choix indicatifs concernant les problèmes d'implantation d'usines, d'habitat, d'aménagement régional, etc.

Quant au **commissariat du Plan**, il est lui aussi une structure de participation. Mais cette fois, il faut y prendre des décisions : l'état-major capitaliste transmet ses choix à cet organisme qui, lui, en tient compte pour élaborer le Plan. Le commissariat du Plan a été, et est encore, considéré par bon nombre de réformistes comme le centre de décision qu'il faut conquérir. Il ne manque d'ailleurs pas de grands technocrates, membres d'organisations syndicales ou politiques, pour siéger dans cet organisme qui a une fonc-

tion quasiment législative. En sorte que ces messieurs, qui ne ratent pas une occasion de critiquer le plan capitaliste, se bornent en pratique à l'amender partiellement, le cautionnant ainsi dans son principe.

Refus de la participation

Mais que le gaullisme soit désireux de réaliser la participation ne signifie pas qu'il envisage un partage réel du pouvoir à quelque niveau que ce soit. Si la participation donnait aux représentants syndicaux un pouvoir autonome, même limité, tout le système en souffrirait. C'est pourquoi la participation ne signifie pas que le patronat, au niveau décisif des entreprises va partager le pouvoir. L'exemple le plus flagrant du refus de la participation est celui des comités d'entreprises. Le décret de 1945 prévoyait que les représentants élus des travailleurs auraient accès à la comptabilité de l'entreprise. C'est le patronat lui-même qui s'est refusé à jouer la participation même ramenée à la communication d'informations sur la marche de l'entreprise. Et depuis 1945, les patrons ont pris de nouvelles mesures pour se garantir contre l'usage éventuel des informations qu'ils pourraient être contraints de donner (nous y reviendrons plus loin).

Un autre exemple, flagrant lui aussi, est celui de la Sécurité sociale qui devait être placée sous contrôle ouvrier. Dès l'instant où les fonds prélevés sur les salaires — et dont une partie est indûment considérée comme contribution patronale ou comme charge sociale des employeurs — sont gérés par les travailleurs, il y a impossibilité pour l'Etat à faire des prélevements sur ces fonds ou à en déterminer l'utilisation. Or du point de vue des intérêts des capitalistes, dans le cadre des problèmes posés par la concurrence internationale, il fallait très vite débarrasser les employeurs et l'Etat de certaines charges sociales et les faire supporter par les consommateurs ou les usagers des services sociaux (hôpitaux, centres de repos, de cure, etc.). L'investissement en matériel hospitalier et une partie du budget du ministère de la Santé sont donc supportés en grande partie par les fonds prélevés sur les salaires au titre de la Sécurité sociale. Une telle opération ne pouvait être menée à bien (si l'on peut dire) qu'en retirant tout pouvoir de contrôle et de gestion de la Sécurité sociale aux organisations ouvrières. C'est le sens des récentes ordonnances qui montrent parfaitement que la participation ne signifie ni pouvoir indépendant des organisations ouvrières ni partage du pouvoir entre ces organisations d'une part et les autorités gouvernementales, administratives et patronales d'autre part.

Il est vrai que la caractéristique des deux cas que nous venons de citer (Sécurité sociale et comités d'entreprises) est qu'il s'agit des acquis de 1944-1945, époque où les capitalistes ont dû faire des concessions relativement importantes du fait d'un rapport de forces très favorable à la classe ouvrière.

5. La politique d'intégration

Il est probable que le gaullisme va accélérer la mise en place de structures de participation. Mais il ne s'agit pas seulement d'une réforme de structures, capitaliste en l'occurrence ; c'est un fait remarquable que le gaullisme n'est pas une politique à courte vue. Bien au contraire. L'orientation actuelle devrait conduire à l'intégration du mouvement ouvrier dans le système capitaliste. Nous l'avons vu plus haut, tout le problème pour le pouvoir d'Etat est d'éviter des affrontements ouverts qui compromettraient la situation économique intérieure et par suite la compétitivité des industries sur le marché mondial. Le pouvoir d'Etat centralisé n'a pas seulement le rôle d'arbitre entre les différents intérêts capitalistes ; il doit être aussi le garant de la paix sociale.

Cette paix sociale, le pouvoir d'Etat ne peut l'obtenir qu'en offrant de jouer le jeu de la négociation, de la discussion et de la confrontation permanentes, toutes pratiques revendiquées depuis longtemps par les réformistes. En acceptant ce jeu permanent, il exige de n'être pas troublé par d'intempestives luttes sociales. Et, en fait, il procède à un encadrement de la classe ouvrière par organisations syndicales interposées. Celles-ci acceptent ce jeu ne serait-ce qu'en désignant leurs représentants dans les organismes de collaboration de classe et ne permettront aucun contrôle de la base sur ses représentants.

C'est une vérité qui n'a pas toujours été admise ou comprise que le gaullisme n'avait nul intérêt à détruire les organisations syndicales. C'est précisément par les directions bureaucratiques des confédérations ouvrières, intervenant comme courroie de transmission entre lui et les travailleurs, que le pouvoir espère trouver les moyens de garantir la paix sociale. Il s'agit de faire accepter par la classe ouvrière la règle du jeu en système capitaliste et non de détruire les organisations, car une politique de destruction faciliterait à coup sûr des explosions imparables (grèves sauvages par exemple) et plus dangereusement amènerait la classe ouvrière à recréer des organisations indépendantes. C'est ce qui nous conduit à caractériser comme erronée l'analyse à partir de laquelle des militants se réclamant du marxisme révolutionnaire ont lancé le mot d'ordre de « défense des organisations ouvrières ». Ces camarades n'ont pas perçu la remontée de la combativité ouvrière en France et ont une vue défaitiste de la situation. En sorte qu'ils confondent les tentatives d'intégration faites par le gaullisme avec la tentative de destruction des organisations ouvrières telle qu'elle est pratiquée en Grèce ou en Espagne. En sorte que le mot d'ordre de « défense des organisations » qui est juste dans le cadre d'une montée révolutionnaire voire fasciste, ne l'est pas dans la situation actuelle en France où le rapport des forces entre classes sociales interdit précisément la destruction des organisations ouvrières.

II. — PROBLEMES ACTUELS DU MOUVEMENT OUVRIER

1. Les différenciations économiques

Le « boom » économique des années qui ont suivi la dernière guerre mondiale s'est accompagné sans conteste, d'une élévation du niveau de la consommation intérieure. Cette élévation de la consommation est en quelque sorte le tribut payé par les capitalistes, à la déesse expansion. Il était impossible, au lendemain des années de privation propres à la période de guerre, de relancer l'économie, sans parallèlement éléver le pouvoir d'achat. De plus, le marché du travail était affecté par les pertes en vies humaines de la guerre : le patronat s'y trouvait en position de demandeur de main-d'œuvre, et donc en position de faiblesse. Ainsi a-t-il dû augmenter les salaires à peu près à chaque vague de revendications.

Le développement technologique, l'accélération des cadences, l'allongement de la durée hebdomadaire du travail, ont permis pour une large part, de mettre sur le marché des biens de consommation qui, compte tenu du niveau des salaires, trouvaient des consommateurs solvables. Dans une certaine mesure, le niveau de la consommation a donc favorisé l'expansion industrielle.

Les idéologues officiels ne se sont d'ailleurs pas privés de mettre en évidence la prospérité économique de la France. L'avènement de de Gaulle au pouvoir, avec ce qu'il implique de mesures en faveur de la concentration industrielle, n'a pas coïncidé avec une modification de la conjoncture intérieure. Il a fallu la grande grève des mineurs de mars 1963 pour révéler que l'expansion et l'élévation de la consommation n'étaient pas pour tout le monde ; les discours et les statistiques officiels ne rendaient pas compte des inégalités criantes entre secteurs en voie de développement et secteurs menacés de disparition, entre régions en voie d'industrialisation et régions sous-développées. Depuis 1963, nul doute que ces inégalités se sont découvertes un peu plus chaque année, et sont devenues des éléments potentiels de crise sociale grave, notamment du fait de l'accroissement du chômage dans toute la France, et dans des secteurs particuliers comme la construction navale ou le textile, dans des régions comme les Bouches-du-Rhône, l'Isère, la Bretagne, etc.

2. Le réformisme

Néanmoins, il n'a pas manqué de « théoriciens » (de « gauche » et de droite), pour disséquer sur la société du confort ou la société de consommation. Volontairement ou non, ils rejoignent les idéologues officiels en ceci qu'ils ne font pas état des inégalités pourtant criantes qui séparent littéralement la classe ouvrière en deux secteurs : celle qui bénéficie de l'expansion, et celle qui est directement touchée par la moindre récession.

Les rapports de consommation

La façon la plus élégante de taire les inégalités serait de parler d'autre chose ; c'est ce que font nos réformistes qui, au lieu de s'intéresser aux causes des récessions, des fermetures de puits de mine ou d'usine et de chantiers, parlent volontiers des circuits de distribution. Le niveau de la consommation serait bien plus élevé si les circuits de distribution étaient repensés ; selon eux, c'est dans ce secteur économique que l'on détermine les prix. A la limite, on pourrait comprendre que les salaires sont fixés au niveau le plus élevé des états-major capitalistes, tandis que les prix seraient déterminés au niveau du boutiquier. Et cette belle logique amène deux conclusions intéressantes : tout d'abord que l'échelle mobile des salaires n'amènerait aucun changement sur le pouvoir d'achat mais constituerait une contrainte de plus sur les secteurs décisifs de l'économie qui, par ailleurs, sont engagés dans une lutte de concurrence avec les trusts des autres pays. L'autre conclusion : la planification devrait permettre une élévation du Produit National Brut (P.N.B.) et la réforme des circuits de distribution devrait permettre une répartition « plus juste » du revenu national.

Aussi nos réformistes se sont-ils acharnés à établir des tableaux chiffrés montrant comment en régime capitaliste il est possible d'améliorer le P.N.B. ; quant aux projets sur la réforme des circuits de distribution, ils sont tous très nombreux. Nous serions dans une société où règne l'abondance ; il suffit de bien répartir les richesses. Et cela est l'affaire de technocrates sachant se servir de règles à calcul. Curieusement, ils ne se disent pas, nos réformistes, que les capitalistes savent très bien se servir des règles à calcul ou même des ordinateurs I.B.M., que la mauvaise répartition du revenu national n'est pas un simple problème de mathématiques mais est le produit d'une politique économique particulière dont le moteur est la recherche du profit maximum.

Si nous sommes dans une « société opulente », on comprend l'acharnement des réformistes contre la théorie des crises cycliques du capitalisme. On comprend aussi que leurs conclusions dans le domaine des objectifs qui pourraient être fixés au mouvement ouvrier n'implique pas la mobilisation des masses contre le capitalisme. La lutte des classes est (selon eux) à ranger parmi les fumeuses idées « quarante huitardes ». D'ailleurs, les différences entre classes sociales tendraient (toujours selon les technocrates réformistes) à s'estomper : voyez, disent-ils, les ouvriers se rendent au travail en voiture, les ouvriers passent leurs vacances aux Baléares, les ouvriers vivent dans des immeubles modernes... tout comme les capitalistes. Le téléviseur ou le réfrigérateur est pratiquement le même dans le foyer du travailleur que dans celui du bourgeois. Et si l'on objecte qu'il n'y a que 40 % des travailleurs qui prennent des vacances, on se voit accusé de démagogie ou bien on s'entend répondre qu'après tout, il y a aussi des capitalistes qui n'ont pas le temps de prendre de vacances.

Ainsi traités, les rapports de consommation servent en fait à masquer d'autres problèmes bien plus graves et qui relèvent des rapports de production. Pourquoi les capacités de production de la sidérurgie ne sont-elles employées qu'à 70 % ? Comment se fait-il que la durée hebdomadaire du travail soit en moyenne de 44 heures et que l'on ait un demi-million de chômeurs ? etc.

Les couches nouvelles

Sur quelles forces vont s'appuyer nos réformistes pour mettre en œuvre leur programme d'élaboration d'un Plan et leur réforme des circuits de distribution ? Il leur a fallu trouver une classe ouvrière répondant à leur schéma et leurs analyses : c'est ainsi que sont apparues soudain les fameuses « couches nouvelles » de Gilles Martinet ou la « nouvelle classe ouvrière » de Serge Mallet. Ces théoriciens constatent une modification sensible de la composition de la classe ouvrière : outre les manœuvres et les ouvriers spécialisés, elle comprend maintenant des éléments issus de la petite bourgeoisie et même des franges des éléments de la bourgeoisie qui ont été prolétarisés. Ce sont les ingénieurs, les techniciens, les chercheurs de l'industrie moderne et particulièrement de ces secteurs technologiquement avancés.

Mais ce sont aussi, selon nos réformistes, les champions des « public relations », les spécialistes du « marketing », les juristes, les cadres supérieurs de l'administration, les grands technocrates de la planification, les jeunes et dynamiques inspecteurs des finances. En un mot, ce sont tous ceux qui, actuellement, en tant que grands serviteurs du capitalisme et de l'Etat, se trouvent proches des centres de décision. Il s'agit de s'en faire des alliés pour plusieurs raisons : ce sont eux qui pourront le mieux agir en faveur d'une réforme des structures (dans le cadre du capitalisme évidemment) ; et c'est avec eux que nos réformistes partiront un jour à la conquête des centres de décision pour mettre en œuvre un programme « réaliste » de mesures économiques.

Le choix de ces forces pour la réalisation des objectifs réformistes est bien le produit d'une analyse volontairement ou non superficielle de la société capitaliste. Tout devient affaire d'organisation et de technique et non plus de rap-

ports de forces ; cela correspond dans une certaine mesure à des modifications dans le fonctionnement du système capitaliste qui fait appel de plus en plus à des services administratifs, à des techniques de prévision, etc. Une couche sociale nouvelle et relativement large se trouve ainsi entre les propriétaires du capital et la masse des exploités et cette couche de serviteurs de l'Etat et du capitalisme est plus ou moins attachée, intéressée au bon fonctionnement du système qu'il n'est pas question de démolir mais qu'il faut moderniser ou réformer. A la stratégie de renversement de l'ordre social existant, les réformistes ont substitué celle de la conquête des centres de décision qui implique l'acceptation du système capitaliste, ou si l'on préfère, l'intégration du mouvement ouvrier dans ce système.

3. Le néo-réformisme du P.C.F.

Paupérisation et relance économique

L'avantage des théories de Mallet et Martinet réside en ceci qu'elles n'influencent en rien le développement des luttes sociales et politiques du mouvement ouvrier. Il n'en va pas de même des thèses élaborées par le P.C.F. et par les membres de son bureau politique dirigeant la C.G.T. Elles orientent nettement le mouvement ouvrier dans son ensemble et lui assignent des objectifs précis élaborés à partir de deux thèses réformistes. La première est la négation d'une élévation du niveau de vie des masses ; il y aurait, selon le P.C.F. et Barjonet (qui était, il y a peu, un ardent laudateur du P.C.F.) un phénomène de **paupérisation absolue** aboutissant « à ce que les travailleurs... deviennent ou tendent à devenir plus malheureux, plus « pauvres » qu'au-paravant » (1). Cette notion de paupérisation absolue est tellement délicate à démontrer que Barjonet s'est embrouillé dans un mélange de l'absolu et du relatif. Il reste de tout cela que si paupérisation absolue il y a, c'est en données quantitatives qu'il faut évaluer les besoins et ceci conduit tout droit à la lutte pour des revendications uniquement matérielles, économiques, telles que l'augmentation des salaires, pensions et retraites. Cela évidemment n'est envisagé qu'avec l'optique réformiste : on veut remédier aux effets du mode capitaliste de production et non supprimer le capitalisme.

L'autre thèse du programme économiste du P.C.F., réside en ceci que « **NOTRE** » économie nationale (2) peut connaître une forte expansion, pour peu qu'on élève sensiblement le niveau des salaires. Nous disons bien le niveau des salaires, car s'il fallait s'exprimer en termes de pouvoir d'achat, on devrait très vite s'interroger sur les raisons qui ont conduit Séguy à oublier en mai-juin 1968 l'échelle mobile des salaires.

Voici quelques délicieux extraits d'une revue du P.C.F. (3) : « Oui, compte tenu du niveau atteint par l'économie française, les revendications des travailleurs peuvent être satisfaites, et ceci peut grandement aider à la relance de notre économie »... « l'élévation du pouvoir d'achat des travailleurs doit avoir des effets positifs sur l'économie nationale et contribuer à favoriser l'expansion par l'accroissement de la consommation »... « L'expansion qui en résultera sera particulièrement favorable aux petites et moyennes entreprises, aux commerçants et artisans qui pourront valoriser leurs investissements en augmentant leurs ventes »... « L'augmentation des revenus et de la consommation aura également des conséquences positives sur les recettes fiscales. L'Etat disposera de moyens supplémentaires... », etc. Nous pourrions ainsi aligner des pages entières de citations de ce style. Non seulement nous sont proposés des objectifs quantitatifs à l'exclusion de tous autres mais encore la direction du P.C.F. appelle littéralement le mouvement ouvrier au secours des commerçants, des artisans et des petites et moyennes entreprises... contre les monopoles bien sûr ; autrement dit à soutenir une fraction du capitalisme contre l'autre (4).

(1) André Barjonet : « Qu'est-ce que la paupérisation », Editions Sociales, collection *Notre Temps*, Paris, 1965, page 59.

(2) *Economie et Politique*, n° 168-169, juillet-août 1968, pages 30-31.

(4) En fonction d'objectifs totalement illusoires par ailleurs, dans la mesure où aucun mouvement de masses, si puissant qu'il soit, n'a jamais fait marcher l'économie capitaliste sur la tête. Tant que subsiste le capitalisme, continuent de s'imposer ses lois de fonctionnement et notamment la tendance à la concentration.

D'action autonome de la classe ouvrière et de ses organisations, il n'en est pas question. En sorte que sont systématiquement écartées les questions de stratégie ouvrière, que les objectifs à atteindre sont tels que le capitalisme peut céder et le fait d'autant mieux qu'il n'est pas fondamentalement menacé par les luttes sociales. Au contraire, le mouvement ouvrier est mis dans la position de force d'appoint des formations bourgeois libérales ; on parle même de l'unité qui irait de la classe ouvrière et de ses alliés naturels jusqu'aux forces « non monopolistiques », celles-ci englobant bien du monde à coup sûr. Et du fait même qu'il faudrait réaliser cette unité large et par suite sans principe, il n'est pas question de viser les objectifs les plus élevés (contrôle ouvrier et pouvoir d'Etat par exemple) et de les atteindre par l'action autonome du mouvement ouvrier.

Il est à peine nécessaire d'insister sur les conséquences négatives d'une telle orientation. En maintenant sciemment les luttes à leur plus bas niveau, la direction du P.C.F. a renoncé à favoriser une élévation du degré de maturité politique des masses et développement d'une conscience révolutionnaire.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas de l'influence encore immense des thèses réformistes dans le mouvement ouvrier. Le piège de la participation pourrait bien, momentanément, se refermer sur une partie non négligeable de la classe ouvrière. Pourquoi les réformistes n'auraient-ils pas raison de chercher les moyens de négociations qui tout compte fait peuvent apporter autant qu'une grève ? Après tout, les technocrates pourraient bien avoir raison en proposant la garantie d'une augmentation régulière des salaires. Si 10 millions de travailleurs engagés dans un grève n'obtiennent pas mieux que les accords de Grenelle, à quoi bon se battre ? La participation donnera plus lentement peut-être mais sans douleur les avantages matériels réclamés.

Un tel raisonnement, erronné à coup sûr, est hélas tenu par des travailleurs qui pourtant en mai n'ont pas hésité à se battre.

La recherche « théorique » du P.C.F.

Si la tactique et la stratégie du P.C.F. sont fausses, que dire de ses analyses et de toute son élaboration ? D'une manière générale, depuis longtemps, la « théorie » a servi à justifier la pratique : jamais elle ne l'a précédée. C'est à partir de la subordination de l'action du P.C.F. aux intérêts de la bureaucratie stalinienne que s'est opérée une sorte de blocage de l'élaboration théorique du P.C.F.

Parce qu'il fallait à tout prix empêcher une révolution qui aurait compromis l'équilibre mondial des forces et le sort de la bureaucratie soviétique, il était nécessaire d'inventer une théorie des voies pacifiques au socialisme. Et cette théorie elle-même servait à justifier les erreurs et les trahisons en France et en Espagne dans les années 1930. Parce qu'il fallait empêcher, après Yalta, une modification de l'équilibre créé par le partage de l'Europe en zones d'influences, on expliqua que Tito était fasciste ; et en France on détournera le mouvement révolutionnaire des années 1944-1947 de ses objectifs vers le redressement de l'économie nationale, « *Notre économie* », pour le plus grand plaisir des capitalistes.

Dès lors que la voie révolutionnaire au socialisme est abandonnée au profit d'une voie parlementaire vers un socialisme de plus en plus lointain, à quoi bon se livrer à une recherche théorique sérieuse ? A partir du moment où l'on substitue aux objectifs susceptibles de bouleverser les rapports de classe la seule perspective de conquêtes matérielles, pourquoi dépasser dans les analyses le stade « les patrons peuvent payer » ?

Mais aussi, à partir du moment où la rencontre théorique est limitée, bloquée à la seule justification a posteriori d'une pratique réformiste sinon contre-révolutionnaire, il ne faut pas être surpris que, dans les cas où la direction du P.C.F. essaie de produire dans ce domaine, il faille constater non seulement l'absence d'enrichissement de la théorie marxiste mais encore un recul.

C'est ainsi que la direction du P.C.F., à propos des événements de mai a pu écrire ou faire écrire que la satisfaction des revendications « c'est aussi porter, dans l'intérêt de l'économie du pays, un coup à la politique désastreuse, génératrice de crise et de difficultés des grands monopoles » (5). Ici l'on justifie par un semblant de théorie le fait d'avoir détourné 10 millions de grévistes de leurs objectifs et on le fait en affirmant que c'est non plus le système capitaliste en tant que tel mais la politique des grands monopoles qui est source de crise. (A noter l'oubli des moyens de régulation anti-crise que se sont donnés les capitalistes !)

Mais il y a mieux. Nous apprenons maintenant que : « Le caractère nouveau de l'Etat donne un caractère objectivement nouveau à la prise de possession du pouvoir politique de l'Etat en mettant à la disposition de la classe ouvrière et des couches sociales alliées un instrument déjà placé au centre de la vie économique et nationale... Le bond qualitatif est relativement faible, s'il est décisif, et apparaît comme relevant de mesures démocratiques allant de soi. Pousser la démocratie jusqu'au bout prend de nos jours, dans notre pays, un caractère révolutionnaire fondamental » (6).

Ce qui est révolutionnaire, ce n'est pas un mouvement de 10 millions de grévistes qui s'organisent de manière autonome et posent le problème du pouvoir à partir de leur lutte dans le unités de production. Selon le P.C.F., être révolutionnaire c'est jouer le jeu de la démocratie (bourgeoise) dont la règle est fixée par la bourgeoisie en fonction des intérêts du capital. Et cette jolie tirade sert rien moins qu'à justifier, a posteriori, le refus de développer la lutte contre le pouvoir en place et pour l'instauration de structure de dualité de pouvoir au niveau des unités de production. Mais c'est aussi un recul théorique : il était admis depuis longtemps que l'Etat est instrument de coercition d'une classe sur une autre comprenant comme arme la police (les étudiants l'ont compris) l'armée (que de Gaulle est allé solliciter fin mai), l'administration et la justice bourgeois. Et les marxistes avaient inscrit dans leur programme l'objectif à atteindre, à savoir la destruction de l'appareil d'Etat bourgeois et l'édification sur ses ruines des structures démocratiques prolétariennes assurant l'hégémonie du prolétariat. Les marxistes se battaient de l'extérieur contre l'Etat (7). Nos réformistes du P.C.F. proposent le combat de l'intérieur et à terme l'intégration dans le système. On notera alors qu'ils ne se démarquent pas des Martinet, Mallet, Belleville et autres.

4. La recherche théorique en marge des P.C.

On ne s'étonnera donc pas, après avoir constaté le vide théorique des thèses du P.C.F., le recul de cette organisation par rapport aux acquis du marxisme révolutionnaire et sa perspective d'intégration du mouvement ouvrier, que puissent surgir de partout les thèses les plus diverses. Une recherche est en cours qui se fait en dehors du P.C. et plus généralement en dehors des P.C. L'essentiel des analyses et de leurs conclusions ont ceci de commun qu'elles tendent à trouver les moyens d'une remise en cause du système capitaliste.

C'est le cas d'Herbert Marcuse qui met en lumière les facteurs d'aliénation produits par la société des pays avancés. Mais ces facteurs d'aliénation sont si puissants que Marcuse pose la question essentielle :

« Comment des gens qui ont subi une domination efficace et réussie peuvent-ils créer par eux-mêmes les conditions de la liberté ? »

Car en effet, dit-il :

(5) *Economie et Politique*, n° 168-169, page 26.

(6) *Economie et Politique*, n° 168-169, page 117.

(7) Ce qui n'exclut pas l'utilisation des tribunes bourgeois (celle du Parlement par exemple) mais seulement pour dénoncer l'exploitation des travailleurs, non y collaborer. Ce qui n'exclut pas non plus l'utilisation des moyens de propagande concédés par la bourgeoisie.

« Dans le monde capitaliste, la bourgeoisie et le prolétariat sont toujours les classes principales. Mais le développement de ce monde a altéré leur structure et leur fonction au point que désormais elles ne semblent plus être historiquement des agents de transformation sociale.

1. Ou bien la société industrielle avancée est capable d'empêcher une transformation qualitative de la société dans un avenir immédiat.

2. Ou bien il existe des forces et des tendances capables de passer outre et de faire éclater la société.

Je ne pense pas qu'on puisse attendre une réponse claire. Les deux tendances sont là, côté à côté, l'une dans l'autre même. La première tendance est dominante et, quelles que soient les conditions propices à un renversement de la situation, elles sont utilisées pour le prévenir. Il se peut qu'un événement accidentel transforme la situation, mais si l'homme n'est pas bouleversé dans son comportement en prenant conscience de ce qui est fait et de ce qui est empêché, même une catastrophe n'apportera pas de changement qualitatif (8).

En fin de compte, Marcuse, après avoir analysé les aspects coercitifs de la société industrielle des pays capitalistes, nous livre sa réponse à la question : Qui fera la Révolution ?

Au-dessous des classes populaires conservatrices, il y a le substrat des parias et des « outsiders », les autres races, les autres couleurs, les classes exploitées et persécutées, les chômeurs, et ceux qu'on ne peut pas employer. Ils se situent à l'extérieur du processus démocratique ; leur vie exprime le besoin le plus immédiat et le plus réel de mettre fin aux conditions et aux institutions intolérables. Ainsi leur opposition est révolutionnaire même si leur conscience ne l'est pas. Leur opposition frappe le système de l'extérieur et, de ce fait, le système ne peut pas l'intégrer ; c'est une force élémentaire qui viole les règles du jeu et, en agissant ainsi, elle montre que c'est un jeu faussé. Quand ils s'assemblent, quand ils marchent dans les rues, sans armes, sans protection, pour réclamer les droits civils les plus élémentaires, ils savent qu'ils s'exposent aux chiens, aux pierres, aux bombes, à la prison, aux camps de concentration et même à la mort. Leur puissance est derrière toute manifestation en faveur des victimes de la loi et de l'ordre. Le fait qu'ils ne veulent plus jouer le jeu est peut-être un fait qui marque la fin d'une période et le début d'une autre.

Rien ne prouve que ce sera une bonne fin. Les sociétés établies ont des ressources économiques et techniques telles qu'elles peuvent se permettre des conciliations et faire des concessions aux misérables ; elles ont des forces armées assez bien entraînées pour faire face aux situations d'urgence. Cependant la menace est là encore, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières des sociétés avancées. On peut faire un parallèle historique facile avec les barbares qui ont menacé l'empire de la civilisation (un parallèle qui préfigure ce qui va se passer) ; mais il se peut bien que la seconde période barbare soit l'empire continu de la civilisation elle-même. Toutefois, il y a des chances pour que, au cours de cette période, les extrêmes historiques se rencontrent à nouveau : c'est-à-dire la conscience humaine la plus évoluée et la force humaine la plus exploitée. Ce ne sont pas des certitudes. La théorie critique de la société ne possède pas de concepts qui permettent de franchir l'écart entre le présent et le futur ; elle ne fait pas de promesses ; elle n'a pas réussi ; elle est restée négative. Elle peut ainsi rester loyale envers ceux qui, sans espoir, ont donné et donnent leur vie au *Grand Refus*. »

Au début de l'ère fasciste, Walter Benjamin écrivait : « Nur um der Hoffnungslosen willen ist uns die Hoffnung gegeben ».

« C'est seulement à cause de ceux qui sont sans espoir que l'espoir nous est donné. » (9.)

(8) Herbert Marcuse : « L'homme unidimensionnel », p. 18, 19 et 21.

(9) Ibidem, pp. 280-282.

Par ailleurs, André Gorz cherche à élaborer une stratégie de la réforme ; il ne part pas des mêmes prémisses que Marcuse. Pour lui, c'est en effet au sein du mouvement ouvrier qu'il faut trouver les forces de la révolution. Mais la révolution est-elle possible ?

« La classe ouvrière ne fera pas son unité politique et ne montera pas sur les barricades pour obtenir 10 % d'augmentation des salaires ou 50 000 logements sociaux de plus. Il n'y aura pas, dans l'avenir prévisible, de crise si dramatique du capitalisme européen que la masse des travailleurs, pour défendre ses intérêts vitaux, passe à la grève générale révolutionnaire ou à l'insurrection armée. » (10.)

« Si la révolution socialiste n'est pas possible immédiatement, la réalisation de réformes immédiatement destructrices du capitalisme n'est pas possible non plus. Ceux qui rejettent comme réformiste tout autre type de réformes que ces réformes-là, rejettent en réalité la possibilité même d'une stratégie de la transition et d'un processus de transition au socialisme. » (11.)

Mais André Gorz nous laisse devant un problème sans solution : la révolution n'est pas possible immédiatement et donc il faut envisager un ensemble de réformes de nature différente de celles qui peuvent être destructrices du capitalisme. Mais Gorz sait également et l'histoire du Front populaire lui sert de référence, que :

« Contre les actions mettant en cause ses prérogatives et ses pouvoirs, la bourgeoisie réagit par la fuite des capitaux, la grève des investissements, des licenciements partiels, visant au premier chef les militants syndicaux ; bref par le déclenchement d'une crise économique dont les effets retombent sur la classe ouvrière. Cette crise — qui ne résulte d'ailleurs pas seulement d'une action délibérée et concertée de la bourgeoisie mais également de l'impossibilité objective de faire fonctionner le capitalisme tout en portant atteinte à ses ressorts internes — permet ensuite à la bourgeoisie de négocier, à partir d'une position de force, la révision du programme gouvernemental et l'étalement dans le temps (c'est-à-dire, pratiquement, le renvoi aux calendes) de ses objectifs. » (12.)

Alors ? Alors André Gorz ne peut s'en sortir et il oscille entre les thèses réformistes et le programme révolutionnaire, entre les objectifs revendicatifs immédiats et un programme de transition. Selon Gorz, il y aurait une période de luttes pour des réformes qui pourrait déboucher sur la période de transition. Et bien que Gorz cherche sincèrement une stratégie de la transition, il nous ramène en fait à la vieille notion d'un programme minimum (les réformes non destructives) et d'un programme maximum (celui d'une période brève de transition au socialisme).

Que toute cette recherche soit entachée d'erreurs, ceci ne saurait nous surprendre et ne nous paraît pas entièrement imputable aux théoriciens qui élaborent en marge des organisations ouvrières réformistes : leur propre recherche est, en elle-même, un procès de la carence des organisations. Ce qui en fait les limites c'est la référence unique du réformisme et du stalinisme. Le prolétariat des pays européens maintenu en laisse et muselé par les bureaucraties ouvrières peut faire désespérer de lui et conduire à la recherche de forces nouvelles comme détonateur. Dans la mesure où il n'y a pas de perspectives révolutionnaires apparentes, et quelle que soit la justesse des thèses ou programmes des organisations et groupes d'avant-garde, on peut penser à élaborer une stratégie de la réforme, assimiler cette stratégie à celle de la transition et renoncer à l'objectif décisif de détruire l'appareil d'Etat bourgeois. Et dans un autre domaine, si toute organisation a dégénéré en un monstre bureaucratique il faut alors concevoir d'autres structures, non centralisées à LA BASE (13), pour éventuel-

lement entreprendre la lutte anti-capitaliste. Dans leur ensemble ces thèses élaborées en marge des P.C. mais en marge aussi de l'avant-garde révolutionnaire (groupusculaire et divisée) signifient clairement qu'en pensée on voudrait renverser l'ordre existant mais qu'en pratique on ne peut ou on ne veut pas s'en donner les moyens.

L'ensemble de l'élaboration théorique faite en marge des organisations traditionnelles devrait recevoir d'importantes modifications après les luttes de mai-juin 1968. Elle ne garde un semblant d'intérêt que si l'explosion de mai 1968 n'est pas considérée comme révolutionnaire. C'est ce type d'appréciation que formule Marcuse qui affirme que la classe ouvrière n'ayant pas mené le combat pour le pouvoir, la période de mai-juin n'avait pas un caractère révolutionnaire.

Nous avons parlé rapidement de l'élaboration d'individualités. Il nous faut faire mention de la recherche des organisations autres que le P.C.F. Elle a pour caractéristique d'être non seulement en marge de l'idéologie stalinienne mais également en marge de tout l'acquis théorique du mouvement révolutionnaire.

Pour l'essentiel, elle porte sur la recherche de nouvelles structures qui permettraient aux travailleurs de prendre, par partie, le pouvoir dans le domaine économique. Ce sont les théories sur la planification démocratique — confondue souvent avec programmation — que discute chaque congrès de la C.F.D.T. Dans cette formation, on vise à infléchir les choix des capitalistes en discutant sur la base des besoins de la classe ouvrière. L'intention est louable ; mais il est clair que dans cette affaire les représentants de la C.F.D.T. acceptent de jouer le jeu des capitalistes. On les laissera parler des besoins de la classe ouvrière, éventuellement on leur montrera une bonne volonté à les satisfaire et même on poussera la gentillesse jusqu'à garantir les augmentations de salaire par une politique des revenus élaborée dans l'intérêt bien compris des travailleurs. En échange de quoi, la C.F.D.T. devra à l'état-major capitaliste une dette de belle taille : il lui faudra abandonner les droits à toute action autonome et cautionner le plan. Ce qui n'est pas clair dans ces discussions sur la planification démocratique c'est que l'on ne parvient pas toujours à savoir s'il s'agit des organismes et des mesures qui seront prises après une modification qualitative des rapports de production ou s'il s'agit au contraire du commissariat au Plan tel qu'il existe actuellement. Il nous semble d'ailleurs que cette ambiguïté est volontairement entretenue par la direction confédérale et une bonne partie de l'aile réactionnaire de la C.F.D.T.

On retrouve ce type de discussion sur la planification dans le P.S.U. L'aile gauche de cette formation s'était battue longtemps contre le remplacement d'un programme politique par un contre-plan économique. A cette époque, les auteurs du contre-plan, tous gens sérieux et économistes distingués voire inspecteurs des finances, expliquaient que le socialisme est une abstraction pour les masses et qu'en conséquence il fallait donner des exemples chiffrés. Ainsi le contre-plan n'était-il rien d'autre que le V^e Plan amendé, le P.N.B. devant s'accroître de 5 % lorsque le plan prévoyait 3,5 ou 4 % d'augmentation par an. Mais cette recherche qui voulait démontrer la supériorité d'un plan socialiste sur un plan capitaliste avait le tort de constituer en soi une acceptation des critères capitalistes d'élaboration du plan. Comme à la C.F.D.T., la conception du P.S.U. d'une planification démocratique « élément de transition au socialisme » gardait la plus grande ambiguïté.

5. Une autre tendance : la co-gestion

Depuis mai 1968, la grande idée qui court est la cogestion. Que ce soit au P.S.U., à la C.F.D.T. et dans les formations étudiantes, on a pu voir resurgir le mot d'ordre de la co-gestion, et particulièrement à la base, là où l'on vivait activement l'occupation d'usine ou des universités.

Il était normal qu'ayant remis en cause la propriété privée des moyens de production, ne serait-ce que momentanément, les travailleurs et surtout les militants cherchent comment mettre en œuvre ces moyens, comment les faire fonctionner pour la satisfaction des besoins réels des tra-

(10) *Les Temps Modernes*, n° 249, février 1967, p. 1345.

(11) *Ibid.* p. 1 351.

(12) *Ibid.*, p. 1 353.

(13) C'est ce qui ressort du livre de Cohn-Bendit : « Le gauchisme, remède à la maladie sénile du communisme ».

vailleurs, comment les gérer, comment organiser le travail ? Le choix aurait pu être le suivant : ou bien les capitalistes étaient chassés des usines et alors il fallait parler de l'autogestion et en fait de la prise du pouvoir et du socialisme. Ou bien le mouvement de mai n'était pas la révolution socialiste et alors il fallait trouver les moyens de faire partager les pouvoirs dans l'entreprise sous peine d'abandonner ce que l'occupation d'usine permettait de contrôler. C'est un peu ce qui a fait ressortir l'idée mille fois condamnée de la cogestion.

Et pourquoi mille fois condamnée ? Pour qu'il y ait cogestion, il faudrait admettre préalablement la communauté d'intérêt des travailleurs et des patrons. C'est précisément un des thèmes de la propagande officielle en faveur de la participation. Il est vrai que l'entreprise qui ne marche pas risque de fermer ses portes et que les travailleurs qui s'y trouvent risquent d'être chômeurs. Il est vrai également que dans l'entreprise prospère le niveau des salaires peut être plus élevé que dans les autres entreprises.

Admettons seulement un instant que ce raisonnement soit juste : il faudrait se demander comment les travailleurs et leurs représentants pourraient juger de la prospérité de l'entreprise ? Il est exclu pour eux, actuellement, de connaître exactement les rapports entre les coûts de production et les facturations des produits lancés sur le marché. Ils n'ont pas les moyens de connaître le volume exact des profits de l'entreprise. Avant même de se lancer dans le jeu de la cogestion, il serait donc sage de s'assurer que les capitalistes veulent bien jouer ce jeu et livrer effectivement aux travailleurs les données intéressantes de la marche des entreprises. Or, nous l'avons vu, ils s'y refusent depuis toujours.

Mais le raisonnement qui considère les problèmes au niveau de l'entreprise est évidemment faux, ne serait-ce que parce que la marche d'une entreprise n'est pas indépendante de la situation de toute la branche d'industrie à laquelle elle appartient. Et puis, que signifie la cogestion au niveau d'une entreprise grande ou petite lorsque les objectifs de la production sont déterminés en fonction des critères capitalistes du profit, eux-mêmes entraînant la production à des fins militaires ou pour une consommation forcée ? Rien moins qu'une acceptation du système.

Enfin, la prospérité de l'entreprise dépend largement des coûts de production et de la productivité du travail. Ce que l'on demandera alors aux cogestionnaires ouvriers, ce sera de consentir au blocage des salaires en vue d'assurer la compétitivité de l'entreprise sur le marché et de faire admettre l'accélération des cadences, voire même de défendre, en fonction des nécessités techniques et commerciales, la rationalisation de l'entreprise avec ce que cela implique de licenciement.

Qu'on se souvienne du fameux « Retroussons les manches » de Maurice Thorez. Il fallait redresser NOTRE économie nationale et pour ce faire le mot d'ordre était « produire d'abord ». Nous avons, au cours des années 1944-1947, obtenu une idée de ce que pourrait être la cogestion : les communistes dénonçaient comme criminels ceux qui « perruaient », c'est-à-dire qui utilisaient les matières premières et les outils du patron pour compléter leur revenu au demeurant très bas en cette époque. Et Thorez à Montceau-les-Mines condamnait ces jeunes mineurs qui, le samedi, quittaient trop tôt le travail pour aller danser. La prospérité de l'économie capitaliste dépendait de ce que les dirigeants ouvriers étaient capables de faire travailler le plus possible la classe ouvrière, en lui faisant admettre qu'elle avait des intérêts communs avec les exploitants capitalistes. C'était une forme de cogestion... A la limite, on pourrait même parler de gestion pour le compte des capitalistes.

— L'exemple allemand

La cogestion n'est en rien un partage du pouvoir économique entre le capital et le travail. S'il le faut, voici un bel exemple de cogestion : celui de la sidérurgie allemande. En 1950-1951, les syndicats allemands ont procédé à une mobilisation pour la cogestion considérée à l'époque comme étape vers le socialisme. Ils ont obtenu la cogestion dans la sidérurgie et les charbonnages. Cela s'est traduit par

la mise en place de Conseils d'administration paritaire. On va en voir immédiatement les conséquences et pour cela laissons parler Heinz Abosch (14).

« La cogestion a eu de graves conséquences pour le syndicalisme et a influencé profondément sur son caractère. Ses partisans ne l'avaient sans doute pas voulu mais on est arrivé néanmoins à ceci : l'idée d'un mouvement de lutte des travailleurs, ayant des intérêts distincts du capital, a peu à peu fait place à l'esprit communautaire, qui considère les intérêts des travailleurs et ceux des patrons comme liés au sein de l'entreprise. Comme des syndicalistes participaient à la direction des usines, l'idée de la fin de la lutte des classes s'est propagée. »

Voici une première conséquence de la cogestion. Elle a contribué à faire reculer le niveau de conscience politique des travailleurs allemands. L'auteur continue à propos de cette idée :

« Evidemment, elle a été surtout cultivée par les syndicalistes en question qui devaient trouver une justification idéologique de leurs fonctions, fonctions qui, en fait, les détachent du mouvement syndical en les faisant intimement adhérer à l'entreprise dont ils deviennent des managers. »

Seconde conséquence de la cogestion : au niveau idéologique, la théorie sert d'explication a posteriori d'une politique. On a vu plus haut les implications de cette démarche. Ici les thèses technocratiques viennent justifier les pratiques de collaboration de classe et limiter à ce niveau l'éducation politique des travailleurs. Laissons encore parler Heinz Abosch :

« En effet, à partir du moment où ils siègent, ils sont liés par le secret professionnel, ne doivent de comptes qu'à la direction de leur entreprise, doivent défendre ses intérêts, et, dans la société présente, ce sont des intérêts capitalistes. Leur activité syndicale est entièrement assujettie à cette nécessité. Leur liberté de manœuvre est limitée par cet impératif : l'accumulation du capital. Avec ou sans cogestion, l'entreprise doit se moderniser, soutenir la concurrence, s'agrandir, former des réserves, etc. Dans ces limites seulement il est permis d'exprimer des « idées sociales ». C'était justement la fonction des syndicalistes de la cogestion : ils assument le rôle d'un « patron social » et font du paternalisme. »

Incontestablement, les patrons peuvent jubiler de cette belle opération. La cogestion dresse, en fait, un écran entre eux et les travailleurs ou si l'on préfère entre la politique capitaliste dans l'entreprise ou le groupe d'entreprises telle qu'elle est perçue par les travailleurs et les auteurs de cette politique.

Il est facile de voir que la cogestion, loin de s'opposer au processus naturel du capitalisme, l'a au contraire favorisé en surmontant l'opposition des travailleurs et en les liant plus que jamais à la production. Sous le régime de la cogestion, la Ruhr n'a plus connu de grèves et les syndicalistes ne manquent pas de souligner ce résultat pour démontrer aux capitalistes leur utilité...

« En avril 1958, la cogestion a nettement démontré ce qu'était son action réelle. Le syndicat des métallurgistes ayant demandé une augmentation de salaires de 10 %, le patronat, soutenu par les directeurs « syndicaux », la refusa. Qui plus est, la confédération patronale chargea ceux-ci des pourparlers avec le syndicat avec toujours pour mission de défendre le point de vue patronal. Les directeurs « syndicaux » se soumirent à cette obligation avec ensemble et discipline et même, semble-t-il, avec beaucoup de conviction. »

Tout cela se passe de commentaires : il faut ajouter tout de même qu'à partir du moment où une grève éclate, elle est considérée comme étant un coup porté à la cogestion et dirigée implicitement au moins contre les bureaucraties syndicaux qui participent à la direction de l'entreprise. Autre aspect de la cogestion : c'est une très bonne source de corruption. Voici en quelques lignes comment Heinz Abosch décrit ce phénomène :

(14) Heinz Abosch : « Un colosse ligoté », étude parue dans *Les Temps Modernes*, n° 192, mai 1962, pages 1698, 1699, 1701 et 1702.

« Le directeur syndical de l'entreprise qui s'occupe des affaires sociales, de l'embauche, du choix des postes, etc., forme autour de lui, avec la direction syndicale et le comité d'entreprise une véritable cour de gens qui font carrière. Si l'on fait partie du clan, on peut espérer monter l'échelle, obtenir un poste plus lucratif, entrer un jour au Conseil d'administration et même avec de la chance devenir directeur... Presque toute la couche dirigeante syndicale finit, par un détour quelconque, à faire doubler, tripler, quintupler par l'adversaire capitaliste son revenu annuel. »

On comprendra les résultats d'une enquête assez vieille maintenant puisqu'elle date de 1955 et qui montre que 11 à 16 % des ouvriers estimaient à l'époque la cogestion comme bonne et 25,8 à 48 % comme mauvaise (15).

6. Encore une fois sur la stratégie réformiste

La direction du P.C.F. combat évidemment la cogestion : pour elle, il s'agit en effet d'une collaboration de classe et elle a raison. Mais qu'oppose-t-elle à cette orientation ? La nationalisation démocratique des monopoles.

La logique des thèses du P.C.F. sur ce sujet est simple. Vous voyez, les monopoles ont une politique allant contre les intérêts des travailleurs et contre ceux de la nation. Il faut donc nationaliser les monopoles pour qu'ils ne puissent plus continuer leur politique néfaste. Les monopoles étant nationalisés, voici ce que cela donnerait : pas de chômage, élévation de la consommation, prospérité « nationale », etc. Mais cette logique simpliste présente deux défauts. Le premier, nous l'avons déjà mentionné, est d'oublier très vite que la politique des monopoles n'est qu'une manifestation du capitalisme. En sorte que s'en prendre aux monopoles n'est pas exactement s'en prendre au capitalisme dans son ensemble. L'exemple de cela est la nationalisation d'une grande entreprise comme Renault qui n'a pas permis de changer le fonctionnement de cette entreprise (il y a encore des actionnaires), ni qu'elle soit soustraite au système capitaliste.

D'une autre manière, les principes économiques du capitalisme impliquent pour la bourgeoisie qu'elle se débarrasse des secteurs considérés comme non rentables : chemins de fer, électricité, mines, etc. C'est ce qu'elle fait en acceptant les nationalisations de ce qui n'assure pas un taux de profit suffisant. En sorte que nous avons une appropriation privée des profits et une socialisation des déficits.

Enfin, l'objectif de la nationalisation des seuls monopoles, en régime capitaliste est une absurdité politique. La tendance à la constitution de monopoles est un phénomène naturel dans le cadre du capitalisme. La nationalisation des secteurs décisifs de l'économie sans renversement du capitalisme, sans l'abolition du patronat et du salariat est du domaine de l'utopie.

Le second défaut de la thèse du P.C.F. réside dans le silence qui entoure les moyens de la nationalisation démocratique des monopoles. Certes de beaux discours ont été faits sur la nécessité de mouvements d'ampleur inégalée ; le mois de mai 1968 a été de ce genre sans que la direction du P.C.F. ait envisagé un seul instant la nationalisation démocratique proposée par ailleurs, et cela alors que des centaines de milliers d'ouvriers occupaient les usines.

On peut se demander quels capitalistes, monopolistes ou pas, accepteraient sans réagir de se laisser défaire de leurs entreprises, de leurs banques et de leurs profits. On peut se demander par quel miracle les capitalistes risquant d'être dépossédés des moyens de production oublieraient de faire appel à l'état-major (bourgeois) de l'armée et de la police ; là revient le problème de la nature de classe de l'Etat et des supports de l'appareil d'Etat. Néanmoins, la nationalisation se fera lorsqu'un gouvernement « démocratique » sera en place, gouvernement qui aura l'appui de la classe ouvrière, de ses alliés naturels et des forces non monopolistiques bien sûr. Autrement dit lorsque le P.C.F. pourra pratiquer ouvertement la collaboration de classe, il essaiera par la voie de la légalité bourgeoise de nationaliser

les monopoles. Et pour qu'une telle mesure soit acceptée par les non monopolistes, il faudra éviter que les nationalisés soient sous le contrôle effectif des troupes. En sorte que la nationalisation démocratique des monopoles est à ranger soit parmi les pures utopies (et l'on ne saurait pas les objectifs impossibles des réformistes qui ouvrent la voie à la collaboration de classe et l'intégration du mouvement ouvrier dans les structures capitalistes).

Résumons-nous maintenant sur cet aspect des problèmes du mouvement ouvrier. Dans la période actuelle d'accélération du processus de concentration économique, on l'a vu dans le chapitre précédent, les capitalistes ont tout intérêt à trouver les moyens d'éviter les affrontements avec le mouvement ouvrier et toute secousse sociale qui remettretrait en cause leur compétitivité sur le marché mondial et par suite leurs taux de profits. Pour cela, ils proposent la politique des revenus et créent les structures de « participation » qui permettraient de limiter ou d'annihiler la puissance de combat des organisations ouvrières en leur arrachant par la négociation des garanties d'un calme sur le front social. Ce n'est rien moins qu'une politique d'intégration du mouvement ouvrier dans le système capitaliste d'aujourd'hui.

Aussi longtemps que subsiste la propriété privée des moyens de production la concurrence capitaliste est inévitable. Les travailleurs, sans propriété, ne surmontent leur faiblesse qu'en s'organisant collectivement, c'est-à-dire en supprimant la concurrence ouvrière. Or l'intégration dans les usines, en tant qu'elle soumet chaque travailleur individuel à l'arbitraire patronal, brise la solidarité collective et tend à opposer les travailleur les uns aux autres. On reviendrait alors cent ou cent-cinquante ans en arrière en faisant renaître la concurrence ouvrière.

Or, les organisations traditionnelles, le P.C.F., le P.S.U. et les confédérations syndicales ne proposent rien qui permette d'opposer à cette stratégie capitaliste d'intégration une stratégie de destruction du capitalisme. Au contraire, toutes ces organisations nous offrent sous les formes les plus variées la perspective d'acceptation du système capitaliste ou tout au moins des programmes qui conduisent, en fin de compte, à l'intégration. Qu'il s'agisse du contre-plan, de la planification démocratique, de la cogestion ou du programme des nationalisations démocratiques, toutes ces thèses reviennent à ceci qu'en s'installe dans le système pour le miner de l'intérieur. Pour reprendre une image maintenant connue dans l'extrême gauche, nos réformistes se trouvent en face d'un tigre particulièrement féroce discutant sérieusement sur l'outil à employer pour lui limiter les dents et les griffes, sans qu'il s'en rende compte.

Ce qui est à craindre, c'est qu'avant qu'il soit désarmé, le tigre ait bouffé les réformistes et le mouvement ouvrier avec. Car il y a en effet ce danger qu'à terme la politique d'intégration des capitalistes réussisse. Actuellement, en France, crier à l'intégration n'est pas spécialement opportun : il est clair que sur ce terrain, le gaullisme a échoué en grande partie. Une preuve de cet échec se trouve dans le grand tapage fait autour de la fameuse Confédération Française du Travail (C.F.T.) ; si l'intégration avait réussi ne serait-ce qu'en partie, on ne voit pas pourquoi les gaullistes auraient tenté de créer un syndicat. On ne voit pas non plus pourquoi ils envisageraient une modification de la loi sur les élections de délégués syndicaux : en principe, au premier tour des élections de délégués du personnel, les candidatures sont automatiquement présentées sur listes syndicales. Les gaullistes envisagent de modifier la loi pour que se présentent des candidatures libres dès le premier tour. On voit l'intérêt de cette réforme lorsqu'il s'agira du comité d'entreprise.

Mais que la politique d'intégration ait échoué pour l'instant, n'implique pas que le danger soit écarté ; bien au contraire. Nous l'avons vu, tout conduit à cette politique. Mais alors faut-il donner comme mot d'ordre la défense des organisations ouvrières ? C'est-à-dire faut-il mobiliser les travailleurs contre une politique tendant à ficeler leurs organisations ? Présenté ainsi, un tel mot d'ordre n'a évidemment aucun sens : il ne peut en prendre que dans la mesure où les travailleurs se reconnaissent dans leurs orga-

(15) La Documentation Française - Problèmes économiques, n° 1081, septembre 1968.

Ce n'était pas le cas avant mai 1968 ; et ce ne toujours pas, malgré un fort courant d'adhésion aux syndicats. Le taux de syndicalisation en France est de l'ordre de 20 % seulement. D'autre part, les travailleurs syndiqués et non syndiqués se trouvent sans armes contre la bureaucratie ; que les directions syndicales se fassent intégrer dans les commissions et comités de toutes sortes, la base ne sait que faire de précis pour l'empêcher. En sorte que les révolutionnaires ont pour première tâche, non de crier à l'intégration et d'appeler à la défense des organisations ouvrières (16), mais de proposer comme perspective aux travailleurs syndiqués de lutter pour la restauration de la démocratie dans les syndicats, d'imposer l'élection et le contrôle des représentants ouvriers dans les organismes paritaires et consultatifs, et d'interdire en fin de compte que les représentants élus puissent jouer le jeu des capitalistes en acceptant des fonctions dans les organismes exécutifs ou législatifs. Nous sommes pour la défense des organisations ouvrières mais nous l'envisageons sous la forme d'un rapport des forces favorables à la classe ouvrière et de la restauration de la démocratie ouvrière dans les syndicats.

Mais la lutte pour la démocratie au sein des organisations ouvrières traditionnelles ne saurait suffire. En réalité, l'intégration n'est possible que si le rapport des forces est défa-

(16) Il faut signaler que les militants qui lancèrent le mot d'ordre de défense des organisations ouvrières en étaient arrivés, il y a peu, au mot d'ordre de défense du Sénat pour qu'il ne devienne pas un Sénat économique, structure d'intégration des syndicats (voir à ce sujet « Partisans », n° 8).

vable au mouvement ouvrier, que si la classe ouvrière dans son ensemble subit des défaites très graves. Nous n'en sommes pas là ! Le mois de mai a révélé très exactement le contraire : une fraction importante des militants syndicalistes et politiques est prête aux combats les plus élevés. Les capitalistes qui ont peur, tentent une répression mais sont tenus à la limiter par crainte d'une nouvelle explosion qui, cette fois, pourrait bien tout balayer. Les masses viennent de faire une expérience et si elles ne sont pas prêtes à la renouveler immédiatement elles ne se sont pas pour autant assoupies. Aujourd'hui on assimile, on digère les leçons de mai 1968.

Il y a actuellement (décembre 1968) un reflux sensible de la combativité... mais c'est par rapport à mai que nous le mesurons et il faudrait peut-être mieux parler d'une période d'accalmie entre deux tempêtes plutôt que de reflux. Malgré le recul relatif que nous observons nous pouvons considérer que l'élévation de la combativité ouvrière n'a pas cessé. En sorte que la menace d'intégration n'est pas immédiate.

Dans ces conditions ce qui importe c'est de trouver une autre perspective que celle d'un enlisement dans la collaboration de classe. Nous avons fait un examen critique des différentes propositions des organisations traditionnelles. Nous allons voir maintenant si le contrôle ouvrier de la production peut offrir cette perspective socialiste que nous n'avons trouvée nulle part ailleurs que dans les programmes de l'avant-garde révolutionnaire et particulièrement dans les thèses de l'Internationale Communiste du temps de Lénine et dans le programme de transition au socialisme de la IV^e Internationale.

III. — LE CONTROLE OUVRIER

Nous nous proposons ici d'examiner les aspects théoriques du contrôle ouvrier, de tirer un bilan des expériences faites ou tentées et enfin de voir en quoi le contrôle ouvrier offre d'autres perspectives que celles présentées par les différentes organisations ouvrières traditionnelles.

1. Aspects théoriques

Commençons par les aspects les plus généraux du contrôle ouvrier, et partons pour cela du processus de production lui-même.

Nous pourrions par exemple comparer la fabrication d'un carosse pour le noble du XVII^e siècle, et la fabrication d'une voiture en 1968. Dans le premier cas, le carosse était l'affaire de trois hommes : le menuisier-charpentier, le forgeron et le bourrelier. Partant du bois brut et de la ferraille, les deux premiers arrivaient à la construction de toutes les pièces et à leur assemblage. Le bourrelier intervenait à son tour pour les sièges, et toutes les pièces de cuir, harnais compris. Nos trois hommes se trouvaient au cours de leurs différents travaux en liaison directe avec le but de leur travail. Ils suivaient la fabrication du carosse jusqu'à son terme.

Aujourd'hui, la production automobile est bien différente. On ne produit plus la voiture, mais des séries de voitures. Aucun travailleur ne fait la voiture dans son ensemble, mais chacun en fait un morceau ; avec le développement technologique et la division du travail poussée à l'extrême, une voiture exige des centaines de postes d'un travail parcellarisé. Et par suite, le rapport direct, que nous observions entre le travail et le but du travail dans le cas précédent, disparaît complètement dans l'usine moderne. La vue du processus de production que peut avoir l'ouvrier moderne ne s'élève pas beaucoup au-dessus des deux ou trois postes de travail qui précèdent et qui suivent le sien.

Nous pourrions établir d'autres comparaisons : à l'époque de la construction des cathédrales, les tailleurs de pierres signalent leurs pierres par une croix ou tout autre marque les représentant. Et il y avait un lien direct entre l'acte de tailler des pierres et l'édification de la cathédrale. La construction aujourd'hui des immeubles H.L.M. est industrialisée et ce ne sont plus des pierres taillées et signées que l'on assemble mais d'immenses plaques de béton anonymes.

De la même façon, pouvons-nous observer la différence de rapports existant entre le travail et le but du travail dans le domaine de la construction navale. Autrefois, les charpentiers préparaient chaque traverse, mettaient en forme chaque pièce du bois. Aujourd'hui, les plaques de tôle arrivent du laminoir, taillées à la cote voulue et les grues sur le bord de la cale s'en emparent et les présentent à leur place. Il ne reste plus au soudeur ou au riveteur qu'à faire l'assemblage.

En même temps que s'accentue le divorce entre le travail concret et le but du travail (la production d'une voiture, d'un immeuble) s'accentue le divorce entre le travail et ses finalités, entre l'acte technique et l'acte de décision, et cela à tous les niveaux. Le développement de la division du travail, celui de la production et donc des entreprises, a conduit petit à petit à une séparation de plus en plus grande entre les travailleurs et les centres de décision.

On produit des voitures pour qui et pour quoi faire ? Combien en produit-on ? Quel est le coût de production ? A quel prix sont-elles vendues sur le marché ? Où et par qui a été prise la décision d'abandonner tel type de production, de modifier tel autre ? Comment s'insère l'acte productif concret (au niveau du poste de travail) dans l'ensemble du processus de production ?

Mais la division du travail est une nécessité : « Il est d'abord évident que l'ouvrier parcellaire transforme son corps tout entier en organe exclusif et automatique de la seule et même opération simple, exécutée par lui sa vie durant, en sorte qu'il y emploie moins de temps que l'artisan qui exécute toute une série d'opérations. Or le mécanisme vivant de la manufacture, le travailleur collectif, n'est composé que de pareils travailleurs parcellaires. Comparée au métier indépendant, la manufacture fournit donc plus de produits en moins de temps, ou, ce qui revient au même elle multiplie la force productive du travail. » (1).

Dans les conditions de la division du travail et du développement de la production, le seul moyen de rétablir l'unité entre l'acte productif concret et les buts ou les finalités du travail est de permettre un contrôle, à tous les niveaux, du processus de production par les producteurs eux-mêmes. Il doit appartenir aux travailleurs d'organiser leur propre poste de travail, de connaître et de modifier éventuellement les liaisons entre leur acte productif et ceux qui se font dans tous les postes de travail, de connaître les besoins réels du marché, d'en déduire le volume d'heures de travail à fournir et celui des investissements. Il leur appartient de savoir et de modifier les rapports entre les coûts de production et les facturations, de connaître les différents éléments de la marche de l'entreprise et de les mettre en œuvre pour l'amélioration des conditions de travail et de vie de chaque travailleur. Le seul moyen de rétablir l'unité entre le travail concret parcellaire et les finalités du travail est donc le contrôle de l'ensemble des travailleurs sur l'ensemble du processus de production, depuis le poste dans l'usine jusqu'au sommet législatif où l'on élabore le plan, depuis l'exécution même parcellisée jusqu'au centre de décision le plus élevé.

De plus, le processus de production en régime capitaliste est marqué d'une certaine cohérence dont la source est la recherche permanente du profit maximum. La situation du travailleur individuel, ramené au rang d'instrument mécanique de la production, est simplement le reflet d'une exigence de la classe dominante : il s'agit de faire en sorte que les changements technologiques, la division du travail, le développement des forces productives, coïncident avec la recherche du profit maximum et donc avec les intérêts généraux de la classe dominante.

Le travailleur individuel, en tant qu'outil intervenant dans le processus de production, doit être parfaitement contrôlé et dirigé dans son activité au niveau du poste de travail en fonction des buts de classe de la production ; en régime capitaliste, tout est fait pour qu'il soit intégré à la recherche du profit maximum.

Ainsi le travailleur individuel n'a aucunement la possibilité de comprendre l'ensemble du processus de production dont les buts lui restent étrangers ; le produit de son travail lui est arraché automatiquement ; dans sa propre conscience, son travail lui apparaît comme ayant peu de prix, et il se considère remplacable de la même manière qu'un outil.

Le contrôle ouvrier apparaît alors comme le préalable au développement des forces productives mais à des fins différentes de celles poursuivies par les capitalistes, et ce, dans la mesure où précisément il rétablit l'unité entre le travail parcellaire et l'ensemble économique, dans la mesure donc où les travailleurs isolés peuvent concevoir un développement des forces productives coïncidant avec leurs intérêts de classe. Le contrôle ouvrier sur la production consiste donc en une appropriation par les travailleurs individuels (ou le travailleur « collectif ») de tout l'appareil de production.

(1) Karl Marx : « Le Capital », tome 2, livre premier, pages 30-31, Editions Sociales.

Mais il ne s'agit pas seulement de rétablir l'unité entre le travail parcellaire et le tout économique sur le terrain de la production d'objets ou de valeurs d'usage. En fait, une partie importante du tout économique comporte l'échange des objets produits. Notre carrossier d'autrefois pouvait calculer très directement le prix de revient de la voiture qu'il construisait pour les nobles du pays. Il n'en va pas de même pour le travailleur moderne dont l'horizon est suffisamment limité pour qu'il ne connaisse pas le prix de revient d'une voiture ou d'un immeuble. Il ne connaît qu'à peine le prix des pièces détachées qu'il utilise. Ce qu'il connaît de l'objet produit, une fois sur le marché, c'est son prix de vente. Il ignorera le prix de revient mais aussi la part des salaires qui aura été accaparée par le capitaliste, le volume des profits voire des surprofits monopolistiques. Autrement dit, le carrossier de jadis pouvait savoir, lorsque le noble le payait, pour son travail et l'objet produit, de combien il volait son client ou de combien il était volé (c'était affaire de rapport de force). Le travailleur moderne ignore le rapport existant entre les profits et les salaires ; il ignore en fait le taux de sa propre exploitation. On verra comment le contrôle ouvrier devient, par l'abolition du secret bancaire et le contrôle sur les livres de comptes, un moyen de rétablir l'unité entre l'acte de production et l'acte de répartition, un moyen de percer les mystérieuses lois du marché capitaliste et comment il permet de révéler le véritable degré d'exploitation des salariés producteurs et consommateurs.

Ainsi, en instituant son contrôle sur l'appareil de production, l'ensemble des travailleurs passe de la situation de classe exploitée et dominée par les détenteurs du capital, à celle d'une classe préparant sa propre dictature.

Nous verrons plus loin des aspects plus concrets du contrôle ouvrier sur la production et notamment, nous serons amenés à étudier de manière précise les limites de ce contrôle ou plus exactement son implication directe à savoir la prise du pouvoir d'Etat. Nous aurons à voir également la réalisation du contrôle ouvrier, tant en ce qui concerne les moyens d'y parvenir qu'en ce qui concerne les formes d'organisation qu'il implique.

2. Les expériences de contrôle ouvrier

Mais avant d'aller plus loin peut-être faut-il montrer en quoi il ne s'agit pas ici d'une utopie. Au cours de ses luttes, le mouvement ouvrier, particulièrement celui d'Europe, n'a pas cessé de manifester ses vélléités d'atteindre cet objectif d'une appropriation collective des moyens de production et du contrôle de toutes les étapes du processus de production.

La première forme de cette manifestation est l'occupation d'usine qui prend l'aspect d'un moyen de pression incomparablement efficace dans la mesure où l'occupation interdit l'emploi par les patrons de jaunes ou de chômeurs. Il prend également l'aspect d'une remise en cause plus ou moins explicite de la propriété privée des moyens de production ; et au cours de ces manifestations velléitaires, le mouvement ouvrier trouve rapidement les objectifs de l'occupation et les formes d'organisation adéquates.

— En Italie

Il faut sans doute citer en exemple le mouvement turinois des conseils d'usine qui surgit en 1919-1920.

Après deux insurrections, l'une en 1915, l'autre en août 1917, les travailleurs de Turin se lancèrent dans la mise en place de conseils ouvriers dans les usines. A Turin, parce que cette ville était à l'époque la plus forte concentration industrielle de toute l'Italie. A la fin de la guerre de 1914-1918, parce que déjà l'exemple des soviets russes avait gagné le prolétariat d'Europe occidentale. Sous l'impulsion des communistes italiens, une campagne fut lancée en faveur des conseils et accueillie avec enthousiasme. Le capitalisme sortait affaibli de la guerre mondiale et le moment était donc venu de passer à l'offensive. Voici comment Antonio Gramsci rend compte de ce mouvement pour les conseils d'usine.

« L'organisation des conseils d'usine se fonde sur les principes suivants : dans chaque usine, dans chaque

atelier est constitué un organisme sur la base de la représentation (et non sur l'ancienne base du système bureaucratique) (2), organisme qui exprime concrètement la force du prolétariat, qui lutte contre l'ordre capitaliste ou exerce son contrôle sur la production en éduquant l'ensemble des ouvriers en vue de la lutte révolutionnaire et de la création de l'Etat ouvrier... Chaque entreprise se divise en départements et chaque département en équipes de travail : chaque équipe accomplit une certaine partie du travail. Les ouvriers de chaque équipe élisent un des leurs avec mandat impératif conditionnel (3). L'Assemblée des délégués de toute l'entreprise forme un conseil qui élit en son sein un comité exécutif. L'assemblée des secrétaires politiques des comités exécutifs forme le comité central des conseils qui élit en son sein un comité urbain d'étude pour l'organisation de la propagande, pour l'élaboration des plans de travail, pour approuver les projets et les propositions particulières émanant de l'ensemble du mouvement. »

« Certaines tâches des conseils d'usine ont un caractère purement technique et même purement industriel, comme par exemple le contrôle du personnel technique, le licenciement de ceux qui se révèlent les ennemis de la classe ouvrière, la lutte avec la direction pour la conquête des droits et des libertés ; le contrôle de la production de l'entreprise et des opérations financières... »

« Bien que ni les industriels ni la bureaucratie syndicale ne voulussent reconnaître les conseils et les comités, ceux-ci obtinrent cependant d'importants succès : ils chassèrent les agents et les mouchards des capitalistes, nouèrent des rapports avec les employés et les techniciens pour obtenir des informations d'ordre financier et industriel ; dans la marche de l'entreprise, ils concentrèrent entre leurs mains le pouvoir disciplinaire et montrèrent aux masses désunies et sans cohésion ce que signifie la gestion directe des ouvriers dans l'industrie » (4).

— En Russie

Les communistes italiens qui dirigèrent le mouvement turinois des conseils d'usine avaient de qui tenir. En Russie, en 1917 et 1918 prirent naissance les soviets ouvriers, de paysans et de soldats. Le 5 mars 1917, le soviet des députés ouvriers adopte la résolution suivante :

« Dans le but de raffermir les positions conquises et en vue d'autres conquêtes, le soviet des députés ouvriers appelle en même temps qu'à la reprise du travail à créer des organisations ouvrières de tous genres comme point d'appui de la lutte révolutionnaire ultérieure pour la liquidation complète de l'ancien régime (le régime tsariste N.D.L.R.) et pour les idéaux de classe du prolétariat. »

Le 30 mai 1917 se tient la première conférence ouvrière des comités d'usine : on y explique la naissance des comités. Lorsque les ouvriers ont quitté la rue pour réintégrer les entreprises, ils ont constaté que les autorités administratives et patronales ont abandonné bon nombre d'entre elles à leur sort. Pour faire reprendre le travail, il fallait trouver un moyen de remplacer les administrateurs fuyards ; les travailleurs ont donc élu des comités d'usine chargés du redémarrage des entreprises. Lorsque les administrateurs revinrent, ceux qui furent admis à reprendre leur poste reçurent de l'aide des membres des comités. Le contrôle effectif sur la production et la marche de l'entreprise débuta ainsi ; d'élément du programme bolchévik, il devenait un instrument des ouvriers contre les capitalistes. Dans un

(2) Il s'agit ici de la représentation directe, opposée à la représentation de la bureaucratie syndicale dans les comités d'entreprise, reconnus par les patrons dans quelques usines.

(3) Mandat impératif conditionnel : c'est un mandat limité à la réalisation des tâches précises ou à la présentation de positions déterminées de manière rigoureuse.

(4) A. Gramsci : « Le mouvement turinois des Conseils d'usine ». Rapport adressé en juillet 1920 au Comité exécutif de l'Internationale Communiste in A. Gramsci, Œuvres choisies, pages 316, 317, 318, Editions Sociales, Paris, 1959.

premier temps, « les droits et les devoirs des comités d'usines se définissent non par la loi écrite et même les instructions, mais exclusivement par l'instinct ouvrier et les raisons révolutionnaires qui venaient des profondeurs de la masse ouvrière » (5).

Mais la masse ouvrière et ses organisations n'avaient pas encore pris le pouvoir central d'Etat. On était, entre février et octobre 1917, dans la phase de dualité de pouvoir et une lutte opiniâtre était menée par les patrons contre la journée de 8 heures et les comités d'usines. Dans cette mesure il n'y eut pas tout de suite de loi sur ces deux points. Ce n'est que le 23 avril 1917 que le gouvernement bourgeois provisoire fut contraint de légaliser ce qui, par la négociation ou par la voie révolutionnaire, devenait progressivement un état de fait. Mais la loi du 23 avril était encore insuffisante et nettement en retrait des conquêtes réelles des travailleurs, en sorte qu'un peu partout les comités avaient leur propre constitution, leur propre statut. Voici un modèle de genre, rédigé par la conférence des comités d'usines de l'industrie de guerre de Pétrograd :

« Du comité d'usine viennent toutes les ordonnances concernant le règlement intérieur fixé par la loi (comme : règlementation du temps de travail, salaires, embauche et licenciement, congés, etc.) avec notification au directeur de l'usine ou de la section. »

« Tout le personnel administratif : les cadres supérieurs, chefs de sections ou des ateliers, techniciens est engagé avec l'accord du comité d'usine qui doit en faire la déclaration lors de la réunion générale de toute l'usine ou par l'intermédiaire des comités aux ateliers. »

« Le comité d'usine a le droit de récuser les personnes de l'administration qui ne peuvent pas garantir des relations normales avec des ouvriers. »

« Le comité d'usine constitue l'organe qui contrôle l'activité de la direction dans les domaines administratif, économique et technique. Dans le but de réaliser ce contrôle préalable, le comité d'usine envoie un de ses membres pour le représenter auprès de la direction, dans les comités économiques et techniques ainsi que dans les différentes sections de l'usine ; en outre, au représentant du comité d'usine doivent être présentés, pour le tenir au courant, tous les documents officiels de la direction, les budgets de production et de dépenses ainsi que toutes les pièces d'entrée et de sortie » (pièces comptables N.D.L.R.)

Il faudrait rendre compte de l'évolution complète de cette offensive ouvrière. Elle ne fut pas aussi linéaire qu'elle pourrait le paraître ici : les comités d'usines existaient parallèlement au pouvoir capitaliste dans l'usine : le prolétariat constituait ses instruments d'un contrôle ouvrier et avait pour centre organisationnel non le parti mais le soviet de députés ouvriers. La bourgeoisie de son côté tentait par tous les moyens de limiter le flot de la révolution, de reprendre ses droits sur les usines et s'organisait autour de son centre idéologique, le gouvernement provisoire. Ce qui rendit, dans ce combat, le contrôle ouvrier nécessaire, c'est le fait de la guerre lui-même. Les soldats du front manquaient de ravitaillement et de matériel (fusils, cartouches, etc.). Une campagne menée dans la presse contre la journée de 8 heures mettait sur le compte des ouvriers d'usines la faiblesse du ravitaillement. Mais la bourgeoisie démasquée au cours de cette campagne ne s'arrêta pas pour autant. Après la calomnie il lui fallait recourir au lock-out et même au sabotage pour tenter de dresser les soldats contre les ouvriers et les comités d'usine, et en fin de compte pour restaurer entièrement l'arbitraire patronal dans l'entreprise.

La catastrophe économique qui guettait la Russie en guerre aurait eu non seulement des répercussions sur le front mais mettait en cause, à brève échéance, l'ensemble des conquêtes ouvrières depuis février 1917. Ici apparaît nettement la notion de transition sur laquelle nous reviendrons plus loin : la défense des acquis de février entraînait logiquement la conquête de nouvelles positions. Pour inter-

dire les lock-out et les sabotages, les ouvriers devaient contrôler totalement et étroitement l'embauche, les licenciements et l'ensemble de la production. Toute autre mesure inférieure en portée eût conduit à un effondrement général de la production et donc du front de guerre : par suite, les armées impérialistes auraient fait irruption dans la Russie révolutionnaire et remis la bourgeoisie en selle.

La conférence panrusse des comités d'usine devait déclarer le 19 octobre 1917 :

« Après avoir renversé l'absolutisme sur le plan politique, la classe ouvrière veut faire aussi triompher ses aspirations démocratiques sur le plan économique. L'idée d'un contrôle ouvrier est l'expression de cette aspiration, idée surgie en pleine ruine économique que la politique criminelle de la classe dominante a créée.

L'organisation du contrôle ouvrier est une manifestation saine de l'esprit d'initiative prolétarien dans le domaine de la production comme il l'est de l'activité du parti dans le domaine de la politique, de celle des syndicats dans le domaine des salaires, des coopératives dans le domaine de la consommation et des clubs dans le domaine de l'instruction.

Les ouvriers, plus que les patrons, sont intéressés au travail régulier et ininterrompu des entreprises. Sous ce rapport, l'introduction du contrôle ouvrier garantit les intérêts de toute société contemporaine, de tout le peuple, bien davantage que le seul jugement autocratique des patrons guidés par les considérations de profit matériel ou politique.

Seul le contrôle ouvrier de l'entreprise capitaliste, en prenant conscience de ses objectifs et de son importance sociale, créera les conditions favorables à l'instauration de notre ferme autogestion ouvrière et au développement d'un travail productif. » (6)

Mais il fallait alors poser le problème du pouvoir central, du pouvoir d'Etat : la réalisation du contrôle ouvrier l'exigeait. La déclaration de la conférence panrusse donnait un mot d'ordre mais sans préciser les moyens de le mettre en œuvre. Le contrôle ouvrier ne pouvait être une mesure propre à quelques entreprises du fait même de la catastrophe économique qui menaçait la révolution. Le contrôle ouvrier devait donc devenir une véritable loi que le pouvoir central pouvait seul énoncer. Aussi, le gouvernement provisoire bourgeois devait-il disparaître pour laisser la place au gouvernement des soviets et le 14 novembre 1917, le premier décret sortait concernant le contrôle ouvrier et fixant les modalités pratiques de sa réalisation (7).

« Le contrôle ouvrier est réalisé par tous les ouvriers d'une entreprise donnée par l'intermédiaire de leurs institutions électives : les comités d'usines, d'ateliers, les soviets de starostes (8), etc.

« Les organes du contrôle ouvrier ont le droit de surveiller la production, d'établir le minimum des fabrications de l'entreprise, de prendre des mesures pour fixer les prix de revient ; ils ont un droit de regard sur la correspondance et la comptabilité. Le secret commercial est aboli. » (9).

La résistance acharnée des patrons contre le contrôle ouvrier se manifeste par des fermetures d'usines et de puits de mines, par l'enlèvement de machines-outils et des matières premières. La seule mesure possible alors était l'expropriation pure et simple des patrons et la nationalisation des usines.

Ouvrons une parenthèse : on peut juger de la qualité du mot d'ordre de « nationalisation démocratique » à la lumière de cette riche expérience de la Russie révolutionnaire. Qui

(6) Autogestion, n° 4, décembre 1967. Cité dans l'étude de A. Pankratova.

(7) On ne soulignera sans doute jamais assez l'écart existant entre la démarche de la Révolution russe et celle, beaucoup plus éthéâtre, des courants spontanéistes. Pour les premiers, il fallait coordonner et unifier les initiatives multiples des masses au niveau des usines, et pour cela la prise du pouvoir d'Etat était une nécessité ; de même apparaît nécessaire de mettre sur pied un pouvoir central, celui des Soviets, capable d'organiser une offensive généralisée du prolétariat, d'exproprier les capitalistes et de faire fonctionner l'ensemble de l'économie. Pour les seconds, il faut s'en tenir aux Comités d'usine A LA BASE (mot magique qui réglerait tout) et conduit à développer l'autogestion dans des usines isolées les unes des autres, sans coordination centrale de l'économie.

(8) Représentants des mîrs ou communautés villageoises.

(9) Op. cit.

(5) A. Pankratova : « Les Comités d'usines en Russie à l'époque de la Révolution (1917-1918) ». Etude parue dans la revue Autogestion, cahier n° 24, décembre 1967.

nationalise ? En Russie, c'est le pouvoir des soviets, après que la classe ouvrière a conquise le contrôle total de la production. Pour les « communistes » du P.C.F., ce serait un gouvernement « démocratique » non défini, unissant les représentants du mouvement ouvrier à ceux des secteurs capitalistes « non monopolistes ». Dans l'esprit des révolutionnaires de 1917, la démocratie était celle des conseils et comités ouvriers élus. Dans l'esprit des réformistes de 1968, la démocratie n'est pas celle des travailleurs mais une démocratie bourgeoise rénovée, véritable ou avancée !

3. Les échecs

Mais il ne suffit pas de présenter quelques brillants exemples pour que le contrôle ouvrier devienne le mot d'ordre clé de la lutte anticapitaliste. Le contrôle ouvrier a été remis largement en question dans la pratique ; aussi faudrait-il examiner comment et pourquoi il n'a pas pu se développer notamment en U.R.S.S. mais aussi en Yougoslavie, en Algérie, etc. Or, si nous cherchons les causes de la disparition des soviets en U.R.S.S. ou des limites des conseils ouvriers en Yougoslavie, nous devons analyser les origines du phénomène bureaucratique dans les Etats ouvriers. C'est là un autre sujet ; toutefois nous résumerons simplement les causes de ce que nous appellerons des échecs.

— En U.R.S.S.

En U.R.S.S., se sont créés presque spontanément des soviets dans tous les domaines : soviets de soldats, de paysans, d'ouvriers. Dans la période de guerre, les soviets ouvriers sont évidemment le fer de lance de la révolution. La classe ouvrière par ses nombreuses grèves, par sa lutte constante contre la répression tsariste, par l'existence de ses organisations et par son niveau culturel moyen est de loin la couche sociale disposant des meilleures traditions de lutte dans la Russie de 1917. Bien que numériquement faible par rapport à la paysannerie, la classe ouvrière russe est déjà une armée disciplinée et constitue la force motrice essentielle de la révolution. C'est elle qui fournira les meilleurs cadres des gardes rouges, les meilleurs soldats de l'Armée Rouge, les meilleurs cadres politiques. Et c'est elle qui se trouvera au premier rang des combattants de la guerre civile.

Aussi, à la fin de la guerre, lorsque la révolution est venue à bout de ses ennemis, la situation est-elle catastrophique. Les meilleurs dirigeants des soviets et la meilleure partie de la classe ouvrière a été déclimée. Dans les usines qu'il faut ou reconstruire ou remettre en fonctionnement, ce sont des paysans analphabètes qui affluent des campagnes. Dans ces conditions que peuvent devenir les soviets et le contrôle ouvrier ? Les paysans, avec leurs traditions religieuses, voire même barbares, avec leur niveau culturel arriéré, leur manque de qualification technique ne peuvent être les cadres de l'économie. Dans ces conditions, ce sont des cadres du parti et plus souvent de petits fonctionnaires besogneux de l'ancienne administration tsariste qui prennent en charge l'organisation de l'usine et s'arrogent des pouvoirs étendus.

On sait également le degré de misère effroyable de la Russie au sortir de la guerre civile. On cite volontiers les cas d'anthropophagie comme preuve de la famine qui sévissait alors. Les paysans bloquaient les stocks de céréales, de viande, de lait ; dans les villes, la pénurie de nourriture fut incontestablement un facteur de renforcement de la bureaucratie. En effet, le personnage important en période de pénurie est celui qui dispose du pouvoir de distribuer, de partager les rares produits nécessaires. Celui-là ne se borne pas à partager. Il choisit des priorités : les dirigeants de l'usine avant les ouvriers, les membres du parti avant les non-organisés, ceux qui obéissent fidèlement aux consignes avant les fortes têtes. Le rôle de garant de la misère devient alors source de corruption et de priviléges. Le fonctionnaire qui détient une fonction de ce genre acquiert rapidement des pouvoirs discrétionnaires. De plus, il est amené, à partir des priorités qu'il établit, à dresser une véritable hiérarchie des rôles, le directeur d'usine ou le membre d'une instance

dirigeante du parti ayant plus d'importance à ses yeux que l'ouvrier devant sa machine (10).

Les conditions de la montée de la bureaucratie et de la mort des soviets en Russie ont leur importance : elles sont spécifiques à une période et une situation donnée (isolement de l'Etat ouvrier, arrérage des travailleurs, pénurie de biens de consommation nécessaires, etc.). Elles ne sont en rien imputables au bolchévisme ou à la pratique du contrôle ouvrier (11). Mais l'analyse du phénomène bureaucratique amène à quelques conclusions quant aux moyens à mettre en œuvre pour enrayer toute bureaucratie qui pourrait se manifester dans des organismes de contrôle ouvrier (formation de cadres, caractère électif des organismes, séparation nette des fonctions dans le parti et le comité d'usine, etc.). Enfin, les caractéristiques de la Russie de 1917 et celle de la France en 1968 nous amèneront à un examen minutieux de ce que nous entendons par période de transition ; dans le cadre d'une économie centralisée, d'une industrie concentrée, le schéma russe n'est évidemment pas applicable sans de sérieux aménagements. C'est ce que nous traiterons dans la dernière partie de cette étude.

— En Yougoslavie

En Yougoslavie, les problèmes ne se posent pas dans les mêmes termes. En 1950, ont été institués les comités d'usines après la prise du pouvoir, par l'équipe qui avait dirigé la révolution. C'était une démarche différente de celle de la Révolution russe. L'autogestion était une décision prise à froid, par l'appareil politique. On remettait au niveau de chaque entreprise un pouvoir de gestion aux travailleurs. Mais le système de l'autogestion n'avait de sens que si le contrôle des travailleurs pouvait s'exercer de la base au sommet. Or, en Yougoslavie comme dans tous les Etats ouvriers, le pouvoir est détenu par une bureaucratie à trois têtes : la bureaucratie politique de la Ligue des Communistes Yougoslaves, la bureaucratie administrative des organismes gouvernementaux et la bureaucratie technique comprenant des planificateurs et des directeurs d'usine. Dans ces conditions, l'autogestion, au niveau de l'entreprise, est vidée de son contenu. « Les véritables options économiques ne s'exercent pas au niveau de l'entreprise mais au niveau de l'économie dans son ensemble. Le caractère largement fictif de l'autogestion ouvrière en Yougoslavie découle du fait que ces options ont été jusqu'ici le monopole du groupe dominant très restreint de la L.C.Y. » (12.) Au niveau des entreprises, la bureaucratie technique dispose de pouvoirs très étendus :

« Au sein des conseils ouvriers, les bureaucraties usent et abusent surtout de leur « compétence technique » ; le passage à « l'économie de marché » entraîne la multiplication des « procédés scientifiques » pour pré-déterminer la réponse à des multiples questions. On détermine, par des calculs savants, les « tendances de la demande » ; on transforme la question de l'organisation du travail d'un problème de rapports sociaux en une question tranchée par la science ». Comme par hasard, on s'inspire à ce sujet des systèmes patronaux de Job-evaluation d'Occident, vigoureusement combattus même par les syndicats réformistes occidentaux. Les ouvriers se sentent largement désarmés devant cette augmentation n'ayant pas à leur disposition des ser-

(10) Voir Léon Trotsky : « La Révolution trahie ».

Dans son ouvrage principal sur la dégénérescence bureaucratique en U.R.S.S., Trotsky mentionne le fait que la puissante armée rouge que l'on démolissait intervint comme facteur de bureaucratisation. Ses cadres tentaient à transposer dans la production les méthodes rigoureuses de discipline qui avaient fait leur preuve au cours de la guerre civile dont ils sortaient victorieux.

(11) Toutefois, la direction bolchévique n'a pas porté suffisamment son attention sur le danger bureaucratique. Lénine, peu de temps avant sa mort, avait dénoncé quelques unes des manifestations bureaucratiques (voir Œuvres complètes, tome 36) ; il devait également envisager une offensive d'ensemble contre la bureaucratie, offensive qu'il mit au point avec Léon Trotsky. Mais la mort de Lénine devait modifier considérablement le congrès de 1924 du P.C.U.S. Les bolchéviques-léninistes craignirent qu'un combat ouvert contre la bureaucratie ne conduise à un affaiblissement du parti voire à une scission considérée comme dangereuse compte tenu de la situation de forteresse assiégée dans laquelle se trouvait la Russie. Ainsi le testament de Lénine ne fut-il pas rendu public et, plus tard, la même crainte amenait des révolutionnaires comme Zinoviev et Kamenev à écrire et signer des actes de soumission à la bureaucratie.

(12) Revue Quatrième Internationale, n° 29, novembre 1966 : « Où va la Yougoslavie ? », page 23 (L.C.Y. : Ligue Communiste Yougoslave).

vices de documentation et d'information centralisés, contradictoires et critiques par rapport à la « science » des managers. Il leur arrive quand même de temps en temps de s'indigner d'une proposition particulièrement scandaleuse, de l'écarter voire de licencier un directeur par trop dédaigneux des intérêts des travailleurs.

« Mais dès lors qu'on passe du niveau de l'entreprise au niveau supérieur, la puissance des bureaucrates cesse d'être quelque peu limitée par le fonctionnement — même caduc — de l'autogestion ouvrière. Elle devient absolue. A la chambre des producteurs de l'Assemblée fédérale, siègent à peine quelques ouvriers manuels effectivement au travail. L'immense majorité des représentants « élus » sont des bureaucrates ou des membres de l'intelligentsia technique. » (13)

On voit dans cette expérience, toute la faiblesse des théories qui préconisent l'organisation et le contrôle à la base et seulement à ce niveau. Ainsi envisagée, l'autogestion est parfaitement fictive ; pour être réelle, elle doit être instaurée à tous les niveaux et s'inscrit donc dans une logique antibureaucratique (préoccupation essentielle des partisans du contrôle à la base) (14).

4. En France

Il n'est pas sans intérêt d'examiner les velléités récentes d'un contrôle ouvrier en France. Il faut d'abord noter qu'à de rares exceptions près, les tentatives qui ont pu être faites ne visaient pas précisément la constitution de nouvelles structures et d'un ordre socialiste. Le plus souvent les tendances en ce sens se manifestaient au travers de la constitution d'organismes pour le combat revendicatif, et ce en marge des syndicats existants.

— Les coopératives

Toutefois, dès le siècle dernier, dans la période 1830-1870, les tentatives d'instaurer l'autogestion furent nombreuses : sociétés mutuelles et sociétés fraternelles prirent leur essor d'abord à Lyon et se multiplièrent. Coopératives de consommation le plus souvent, elles devinrent en certains cas des coopératives de production : associations fraternelles des ouvriers menuisiers, des cordonniers-bottiers et bien d'autres qui eurent une vie particulièrement éphémère. Karl Marx, en 1864, devait saluer devant l'Association internationale des Travailleurs, ce mouvement coopératif qui apportait la preuve que l'organisation de la production n'impliquait en rien l'existence de la classe des maîtres. En 1866, le Congrès de la 1^{re} Internationale réitérait son soutien au mouvement coopératif mais mettait en garde contre un danger énorme : si le mouvement devait se limiter à une expérience de laboratoire, il ne survivrait pas et risquait de dégénérer par la création de sociétés de commandite ne se distinguant pas des sociétés capitalistes. Il fallait procéder à une transformation de toute la société et prendre le pouvoir.

Mais ces appels de l'Internationale ne furent que peu entendus : le mouvement de coopération n'avait certainement pas en vue une transformation révolutionnaire de la société. Il était le fait d'une minorité ouvrière très proche de l'artisanat et gagnée aux idées d'Owen. Le plus souvent, il se confondait avec deux tendances contradictoires : la première cherchait à constituer des organisations de type syndical en vue de combattre la misère soit par l'action gréviste soit par le secours mutuel. La seconde tendance consistait à rechercher les formes d'une association avec les patrons (l'association Capital-Travail ayant la lettre). Enfin, il faut mentionner que ce mouvement fut considéré comme dangereux par les préfets et les autorités gouvernementales qui avaient compris en quoi les coopératives ou les sociétés fraternelles pouvaient devenir très vite des foyers d'agitation politique. Aussi, après le coup d'Etat du 2 décembre, les autorités s'empressèrent-elles d'interdire et de détruire les coopératives.

(13) Ibidem, p. 23.

(14) Sur ce sujet, Lénine recommandait « que tous deviennent, pour un temps, des bureaucrates et que, de ce fait, personne ne puisse devenir bureaucrate ». (L'Etat et la Révolution).

— Le front populaire

Le mouvement de luttes sociales qui suivit le succès du front populaire n'a pas exactement une valeur d'exemple en ce qui concerne le contrôle ouvrier. Des tentatives d'autogestion ont été faites dans l'industrie automobile et immédiatement étouffées à la fois par le gouvernement de front populaire et les stratégies du P.C. et des syndicats ouvriers. Il n'était pas question à l'époque de renverser le capitalisme (Blum l'a déclaré sans ambiguïté au procès de Riom) et il fallait selon Thorez savoir terminer une grève... Mais ce qui nous intéresse ici, c'est que presque spontanément les travailleurs occupèrent les usines. Le mouvement d'occupation, indépendamment du fait que les travailleurs n'avaient pas une conscience claire de ses implications et ses finalités, constituait à coup sûr une contestation puissante de la propriété privée des moyens de production ; si les stratégies du mouvement ouvrier ne s'en sont pas rendus compte, les capitalistes, eux, ne s'y trompèrent pas. Pour eux, c'était le commencement de la fin et ils furent pris d'une peur panique, préférant céder des avantages importants au cours des négociations à l'hôtel Matignon plutôt que de tout perdre. Au cours de la lutte, nous l'avons dit, l'autogestion était venue à l'esprit de nombreux travailleurs et en certaines endroits on songeait à redémarrer la production, mais sans le patron et ses serviteurs.

Là, s'est révélée une dynamique : de l'occupation d'usine en tant que moyen d'arrêter le travail et de faire pression sur les patrons, on passait à l'appropriation collective de l'usine. Parce qu'ils étaient aveugles ou bien parce qu'ils suivaient une ligne de collaboration de classe, les dirigeants ouvriers ne firent rien pour développer cette tendance. Bien au contraire : ils dépensèrent une énergie considérable à transformer l'occupation d'usine en occasion d'une immense kermesse. On festoyait, on dansait, on buvait dans les usines occupées. Mais, en dehors des cas où les fascistes se livraient à quelques provocations, l'éducation politique était oubliée et aucune perspective au-delà des accords Matignon n'était ouverte. Cette affaire rappellera sans doute à de nombreux travailleurs la déception de Grenelle en mai-juin 1968 et l'échange de la grève contre des élections... (15).

— La libération

Ce n'est qu'en 1945 qu'une première ébauche légalisée de contrôle ouvrier a existé. Au lendemain de la libération, les ouvriers avaient à faire redémarrer les usines dont les patrons « collabo » avaient fui ou bien étaient arrêtés. Sortant des maquis, les résistants (F.T.P. notamment) avec leurs armes, établissaient consciemment ou non, les conditions d'un rapport de force favorable au mouvement ouvrier.

C'est dans une telle conjoncture que les capitalistes, avec l'assentiment des élus communistes et socialistes, instituèrent les comités d'entreprise. En tant que produit d'un rapport de force et surtout d'une mobilisation révolutionnaire des masses, les comités d'entreprises constituent une conquête ouvrière. En tant qu'organes institués par les capitalistes et limités par eux dans leur rôle, les comités d'entreprises sont des instruments de collaboration des classes. L'article 3 de l'ordonnance de 1945 instituant les comités d'entreprises est éloquent puisqu'il donne d'un seul coup le double aspect de ces organismes :

« Art. 3. — Dans l'ordre économique, le comité d'entreprise :

a) étudie les suggestions émises par le personnel dans le but d'accroître la production et d'améliorer le rendement.

(15) Cet exemple de juin 1936 devrait inciter à une sérieuse réflexion sur le poids de la bureaucratie et sur ce que certains entendent lui opposer, à savoir l'action à la base. L'action à la base est évidemment nécessaire, sinon il n'y aurait pas de mouvement de masse et donc pas de révolution. Mais, même lorsque des révolutionnaires peuvent déborder localement les bureaucraties et faire qu'une lutte soit une lutte anti-capitaliste, il reste que la toute-puissance des bureaucraties ouvrières intervient pour isoler et étouffer la lutte exemplaire menée localement. C'est ici qu'apparaît la nécessité d'une organisation révolutionnaire nationale et même internationale, capable d'informier les travailleurs des luttes et initiatives qui ont valeur d'exemple, capable également d'en formuler les prolongements sous forme d'explications propagandistes et de mots d'ordre agitatoires, capable enfin de proposer des modalités d'une généralisation de l'expérience.

b) Il est obligatoirement informé des questions intéressantes l'organisation, la gestion, et la marche générale de l'entreprise. Dans les entreprises revêtant la forme d'une société anonyme la direction est tenue de communiquer au comité le compte des profits et pertes, le bilan annuel et le rapport des commissaires aux comptes... »

D'une part, on tentait d'utiliser les représentants des travailleurs comme intermédiaires entre patrons et ouvriers : les délégués des comités d'entreprises auraient eu pour fonction de rationaliser la production et de cautionner ou même de prendre la responsabilité des implications (« dans l'ordre économique » capitaliste) de cette rationalisation (chômage, stagnation des salaires, etc.). L'exemple de la cogestion en Allemagne revient immédiatement à l'esprit.

Mais d'autre part, sanctionnant un rapport de force favorable au mouvement ouvrier, on introduisait dans le décret l'ouverture des livres de compte. C'est précisément cette clause que les capitalistes n'ont pas voulu respecter. Les directions d'entreprises ont évité de montrer l'essentiel de leur comptabilité qui aurait permis une jolie publicité sur les profits. Ce qui est révélé à la rigueur, ce sont les chiffres avouables et notamment ceux que les comptables donnent au fisc. Les accroissements de capital n'étaient pas connus sinon des administrateurs et pour une bonne raison, c'est qu'en général, ils étaient camouflés sous la forme de création de filiales.

Refusant de jouer le jeu de la collaboration de classe, les capitalistes rendaient inutile le premier point de l'article 3 de l'ordonnance de 1945 : les représentants ouvriers n'avaient aucune raison d'accepter de servir d'instruments entre les mains des patrons. La dégénérescence des comités d'entreprises n'a pas pour seule cause le refus des capitalistes de montrer leur comptabilité. Si les délégués élus, les organisations syndicales et politiques du mouvement ouvrier avaient eu une optique révolutionnaire, il est probable que l'examen critique de la gestion capitaliste et de l'organisation de la production eut été possible. Mais au lieu de revendiquer l'ouverture des livres de comptes et donc l'application de l'ordonnance, les représentants ouvriers firent du « social ». Aujourd'hui, les comités d'entreprise servent à organiser la distribution de jouets, à gérer des cantines ou des centres de repos. Sans sous-estimer l'intérêt des œuvres sociales dans les entreprises (en tant qu'organisation d'une consommation collective) il faut constater que nous sommes loin des objectifs du mouvement ouvrier à la fin de la guerre. Cet éloignement des objectifs de 1945 a été d'ailleurs aggravé par la réforme de 1965 qui fait obligation pour les membres des comités d'entreprise de ne pas répercuter vers la base les informations données par le chef d'entreprise et présentées comme confidentielles. Qui fixe le caractère confidentiel d'une information ? Le chef d'entreprise bien sûr ! Et ce monsieur est protégé, car tout manquement à cette obligation de discrétion pourrait entraîner des sanctions professionnelles et civiles, c'est ce qu'affirmait, en 1965, Gilbert Grandval alors ministre gaulliste du travail (16).

Il resterait aujourd'hui à démontrer que les travailleurs doivent abandonner les comités d'entreprise ; cela n'est pas tout-à-fait une évidence du fait du caractère double de ces comités : conquêtes ouvrières et instrument de la collaboration de classe, voire de l'intégration au système capitaliste. Les travailleurs ne s'en détourneront pas dans la mesure où les avantages matériels qu'ils peuvent obtenir par ce canal constituent la seule perspective qui leur est offerte. Mais à partir du moment où l'objectif d'un véritable contrôle sur la production est en vue, où il ne fait plus aucun doute pour l'ensemble des travailleurs que le remède aux stagnations, récessions, chômage, etc., est précisément leur contrôle sur les livres de compte, l'embauche et les objectifs de la production, alors il faudra parler des actuels comités d'entreprise au passé. Ils seront morts et probablement avec eux les réformistes et les bureaucraties qui s'y accrocheront.

(16) On pourra se reporter à une suite d'études sur l'intégration parues dans « L'Internationale », n° 32, 33, 34, 37.

Pour l'instant, il y a tout lieu de mettre en évidence les limites de ces comités : cela veut dire notamment l'exigence et de l'application de l'ordonnance de 1945 et de l'abolition du décret sur le secret qui a été institué en 1965. Par les comités d'entreprise, il faut également tenter de faire passer toutes sortes de revendications concernant l'emploi, les reclassements, l'éducation technique et culturelle. C'est au travers de luttes, même limitées à un secteur industriel ou un autre, sur ce terrain qu'enfin les illusions sur le comité d'entreprise-conquête ouvrière disparaîtront.

On a connu, au cours des récentes années, des situations où la revendication du contrôle ouvrier était formulée, même peu clairement, par les travailleurs. Ce fut le cas dans la construction navale à Port-de-Bouc, en 1966 : les Forges et Chantiers de la Méditerranée déposaient leur bilan et il y eut des lock-out. Les cadres et la C.F.D.T. exigeaient, sans succès, qu'une commission tripartite (ouvriers, patrons, représentants du gouvernement) puisse examiner la comptabilité des chantiers. La faillite semblait douteuse : elle n'était que le maquillage d'une concentration dont Onassis allait bénéficier. C'est sans doute pourquoi ni les patrons ni le gouvernement ne donnèrent suite à cette revendication importante. Certes la création d'un organisme mixte ouvriers-patrons-gouvernement présente le risque de devenir un instrument aussi bien de dénonciation d'une faillite qui n'en était pas une, que de corruption et de collaboration de classe. Mais il en sera ainsi tant que les velléités de contrôle se manifesteront dans des secteurs isolés ; à partir du moment où l'objectif est généralisé et donne lieu à une mobilisation de masse, il n'est plus possible d'envisager une corruption générale du mouvement ouvrier (17).

5. Mai 1968 et le contrôle ouvrier

L'expérience récente du mois de mai 1968 est probablement la plus intéressante notamment pour toutes les générations qui n'avaient pas connu 1917, 1920, 1936 ou 1945. Faute d'avoir reçu une éducation politique ou syndicale leur permettant d'assimiler les expériences passées, les combattants de mai durent redécouvrir ce que leurs aînés avaient appris (et peut-être oublié) de leurs luttes. Et si les initiatives novatrices n'ont pas manqué, les erreurs déjà faites par les « anciens » ont été réitérées pour la plupart.

Il faut d'abord reconnaître aux étudiants le mérite d'avoir mis à l'ordre du jour l'occupation des lieux de travail. Certes, ils n'avaient rien inventé : le mouvement ouvrier avait découvert cette arme depuis longtemps et s'en était servi récemment chez Rhodiacéta, chez Berliet, chez Peugeot. Mais ces occupations d'usines n'avaient pas été généralisées. Les étudiants, eux, utilisèrent l'occupation des facultés comme arme dans un combat d'ensemble de leur mouvement. En ceci, ils donnèrent un exemple décisif et incitèrent l'ensemble des travailleurs à utiliser les mêmes procédés.

Le premier réflexe des grévistes après la victoire des étudiants qui reconquéraient leurs universités et les occupaient, fut donc d'occuper les usines. Par son ampleur sans précédent, ce mouvement fut une remise en cause de la propriété privée des moyens de production. Aussitôt commencé, il fut marqué par une tendance « soviétique » indéniable. Des comités se constituaient dans les usines et les quartiers. Il s'agissait pour eux d'organiser la grève. Certains comités se chargeaient de la sécurité des lieux de travail, d'autres de l'approvisionnement des grévistes, d'autres de collecter des fonds, d'organiser des réunions, etc. De nombreux comités de grève ou d'action envoyait des militants en province afin d'en ramener des vivres qui étaient distribuées aux portes des usines. L'hôpital improvisé de la Sorbonne reçut une quantité très grande de produits pharmaceutiques. Les grévistes de telle société pétrolière trouvaient le moyen d'approvisionner les grévistes de différentes usines. Ailleurs, il y eut de véritables

(17) Nous comprenons corruption sous ses divers aspects : depuis les délégués incontrôlés que l'on achète pour obtenir leur silence et leur caution jusqu'à la soumission des travailleurs aux intérêts de l'entreprise capitaliste contre quelques avantages matériels.

contrôles des prix organisés par les grévistes sur les produits agricoles. Aux informations mensongères de la presse et de la télévision, on opposait l'information par des affiches (Beaux-Arts) ou par des journaux muraux. Il y a eu, au cours de cette période une véritable organisation des masses pour la lutte et la victoire et cette organisation se fixait en de nombreux cas les tâches de l'autogestion.

Vu plus en détail, mai 1968 a posé deux problèmes étroitement liés. Le premier est celui d'une appropriation collective des moyens de production et d'un contrôle ouvrier ; le second, celui d'une nouvelle formule gouvernementale et du renversement de l'Etat bourgeois. Il faut signaler, concernant l'appropriation collective et le contrôle ouvrier trois expériences marquantes.

La première est celle de la C.S.F. où furent liés au cours d'une même lutte les revendications matérielles et l'objectif de l'autogestion. Ce furent des militants de la C.F.D.T. qui donnèrent l'impulsion décisive à ce mouvement dont la démarche mérite d'être signalée. Les travailleurs de l'usine de Brest, peu spécialisées, exigèrent l'éducation permanente et un droit de regard sur l'organisation de l'usine. Ils voulaient également connaître la répartition des travaux entre les diverses usines de la C.S.F. Que tout cela ait pu conduire à l'idée de l'autogestion peut paraître surprenant et ne peut s'expliquer que si l'on comprend le sens de la décentralisation industrielle. En effet, décentraliser signifie officiellement que l'on crée des emplois en province et que l'on décongestionne les cités urbaines. Moins officiellement, cela signifie aussi, pour le patronat, la recherche d'une main-d'œuvre peu spécialisée, peu organisée sur le plan syndical et qu'il peut payer à bas prix. Ainsi, le niveau de qualification et celui du salaire sont en relation directe. La nature du travail à exécuter est fonction du niveau de qualification et peut en limiter l'élévation (c'est le cas des travaux qui exigent la répétition des mêmes actes). Le jour où l'usine cesse sa production, le bas niveau de qualification et la spécialisation (reproduction des mêmes gestes) ne permettent pas de retrouver un emploi, surtout dans une région peu industrialisée comme la Bretagne. Entre le niveau des salaires et l'autogestion, il n'y avait donc que quelques pas dont le niveau de qualification et l'éducation permanente, la sécurité de l'emploi et la répartition du travail au sein du groupe C.S.F.

La seconde est celle du C.N.R.S. Les chercheurs scientifiques décidèrent de créer des comités de gestion au niveau des laboratoires en vue d'établir un contrôle sur les moyens de la recherche et les objectifs de leur travail. Ils entendaient bien ne plus travailler en aveugles mais décider des choix et de l'orientation de leurs recherches. C'est d'ailleurs du C.N.R.S. et des chercheurs que partit un tract attaquant violemment l'orientation de la recherche scientifique subordonnée aux objectifs militaires de Gaulle.

La structure mise en place dans ce secteur se compose de comités de gestion élus en juin 1968 et transformés très récemment en comités de laboratoires. Ce petit changement est significatif : qu'auraient géré les comités de gestion ? Des crédits dont ils ne pouvaient pas décider le montant et ce dans le cadre d'investissements choisis par les sommets administratifs et gouvernementaux. Ce retour à un titre plus modeste signifie le refus de cautionner les choix gouvernementaux en matière de recherche.

Mais peut-être du fait du refus sinon ouvert, tout au moins implicite de la « participation », les autorités gouvernementales et administratives n'ont pas encore reconnu les comités mis en place en juin.

Il faut signaler également que l'administration du C.N.R.S. n'est pas seule hostile aux comités de laboratoires. Pour d'autres raisons, certains militants de la C.G.T. se tiennent sur une prudente réserve et n'interviennent que pour prononcer de sentencieuses mises en garde contre la collaboration de classe. Le danger est-il réel ? Les travailleurs du C.N.R.S. se sont emparés d'un domaine limité sur lequel la bureaucratie administrative n'avait qu'un pouvoir très relatif : celui des conditions de travail au niveau du laboratoire. En retirant à la bureaucratie son autorité dans les laboratoires, les chercheurs et les techniciens ont créé une structure de contrôle et de dualité de pouvoir qui

implique une relative mobilisation pour sa préservation. Ce mini-contrôle ne doit pas être dénoncé à priori : c'est une revendication quasi générale que le poste de travail et son organisation soient l'affaire des travailleurs. Ce contre quoi il faut mettre en garde c'est l'illusion (qui pourrait naître) que l'on peut ainsi, par petites étapes, grignoter le pouvoir de la bureaucratie administrative, ce qui correspond à la stratégie d'une conquête des centres de décision. Il s'agit bien maintenant de préserver l'acquis et, en même temps, de le faire connaître à l'extérieur, de telle sorte que d'autres secteurs s'inspirent de l'expérience faite et l'adaptent.

Une autre expérience doit retenir l'attention : celle actuellement en cours au commissariat à l'énergie atomique des conseils d'unité (18). Les unités sont des services, des départements et des directions. Les conseils élus sont des organes de contrôle mis en place en juin, faisant suite aux comités d'action qui s'étaient constitués en mai.

Dans ce secteur, le déroulement de la grève fut significatif puisque très spontanément les travailleurs fondèrent leurs propres organes de pouvoir à l'intérieur de chaque centre sous la direction des syndicats dans la majorité des cas et indépendamment d'eux à Saclay. Leur revendication des conseils d'unité avait pour objectif d'instituer un pouvoir de décision en marge des autorités désignées par l'administration et des organes démocratiques de contrôle sur le fonctionnement des unités de travail. Pour certains militants syndicalistes, il fallait concevoir les conseils comme des instruments de dualité de pouvoir indépendants des gouvernements qui pourraient venir. Le retournement de la situation après l'échange de la grève contre les élections devait contraindre les partisans d'un pouvoir des travailleurs à battre en retraite sous peine de jouer le jeu de la participation. D'organes revendiquant un pouvoir, les conseils sont depuis devenus des instruments d'information et de contrôle et surtout des écoles de démocratie.

Toutefois, les conseils sont l'objet d'une attaque en règle de la part des autorités administratives et gouvernementales. L'exemple pourrait être contagieux et gagner d'autres secteurs. Aussi assiste-t-on alternativement à l'usage des méthodes brutales et douces à l'égard des conseils. Dans un cas on limite les prérogatives des élus, on leur refuse le droit de prendre une décision ; dans un autre on leur offre gentiment de coopérer avec les autorités (19). Il est vrai que du point de vue gouvernemental, il n'était pas possible de laisser se développer une telle expérience : on a vu par exemple des services procéder à un référendum pour savoir si oui ou non, le chef de service était reconnu comme une autorité valable par ses subordonnés. Dans quelques cas, très rares il est vrai, on envisageait d'éliminer les responsables. Concernant les notations des travailleurs par les autorités, on exigea l'abolition du secret. Mieux encore : là où les autorités administratives s'avéraient incapables de résoudre tel problème d'organisation, les conseils sortaient des projets relativement au point (reconversion de services ou problème d'emploi) mettant ainsi en évidence et les carences d'une gestion bureaucratique et leur capacité à prendre des initiatives. De subordonnés, les travailleurs devenaient des postulants au pouvoir. Une telle dynamique présentait les plus grands dangers pour l'autorité établie. C'est ce qui explique toute la contre-offensive gouvernementale.

Cette contre-offensive se déroule dans une période de reflux des forces qui firent mai 1968. Aussi le danger qui est apparu est celui d'une accumulation des compromis et concessions dont l'aboutissement eut été la participation. C'est donc à juste titre que la C.G.T. a formulé une vigoureuse mise en garde contre ce risque. Mais il est vrai que

(18) Il en est rendu compte dans un brochure « Des soviets à Saclay ? » parue chez Maspero - Cahier libre n° 127. Mais ce document à l'inconvénient de n'être qu'un premier bilan. La situation au C.E.A. depuis septembre 1968 et à Saclay en particulier, appellerait un second bilan moins optimiste que le premier.

(19) Au cours d'une même séance d'un conseil, on a pu entendre un « chef » refuser de discuter sur plusieurs questions et refuser les informations demandées par les élus : puis, comme pour se faire pardonner, ce « chef » promit de consulter le conseil lorsqu'il s'agirait de licenciements. Les élus, fort heureusement, refusèrent de cautionner les éventuels licenciements et de prendre une quelconque part de responsabilité en ce domaine.

le fait de crier au danger n'écarte pas le danger lui-même dont l'origine est bien plus dans le recul du mouvement ouvrier entre septembre et décembre 1968 que dans une volonté quelconque de collaboration de classe. D'ailleurs, là où les autorités ont repris la situation en main, les travailleurs se sont détournés des conseils. La question qui se pose maintenant au C.E.A., c'est de savoir si les conseils seront oui ou non vidés de leur contenu et s'il faudra en conséquence les conserver ou les détruire.

Sur ces deux dernières expériences on peut tirer quelques leçons. C'est un fait significatif que la première mesure prise par les travailleurs ait été de constituer leurs propres structures parallèlement à celle de la hiérarchie en place. Si ces expériences n'ont qu'une portée limitée du fait même de la faible importance économique des secteurs où elles se sont déroulées, elles n'en donnent pas moins une idée du cheminement de la recherche d'un véritable contrôle. On ne part pas a priori du mot d'ordre de contrôle ouvrier, mais on essaie dans la mesure où le rapport de force le permet, de s'approcher de sa réalisation. Et cela conduit non pas à des débats académiques sur le contrôle ouvrier mais à des expériences pratiques extrêmement éducatives.

Il est intéressant également de savoir que les structures mises en place au C.E.A. et au C.N.R.S. ne constituent pas une pyramide allant des unités de travail au centre de décision le plus élevé. Dans les deux cas, les pyramides sont étêtées et il n'y a aucun contrôle sur les organes centraux de l'administration, parce que les deux administrations n'en voulaient pas et parce que les travailleurs et les militants ont senti intuitivement qu'au niveau le plus élevé leur contrôle n'était plus possible et qu'il y aurait participation.

A noter également que le lien entre les secteurs ouvrier et étudiant, s'il ne s'opère pas directement par des comités d'action ou autres, se fait par la médiation de secteurs intermédiaires entre l'université et l'usine : et ceci ne concerne pas seulement la position de chacun de ces secteurs (facultés, recherche scientifique et usine de production) dans l'économie par rapport au processus de production, mais concerne également la composition sociale des secteurs en question. C'est d'abord des chercheurs et non des ouvriers que sont parties ces initiatives de contestation des structures en place. Enfin, il faut noter que si le contrôle ouvrier doit être une réalisation des secteurs les plus décisifs de l'économie, il se réalise partiellement dans des secteurs marginaux qui ont ceci de commun qu'ils sont directement sous la tutelle du pouvoir central d'Etat ; au C.N.R.S. comme au C.E.A. le moindre problème d'effectifs ou de salaires relève d'un choix gouvernemental et ne peut donc être résolu qu'en termes politiques d'où la formulation d'objectifs qualitativement différents de ceux qui sont fixés dans les secteurs productifs.

Il faudrait, pour élaborer une stratégie de réalisation du contrôle ouvrier tenir compte de ces facteurs. Il n'est pas du tout impossible que dans un proche avenir d'autres secteurs sociologiquement semblables au C.N.R.S. ou au C.E.A. et plus ou moins soumis aux décisions gouvernementales (C.S.F., Thomson-Houston, etc.) en viennent à leur tour à une contestation générale des structures établies et à la mise en place d'organes d'une dualité de pouvoir.

Mais il faut tirer d'autres enseignements de mai 1968. Il est remarquable qu'automatiquement, là où les bureaucrates syndicaux ne purent s'y opposer, des tendances à l'autogestion se manifestèrent. Il n'était pas question de cogérer les usines ou d'instituer des îlots de socialisme ici ou là. L'*« autogestion »* était conçue comme moyen de renforcer le front de lutte et de lui permettre de tenir : l'*« autogestion »* était au service de la grève. A bien des égards, on a pu trouver dans la façon dont se faisait la distribution, l'information et même en certains endroits la production, les formes d'organisation démocratiques spécifiques au contrôle ouvrier.

Il n'est pas inutile de souligner que les comités d'action ou les comités de grève ont été des organismes profondément différents à la fois des structures capitalistes et des structures bureaucratiques des organisations ouvrières. Les conditions de la lutte et les tendances politiques générales du mouvement de mai impliquaient l'organisation démocratique des travailleurs et la destruction des structures établies, y compris des structures syndicales adaptées (c'est le moins qu'on puisse dire) au système en place. En soi cet aspect de l'expérience permet de supposer ce que serait l'organisation du mouvement ouvrier en période révolutionnaire et cette constatation devrait faire réfléchir tous ceux qui identifient soviétisme et bureaucratie, socialisme et stalinisme.

Voici donc une somme d'expériences rapportées trop brièvement (20) mais dont le sens général est clair : établir un contrôle de l'ensemble des travailleurs sur les unités de production et sur l'ensemble de l'appareil économique. Mais le mot d'ordre du contrôle ouvrier ne suffit pas à lui seul à expliquer sa propre dynamique ni à clarifier les données de certains problèmes de notre temps, à savoir : est-ce que la coresponsabilité, en matière de rationalisation ne contribuerait pas à détendre le front des luttes sociales et à réaliser des réformes dont la classe ouvrière profiterait en fin de compte ? Est-ce que l'acceptation d'une politique des revenus ne permettrait pas d'éviter la course des prix et des salaires et donc l'inflation dont la première victime est la classe ouvrière ?

(20) Nous n'avions pas la possibilité de tout aborder : c'est pourquoi nous avons dû laisser de côté des expériences particulièrement intéressantes telles la formation des conseils en Allemagne et en Autriche en 1919-1920, l'autogestion en Espagne dans les années 1933-1936, etc.

IV. — DYNAMIQUE DU CONTRÔLE OUVRIER

1. Contrôle ouvrier et politique des revenus

Le but fondamental de toute politique des revenus, consiste, nous l'avons vu, à subordonner la progression des salaires à celle des profits et des dépenses publiques. Les raisons utilisées pour la justifier et les modalités sous lesquelles la bourgeoisie cherche à l'imposer varient mais son objet reste la lutte pour une certaine répartition du revenu national entre ses différents composants.

La formule proposée en 1959 par un groupe d'experts de l'O.C.D.E. et reprise dans ses grandes lignes par la plupart des organisations patronales européennes consiste à lier la progression des salaires à celle de la productivité nationale moyenne ; la Hollande et la Suède, avec la participation des syndicats, ont expérimenté systématiquement cette politique qui a finalement abouti à des échecs. Mais il est aisé de comprendre pourquoi cette méthode a eu les faveurs de la bourgeoisie.

En premier lieu l'arbitraire le plus total préside à l'évaluation de la « productivité nationale moyenne ». Cette dernière peut être calculée de diverses façons et les éléments entrant dans sa détermination sont manipulables à volonté. De plus, la valeur de ces éléments eux-mêmes est celle que le patronat veut bien indiquer puisque les travailleurs ne peuvent exercer aucun contrôle sur elle.

En second lieu, bien qu'en théorie, cette méthode aboutisse à « geler » la répartition du revenu national, elle a pour résultat dans la pratique d'y accroître la part des profits. En effet, dans les secteurs où la productivité croît moins vite que la moyenne, les patrons prennent prétexte d'augmentations « excessives » de salaires pour accroître leurs prix et assurer ainsi la stabilité de leurs profits. Mais dans ceux où la productivité croît plus vite que les salaires, les patrons ne répercutent pas sur leurs prix la baisse de leurs coûts unitaires et par conséquent leurs profits augmentent ; stabilité dans un cas, progression dans l'autre, le résultat global est donc une évolution des composants du revenu national défavorable en valeur relative aux salaires.

Une seconde formule de politique des revenus longtemps préconisée par la C.I.S.L. (1) consiste à lier l'évolution des salaires à celle de la productivité des entreprises particulières. Comme la précédente elle offre évidemment au patronat toute possibilité de manipuler les chiffres et notamment de bloquer les salaires en expliquant que la productivité de l'entreprise ne progresse pas (puisque là encore aucun contrôle des travailleurs n'est évidemment prévu). Au surplus, son application aurait pour conséquence de parcelliser les revendications salariales, de mettre le niveau de vie de larges fractions de travailleurs à la remorque d'industries techniquement attardées et de ramener les syndicats au niveau du corporatisme d'entreprise.

Enfin, un troisième procédé de limitation des salaires est lié à l'existence d'une politique de planification. Dans ce cas, nous l'avons déjà vu à propos de la programmation en valeur introduite dans le V^e Plan, les planificateurs commencent par déterminer le montant des profits nécessaires aux investissements privés ainsi que le volume des dépenses publiques, et calculent ensuite (une simple soustraction suffit) ce qui reste disponible pour les salaires compte tenu de l'évolution attendue du revenu national.

Cette méthode, de même que la première, renvoie les négociations salariales au niveau national. L'accroissement de l'arbitraire patronal qui en résulte sur les lieux de travail, se traduit alors notamment par une multiplication des primes et avantages divers (à caractère fréquemment anti-grèves). La conséquence en est une différence croissante

entre le salaire effectif (salaire de base + primes et le salaire contractuel, sur laquelle les patrons jouent afin de diviser les diverses catégories de travailleurs et qui affaiblit à nouveau le potentiel revendicatif des syndicats dans l'entreprise) (2).

De manière générale, ces diverses propositions visent à subordonner la lutte revendicative au respect d'un certain équilibre monétaire nécessaire au processus d'accumulation en cours, à la recherche par les capitalistes d'une maximisation des profits et donc à une certaine orientation de la production. Mais dans cette lutte pour le partage du revenu national, les adversaires ne combattent pas à armes égales.

Si la bourgeoisie connaît parfaitement le montant des affaires tant à l'échelon de l'entreprise qu'à l'échelon national, les travailleurs, eux, ne savent rien de la réalité des bénéfices capitalistes. Les législateurs ont mis à la disposition des entrepreneurs mille et un moyens légaux de dissimuler telle ou telle partie de leurs profits (3). Ces moyens légaux sont d'ailleurs si nombreux et si complexes qu'ils permettent une utilisation relativement facile des moyens extra-légaux. L'exemple le plus connu en est la fraude fiscale qui, en France du moins, a été élevée au rang d'institution. Mais on en trouve également des preuves dans la rubrique des faits divers qui rapporte régulièrement le cas de comptables particulièrement au courant des possibilités qui leur sont offertes et qui parviennent à détourner des sommes extrêmement importantes pendant de nombreuses années sans être inquiétés. En juin, par exemple, la société Carel et Fouché révélait qu'en 8 ans un de ses comptables s'était approprié 11,5 millions de nouveaux francs, c'est-à-dire plus que le bénéfice net déclaré pendant cette période. Quand elle déclare ensuite qu'elle comblera sans difficulté ce « trou » dans sa trésorerie, on peut à bon droit s'interroger sur le montant de son bénéfice réel.

Même si l'on s'en tient au plan légal, la simple distinction entre amortissements et réserves par exemple pose des problèmes qui opposent parfois pendant plusieurs années les entrepreneurs au fisc. Remarquons encore que la mise en application en France de l'ordonnance sur l'intérêsement a conduit un nombre important d'entreprises à procéder à des augmentations de capital (y compris la S.E.M.A., dont le P.D.G., Marcel Loichot, est pourtant le père du « pan-capitalisme ». Charité bien ordonnée...). Ainsi tout bénéfice net disparaît et les travailleurs se voient répondre qu'il ne reste rien à leur distribuer.

Dans ces conditions, toute politique des revenus n'est qu'un jeu de dupes. Comment peut-on discuter de la « répartition des fruits de l'expansion » si l'on ignore la masse réelle des bénéfices capitalistes, s'il est impossible de connaître l'évolution des investissements, de la productivité des revenus extra-salariaux ? Les travailleurs français vien-

(2) Si l'on veut faire quelques pas vers le contrôle ouvrier, il y aura tout lieu de combattre le secret que s'imposent entre eux les salariés concernant le montant des salaires et des primes.

(3) Après l'échec de l'Offre Publique d'Achat de Saint-Gobain par B.S.N., la revue « Entreprise », n° 702 du 22 février 1969, explique : « Afin de prouver leur bonne gestion à leurs actionnaires, les chefs d'entreprise vont avoir intérêt, dans tous les cas, à publier des bénéfices les plus élevés possible.

« Tout au contraire, jusqu'ici, une certaine discréption était de mise, parfois pour des raisons fiscales, mais surtout par tradition de prudence... Sans que cela soit de la fraude (nous soulignons), il était courant de laisser sur place une large partie des bénéfices réalisés par les filiales (surtout étrangères), alors qu'il aurait été possible de les remonter au niveau du bilan de la maison-mère... Il est donc vrai, en conséquence, que beaucoup d'entreprises françaises sont en réalité plus riches qu'elles ne le paraissent... »

« Le danger, c'est que le nouveau souci qui va se manifester dans certaines entreprises de gonfler les bénéfices afin de ne pas attirer les foudres d'une O.P.A., risque de susciter des chocs en retour... Quelle attitude vont adopter les syndicats ouvriers des entreprises qui annonceraient brusquement des bénéfices en augmentation de 15,20 ou 30 % ? Parfois davantage. »

Cette longue citation se passe de commentaires. Avant la clôture de l'O.P.A. nous avons vu effectivement Saint-Gobain, pour échapper à la rapacité de B.S.N., annoncer des taux d'augmentation des bénéfices jamais vus dans le passé, promettre la distribution d'une action gratuite nouvelle pour quatre anciennes et dépasser des centaines de millions de francs dans une effarante campagne publicitaire... !

(1) CISL : Confédération Internationale des Syndicats Libres à laquelle est affiliée la C.G.T.-F.O.

uent d'en avoir une extraordinaire démonstration avec la récente révision des « comptes économiques de la nation » pour les années 1962 à 1967. Le V^e Plan s'était fixé parmi ses objectifs, de porter le taux d'autofinancement de 63 % à 70 % et, en conséquence, avait prévu un certain nombre de « contraintes » quant aux salaires, à la durée de travail, à la fiscalité. Or, sur la base des nouveaux calculs (fondés sur le recensement industriel de l'I.N.S.E.E. de 1963 et non plus sur les déclarations des syndicats patronaux) on apprend aujourd'hui qu'en réalité ce taux de 70 % était déjà atteint au début du Plan. Autre « rectification » qui ne doit pas nous surprendre : alors que l'on pensait que les revenus d'exploitation des entreprises avaient augmenté en moyenne de 5,6 % par an, il s'avère qu'ils se sont accrus en réalité de 7,6 %. Les sacrifices imposés aux travailleurs ont donc été autant de cadeaux supplémentaires à la bourgeoisie.

Le patronat voudrait imposer une planification « impérative » en matière de salaires, tout en gardant dans les autres domaines (prix, investissement, chômage) une planification « indicative » qui lui laisse les mains libres. Les travailleurs ne peuvent s'opposer à cette tentative de subordonner leurs conditions d'existence aux choix de la bourgeoisie qu'en exigeant d'avoir accès aux documents comptables qui leur permettront de calculer exactement les prix de revient et le volume des profits. Ils doivent réclamer l'**abolition du secret commercial et bancaire** dont la justification n'est pas la protection de quelque secret de fabrication (les trusts n'ont pas de secret entre eux) mais la volonté de les maintenir, dans l'ignorance du fonctionnement réel de l'entreprise et de la société (4) : « **Le secret commercial de l'époque actuelle est un complot constant du capital monopolisateur contre la société. Les projets de limitation de l'absolutisme des « patrons de droit divin » restent une lamentable farce tant que les propriétés privées des moyens sociaux de production peuvent cacher aux producteurs et aux consommateurs la mécanique de l'exploitation, du pillage, de la tromperie... Les ouvriers n'ont pas moins de droit que les capitalistes à connaître les « secrets » de l'entreprise, du trust, de la branche d'industrie, de toute l'économie nationale dans son ensemble... Les premières tâches du contrôle ouvrier consistent à éclaircir quels sont les revenus et les dépenses de la société, à commencer par l'entreprise isolée ; à déterminer la véritable part du capitaliste isolé et de tous les exploiteurs ensemble dans le revenu national ; à dévoiler les combinaisons de coulisses et les escroqueries des banques et des trusts ; à révéler, enfin, devant toute la société le gaspillage effroyable de travail humain qui est le résultat de l'anarchie capitaliste et de la pure chasse au profit.** » (5.)

En 1963, au 95^e Congrès des Syndicats britanniques, une partie des opposants à la politique wilsonienne de blocage des salaires déclara refuser toute politique des revenus « qui ne comporterait pas un contrôle des profits et des revenus du capital ». En France, en mai 1968, la commission exécutive, chez Hachette, exigea de la direction qu'elle lui communiquât certains de ses « secrets » de gestion. Telle est la voie à suivre. L'objectif est de comparer les salaires non à la productivité mais aux bénéfices capitalistes. « **Aux capitalistes surtout de petite et moyenne taille, qui proposent parfois eux-mêmes d'ouvrir leurs livres de compte devant les ouvriers — surtout pour leur démontrer la nécessité de diminuer les salaires — les ouvriers répondront que ce qui les intéresse ce n'est pas la comptabilité de banquieroutiers ou de semi-banquieroutiers isolés, mais la comptabilité de tous les exploiteurs. Les ouvriers ne peuvent ni**

(4) Revenons à nouveau sur l'O.P.A. Saint-Gobain-B.S.N. Une des raisons pour lesquelles Saint-Gobain a échappé à une prise de contrôle par B.S.N. se trouve dans les achats massifs effectués en Bourse par un groupe « inconnu » (?). Les travailleurs de Saint-Gobain ne sauront même pas à qui ils doivent de n'avoir pas changé d'exploiteur... Directement concernés par l'O.P.A. puisqu'un regroupement aurait entraîné la mise en œuvre d'opérations de rationalisation, ils ont eu pour seul droit (avec les travailleurs de B.S.N.) de se taire et d'attendre.

ne veulent adapter leur niveau de vie aux intérêts de capitalistes isolés devenus victimes de leur propre régime. » (5.)

L'ouverture des livres de compte et leur exploitation systématique par des conseils de travailleurs élus, aidés de spécialistes dévoués à la classe ouvrière, permettra une critique fondée de la gestion capitaliste et la formulation correcte des objectifs du contrôle ouvrier sur la production et sur l'organisation du travail. « **L'abolition du secret commercial est le premier pas vers un véritable contrôle de l'industrie.** » (5.)

2. Contrôle ouvrier et inflation

La bourgeoisie cherche fréquemment à justifier la politique des revenus par la nécessité de mettre fin à la « course infernale des salaires et des prix », les augmentations de salaires, selon elle, provoquant nécessairement l'inflation. En fait, le lien causal entre ces deux phénomènes est faible ou même inexistant.

En premier lieu, il faut remarquer que même si l'augmentation des salaires est intégralement répercutée sur les prix, la hausse des prix qui en résulte « mécaniquement » ne peut être qu'une fraction de celle des salaires, fraction liée à la part relative des coûts salariaux dans les coûts de production totaux (prix de revient). Si l'on suppose par exemple, une entreprise où elle s'élève à 30 % et si l'augmentation des salaires est de 10 %, les prix monteront de 3 %. Si l'on suppose par ailleurs que le prix des fournitures achetées à l'extérieur s'élève également de 3 % et que leur part relative dans le chiffre d'affaire est de 40 %, une hausse des prix de 4,2 % suffira finalement pour ramener le volume des bénéfices à son niveau initial.

En second lieu, il ne saurait être question d'apprécier la répercussion d'une augmentation des salaires sur les prix sans prendre en considération l'évolution de la productivité pendant la période considérée.

La bourgeoisie explique qu'en situation de plein emploi, toute augmentation des salaires supérieure à celle de la productivité engendre nécessairement l'inflation, car il est impossible de faire apparaître sur le marché un surcroît de marchandises équivalent au surcroît de pouvoir d'achat. Les travailleurs sont alors invités à modérer leurs revendications puisque de toute manière, la hausse des prix viendra « fatallement » annuler la hausse nominale des salaires (cf. l'entretien radio-télévisé de Gaulle du 7 juin).

Mais à supposer que les travailleurs acceptent ce raisonnement, où est la garantie que le patronat acceptera lui aussi de limiter ses profits ? En fait, il ne le fera pas et l'inflation viendra modifier la répartition du revenu national en sa faveur.

De plus, nous ne nous trouvons pas précisément dans une situation de « plein emploi des facteurs de production ». Il existe un grand nombre de chômeurs et des capacités de production inemployées. L'accroissement de la consommation, consécutif à la hausse du pouvoir d'achat, permet de réduire les capacités de production excédentaires. Il en résulte une diminution des prix de revient et donc de la hausse des prix de vente nécessaire pour maintenir inchangé le volume des profits.

Par ailleurs, sans avoir à pratiquer d'investissements nouveaux, les patrons peuvent avoir recours (ils ne s'en privent pas !) à des mesures de réorganisation, de rationalisation, sans oublier l'accélération des cadences, qui augmentent la productivité et permettent également une diminution des prix de revient.

Enfin une question se pose : assistons-nous à une baisse des prix lorsque, inversement, la hausse des salaires est inférieure à celle de la productivité ? Evidemment non ! Telle est la logique capitaliste. Les contrôles monopolistes du marché empêchent en effet ce genre de concurrence ruineuse... pour le patronat. Dans ce cas, la « stabilité » des prix (ou même leur hausse !) s'accompagne encore une fois d'une augmentation des profits.

(5) L'agonie du capitalisme et les tâches de la IV^e Internationale.

De plus, l'Etat intervient alors pour éviter l'éclatement d'une crise de surproduction et d'un processus déflationniste en faisant appel à des techniques de redistribution des revenus ou à une politique d'endettement public (déficit budgétaire) ou privé (extension du crédit à la consommation).

L'argumentation de la bourgeoisie sur les conséquences inflationnistes des hausses de salaire ne sert donc qu'à voiler ses tentatives de modifier en sa faveur la répartition du revenu national et de reconstituer ou d'accroître le volume de ses bénéfices temporairement écornés. Il faut d'ailleurs citer à ce propos l'économiste bourgeois Galbraith qui indique qu'aux Etats-Unis les trusts de la sidérurgie attendent généralement le lendemain d'une grève pour annoncer les augmentations de prix qu'ils ont décidées, de manière à pouvoir en faire porter la responsabilité aux travailleurs.

Comment la situation se présente-t-elle en France après mai ? L'augmentation moyenne des salaires concédée après Grenelle est de l'ordre de 12 %. Les entreprises les plus modernes et les plus puissantes, où la part relative des salaires dans le chiffre d'affaire est faible, peuvent absorber cette hausse avec une relative facilité. Les industries exportatrices doivent compter avec l'effet d'une hausse de leurs prix sur leur compétitivité internationale mais l'on sait que l'Etat a décidé de leur accorder une aide financière compensant, pour les quantités exportées, la répercussion de l'augmentation des salaires sur les prix de revient. Il s'agit d'ailleurs là d'une véritable forme de « dumping » dissociant l'évolution des prix intérieurs de celle des prix extérieurs et permettant aux premiers d'augmenter davantage que la concurrence internationale ne l'aurait permis en son absence.

Par contre les petites entreprises où la part des salaires dans le chiffre d'affaires est importante, se trouvent dans une position d'autant plus difficile qu'elles versent généralement des salaires proches du S.M.I.G. et que ce dernier a connu une très forte hausse (de 35 à 37 % selon les régions). Un grand nombre d'entre elles disparaîtront car, contrairement aux entreprises les plus fortes, elles ne pourront du fait de la concurrence à laquelle elles sont exposées, augmenter leurs prix suffisamment pour reconstituer leur volume de bénéfices initial (d'ailleurs faible déjà dans la plupart des cas).

Enfin un certain nombre de « vendeurs de services » (garagistes, coiffeurs, commerçants divers...) ont pris prétexte de l'augmentation nominale des salaires pour majorer leurs prix, parfois de manière très importante (6).

Seuls les smigards conserveront en fin de compte des avantages relativement importants (du moins lorsqu'ils ne seront pas licenciés). Pour les autres, la politique du gouvernement et du patronat consiste à reprendre par l'inflation et qui, dans les concessions qu'ils ont été contraints de faire, dépassait leurs prévisions.

Pour réagir, le mouvement ouvrier doit d'abord lutter pour obtenir l'échelle mobile des salaires, c'est-à-dire l'indexation des salaires sur le coût de la vie, protégeant le pouvoir d'achat contre l'inflation. Il s'agit là d'une revendication qui soulève un grand intérêt chez les travailleurs conscients d'être progressivement frustrés de leurs conquêtes de mai. Les dirigeants de la C.G.T. en ont beaucoup parlé ces derniers temps sauf évidemment... à Grenelle au moment où le rapport des forces permettait de l'imposer.

Certes le mécanisme de l'échelle mobile ne fonctionne pas de manière parfaite. Certains produits sont insuffisamment représentés dans l'indice des prix de détail alors que d'autres le sont trop (7). Au surplus, l'indice est manipulable par le gouvernement qui peut faire baisser artificiel-

lement le prix d'un ou de plusieurs produits pour éviter que ne soit franchi le seuil à partir duquel une nouvelle augmentation des salaires devient obligatoire.

Aussi cette revendication ne doit pas rester isolée. Le seul moyen de faire apparaître pratiquement le caractère volontairement erroné du raisonnement de la bourgeoisie sur l'enchaînement salaires-prix sera la conquête du **contrôle ouvrier sur les prix de revient**, contrôle rendu possible par la suppression du secret commercial et bancaire et l'ouverture des livres de comptes.

Ce contrôle ouvrier sur les prix de revient devra évidemment avoir ses prolongements au niveau de la commercialisation. M. Bosquet rapporte ainsi la lettre d'un grossiste français en réfrigérateurs au journal « Les Echos » : « J'achète le même appareil italien sous deux marques différentes : sous la marque italienne au prix de 725 F, sous la marque (apposée en Italie) d'une firme française au prix de 1 120 F. Rigoureusement le même appareil... Sur l'appareil prétendument français, je prends une marge de 40 % (soit 455 F) et le vends 1 575 F. Sur l'appareil portant la marque italienne, je prends 60 % (435 F) et le vends 1 160 F » (8). Le cas n'est pas isolé. Les travailleurs doivent dénoncer ce pillage auquel ils sont soumis. Ils doivent s'y soustraire en imposant le **contrôle ouvrier sur la facturation**.

Au niveau des prix de détail, le contrôle des hausses spéculatives imposées par les commerçants peut encore s'exercer par l'intermédiaire des comités de ménagères et d'ouvriers. Rappelons ce qui s'est passé à Nantes en mai : le 29, le comité central de grève qui coordonnait le ravitaillement organisait dans les écoles six points de vente des produits agricoles fournis par les paysans à l'appel de leurs syndicats. Tous les matins des équipes se rendaient sur les marchés avec des « fourchettes de prix » et demandaient des explications aux commerçants qui dépassaient le maximum. Dans les magasins d'alimentation autorisés à ouvrir, une affiche annonçait : « **Ayant le souci du ravitaillement de la population, les syndicats autorisent ce petit magasin à ouvrir ses portes à condition qu'il respecte les prix normaux.** » Certains aspects de cette expérience pourraient être dès maintenant généralisés.

3. Contrôle ouvrier et rationalisation économique

Pour réagir contre la situation de quasi plein-emploi provoquée par une expansion économique prolongée, les capitalistes, nous l'avons vu, ont été amenés à substituer aux investissements « extensifs » (production croissante, main-d'œuvre croissante) les investissements « intensifs » (production constante ou croissante, main-d'œuvre décroissante ou constante). Telle est l'origine du développement de l'automation. La productivité croît alors plus vite que la production et les travailleurs repoussés hors des entreprises vont grossir l'armée industrielle de réserve. Ainsi tend à se constituer une masse permanente de chômeurs que même une croissance économique rapide ne parvient pas à réduire et qui, en faisant pression sur les salaires, permet de dégager les profits élevés nécessaires au financement d'une rénovation technologique rapide (9).

Ces investissements « intensifs » permettent une importante réduction des prix de revient. Leur mise en œuvre a donc été accélérée par le ralentissement de la croissance et l'exacerbation de la concurrence internationale qui impose une course permanente à l'augmentation de la rentabilité des entreprises, à la rationalisation et à une rénovation technologique accrue.

En effet, en même temps que la concurrence internationale accentuée empêche la hausse des prix de vente, la diminution du taux d'utilisation de la capacité productive accroît

(6) Ce qui ne doit pas faire oublier que, du fait de leurs possibilités de stockage, ce sont les grands magasins et non les petits commerçants, qui, en période de crise, sont les principaux responsables de la spéculation.

(7) Dans l'indice des 259 articles, la part du loyer est comptée pour 3 %.

(8) « Le Nouvel Observateur », du 30 septembre 1968.

(9) Le chômage n'est cependant pas comparable à celui de l'entre-deux-guerres qui affectait des millions et des millions de travailleurs et provenait de la paralysie des forces productives elles-mêmes, liée à la crise aiguë que traversait le capitalisme.

les coûts de production et réduit les profits. Pour combattre cette réduction, diminuer leurs prix de revient, les patrons doivent accroître la productivité du travail, c'est-à-dire substituer du « travail mort » au « travail vivant » par l'introduction de nouveaux procédés techniques, d'un outillage plus perfectionné.

Mais ce processus exige des entreprises un montant de capitaux de plus en plus élevé qui n'est amortissable que sur un volume de production de plus en plus important. Les techniques les plus avancées ne sont donc accessibles qu'aux entreprises de très grandes dimensions.

Au surplus, seules ces entreprises peuvent avoir accès aux méthodes de gestion les plus modernes, fondées sur l'emploi des calculateurs qui permettent le calcul exact de l'amortissement à long terme et la planification des prix de revient. Elles seules également peuvent consacrer des sommes élevées aux études de marché et à la publicité qui facilitent la vente de leurs produits et la réalisation de leur plus-value. Tout cela améliore leur rentabilité globale et renforce encore leur position concurrentielle. Enfin, seules les entreprises de grandes dimensions peuvent se donner d'importants services de recherche qui leur permettront de prendre technologiquement l'avantage sur leurs concurrents.

Dans ces conditions, les entreprises les plus petites, les plus retardataires, celles dont le rendement est insuffisant, n'ont d'autre alternative que le regroupement ou la disparition.

Quels sont les effets de ce processus sur l'emploi ?

Tout d'abord, lorsque deux ou plusieurs entreprises se regroupent, l'une des premières conséquences de cette opération est la création de services commerciaux, administratifs et financiers communs, qui permet une réduction globale des frais de gestion par l'élimination des doubles emplois. Telle est la cause du phénomène du chômage des « cadres ».

D'autre part, le regroupement sous une même direction d'usines auparavant séparées permet de rationaliser la production et d'abaisser globalement les prix de revient. Chacune d'elles se spécialisera dans les fabrications pour lesquelles elle est la mieux placée. La conséquence en sera la fermeture de certains ateliers et le licenciement des travailleurs dont la qualification n'est plus utilisée. Certaines usines, particulièrement retardataires, seront même complètement fermées en contrepartie du développement de celles qui sont les plus rentables, d'où des licenciements collectifs.

Ceci étant, on comprend que toute brusque augmentation des salaires qui alourdit les coûts de production est immédiatement suivie d'une nouvelle vague de rationalisation et de concentration provoquant une nouvelle augmentation du chômage. Tel est le cas actuellement en France.

Les secteurs les plus dynamiques du capitalisme français pourront, nous l'avons vu, absorber de manière relativement aisée, les hausses de salaires acquises en juin. D'une part, leur répercussion sur leurs prix de revient est relativement faible et l'inflation permettra de reconstituer rapidement le volume de leur bénéfices. D'autre part, l'Etat a pris diverses mesures afin de stimuler leurs investissements : avoir fiscal, bonification d'intérêt (qui réduit leur endettement, ce qui est déjà par ailleurs un des effets de l'inflation)...

Par contre, un grand nombre d'entreprises retardataires vont succomber. Le gouvernement s'y attendait et n'y est pas opposé. Dans « Le Monde » du 20 février 1968, Albin Chalandon s'était prononcé pour une très forte réévaluation du S.M.I.G. afin de moderniser l'économie dans son ensemble en faisant disparaître les éléments les moins rentables. C'est chose faite. Il fallait cependant éviter que le mouvement ne soit trop brutal, ce qui aurait abouti à une augmentation extrêmement rapide et importante du nombre des chômeurs alors que la combativité des travailleurs restait très grande. Aussi dans un premier temps le gouvernement a-t-il accordé des aides de trésorerie aux entreprises les plus menacées. Cela ne l'a pas empêché quelque temps après d'élever le taux de l'escompte, réservant ainsi le recours au crédit aux entreprises financièrement les plus puissantes

au détriment des plus faibles. Enfin, la politique des contrats de programme, subordonnant toute augmentation des prix au-delà d'un certain taux, à l'autorisation de l'administration lui donne un droit de vie ou de mort sur des secteurs entiers d'activité, droit qu'elle a bien l'intention d'utiliser au profit des industries les plus dynamiques. Si donc le processus de disparition des entreprises les plus faibles a lieu progressivement, il a lieu quand même et il aboutit à jeter des dizaines ou des centaines de milliers de travailleurs sur le pavé.

Cela n'empêchera nullement la grande masse des travailleurs d'être soumise à des horaires de 45 heures et plus et à des cadences épuisantes. Bien au contraire. La logique du système conduit naturellement à la coexistence du chômage et de la surexploitation. Ce ne sont pas les misérables réductions d'horaires obtenues à Grenelle (2 heures au-dessus de 48 heures, 1 heure entre 45 et 48 heures) qui peuvent satisfaire les travailleurs. Les patrons d'ailleurs ne s'en portent pas plus mal ; d'une part parce que la réduction de la durée du travail s'accompagne d'une augmentation de sa productivité (la fatigue des travailleurs est moindre) : des enquêtes ont établi que la suppression de la 10^e heure journalière est compensée à raison de 65 % et celle de la 9^e à raison de 45 % ; d'autre part, parce que l'accélération des cadences permet également de compenser les réductions d'horaires.

Les travailleurs étaient prêts à se battre jusqu'à l'obtention du **retour aux quarante heures sans diminution des salaires**. En mai, des directions syndicales résolues auraient pu l'arracher à une bourgeoisie terrorisée par les occupations d'usines. Les 40 heures ont été obtenues en 1936, pourquoi n'auraient-elles pas pu l'être en 1968, alors que entre temps la productivité s'est formidablement accrue

Le retour aux quarante heures doit être un premier pas vers l'application de l'**échelle mobile des heures de travail**, c'est-à-dire la répartition du travail existant entre tous les travailleurs et la détermination sur cette base de la longueur de la semaine de travail. La réalisation de ce principe de solidarité ouvrière, accompagnée de la suppression du gaspillage de la force de travail dans toute une série d'activités (ou de non-activités) ramènerait d'ailleurs la durée hebdomadaire du travail dans les pays capitalistes européens non à quarante heures mais à trente-cinq heures ou même à des chiffres encore moindres.

Les travailleurs doivent en faire la démonstration pratique. La défense de leur droit au travail contre le chômage, de leur droit à la santé et à des activités enrichissantes contre l'épuisement dû aux horaires et aux cadences, passe par la conquête du droit de veto sur les licenciements exercé par les délégués du personnel et les membres élus des comités d'entreprise, premier pas vers le contrôle ouvrier sur l'embauche et les licenciements. Là encore les travailleurs sont particulièrement conscients de la nécessité de cette revendication, d'autant plus que les patrons utilisent actuellement leurs pouvoirs en cette matière pour licencier les militants les plus combattifs et se venger de la terreur que la classe ouvrière en lutte leur a inspiré en mai.

Aux faillites de petits ou moyens entrepreneurs victimes des lois de fonctionnement du système et de la concurrence, les travailleurs opposeront le refus des licenciements collectifs en exigeant le **droit de veto contre les fermetures d'entreprises**. Les capitalistes privés s'étant avérés incapables d'en assurer la gestion ils les remettront en marche sous administration ouvrière directe.

Cependant, si de telles luttes restaient isolées, elles seraient vouées à un échec à plus ou moins long terme. C'est pourquoi il ne suffira pas d'instaurer le contrôle ouvrier dans les usines non rentables, menacées de fermetures, il faudra l'étendre aux usines rentables et à l'ensemble de l'appareil industriel du pays.

4. Contrôle ouvrier et structure de l'économie

La longue période de stabilisation relative et d'expansion des économies capitalistes qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, a engendré un nouveau type d'idéologues, ceux dont le rôle est d'annoncer la « fin des idéologies ». Il s'agit de persuader les travailleurs que la « politique » n'a plus aucun rôle à jouer dans la vie moderne, les idées générales n'étant d'aucun secours pour résoudre les problèmes purement techniques que pose le fonctionnement du système. La rationalité étant une et indivisible, ce n'est plus le mode de propriété des moyens de production qui importe, mais leur gestion. Les régimes capitalistes et socialistes tendent donc à se rapprocher puisque leurs critères d'efficience ne peuvent qu'être les mêmes. Enfin, il n'y a plus de lutte des classes, mais seulement des problèmes techniques et des individus avec leurs soucis personnels. En mai et juin, un des représentants les plus haïssables de ces pseudo-prophètes, Raymond Aron, dénialait aux travailleurs et aux étudiants tout droit à la révolution tant qu'ils la feraient avec des barricades et non avec des ordinateurs.

La politique trade-unioniste et social-démocrate a fortement appuyé ces idées en s'efforçant d'orienter les préoccupations ouvrières vers les valeurs de consommation. Les décisions patronales touchant les conditions de travail en usine n'y sont plus rattachées au fonctionnement d'un système fondé sur la recherche du profit maximum mais attribuées à des « impératifs techniques » désincarnés et inviolables. Il faut donc passer par le purgatoire du travail pour accéder au paradis de la consommation. La pensée d'origine stalinienne n'a pas été en reste dans l'élaboration de cette vision technocratique du monde. Les références au socialisme ne sont plus faites qu'en des termes tirés du vocabulaire bourgeois et en se réclamant des « valeurs » invoquées par la bourgeoisie : progrès technique, expansion continue de la production et de la demande... Aux impératifs techniques de la bourgeoisie sont opposés d'autres impératifs techniques, une autre politique qui vise non à renverser la société ancienne mais à améliorer son fonctionnement afin d'accroître la « part du gâteau » revenant aux travailleurs. Les soucis d'appareils y trouvent là leur compte, seuls les bureaucrates permanents disposant des connaissances suffisantes pour comprendre et maîtriser ces impératifs, et donc orienter les luttes ouvrières.

Mais le repli vers le domaine de la consommation, compensation de l'enfer de l'usine, n'a guère offert aux travailleurs une vision plus séduisante de la société capitaliste. La « rationalité » du système, c'est aussi la manipulation du marché par les trusts et la publicité afin d'assurer l'écoulement de la production et la réalisation de la plus-value, afin d'aligner la consommation sur les impératifs de la mise en valeur du capital.

Ainsi assiste-t-on de manière générale à une augmentation de la valeur d'échange de produits dont la valeur d'usage reste la même ou décroît. Il vaut la peine de citer quelques exemples des gaspillages et des absurdités auxquels cela conduit : bifteck vendu dans un emballage avec plaque chauffante électrique et prise incorporée que l'on jette après cuisson ; sel qui, vendu dans des salières en plastique coûte de 15 à 20 fois plus cher qu'au détail ; voitures qui se couvrent de chromes et de gadgets mais sont moins solides et coûtent davantage... La nécessité pour les trusts de faire porter la concurrence sur la présentation plutôt que sur les prix renforce cette tendance à faire payer au consommateur en même temps que le produit une série de « services » d'utilité pour le moins contestable (en plus de la publicité elle-même, du luxueux aménagement des grands magasins de vente au détail, des cadeaux et des primes, etc.).

La rationalité du système c'est d'imposer par l'intermédiaire d'une publicité mystificatrice un certain mode de satisfaction des besoins qui est le meilleur non du point de vue des consommateurs mais de celui des trusts. La machine à laver individuelle diminue-t-elle moins la fatigue de la ménagère que ne le feraient des blanchisseries collectives ? Le nombre des voitures serait-il aussi grand s'il existait un réseau dense de transports en commun rapides

et confortables ? Ou bien faut-il penser que les trusts des biens de consommation durables ont besoin d'imposer une surconsommation de leurs produits (par l'intermédiaire du crédit à la consommation) sans considération d'autre critère que celui de leur profit.

La rationalité du système c'est encore d'élargir sans aucune utilité l'éventail des produits, de les démoder rapidement, d'imposer leur remplacement par une publicité traumatisante.

Dans le même temps, aucune réponse n'a été apportée aux besoins nouveaux qui se sont développés sur la base d'une satisfaction relative des besoins élémentaires relatifs à l'habillement et à la nourriture. Les travailleurs sont de plus en plus préoccupés par des questions telles que le logement, les transports, l'éducation... Mais dans la société capitaliste le mode de consommation dominant est le mode de consommation de la classe dominante ; le marché est prioritairement orienté vers la satisfaction des besoins de ceux dont la solvabilité est la plus grande, c'est-à-dire les besoins de la bourgeoisie. On construira un petit nombre d'ensemble de grand standing plutôt qu'un grand nombre d'H.L.M. ; on fabriquera des voitures plutôt que d'améliorer les transports en commun ; on préfère offrir à la ménagère des magasins rutilants et les cadeaux publicitaires, plutôt que des crèches et des jardins d'enfants.

L'aliénation du travailleur en tant que consommateur le renvoie donc perpétuellement à son aliénation fondamentale en tant que producteur, et lui enseigne qu'il n'est pas d'autre solution pour se libérer que de prendre en mains l'appareil de la production dans son ensemble et à tous les niveaux. Oppressifs tant sur le marché qu'à l'usine, les critères d'efficience capitalistes commencent à perdre leur caractère sacré et sont toujours plus profondément remis en question dans une recherche qui prend pour base fondamentale, non plus le profit, mais la nécessité d'une existence meilleure. Mai 1968 en a fait la preuve.

Au surplus, avec la troisième révolution industrielle, l'aliénation du travailleur en tant que producteur a pris des dimensions nouvelles. La « rationalisation » de l'entreprise capitaliste, ce n'est pas seulement le chômage, c'est aussi la disparition de métiers et de professions tout entières, l'accélération des cadences, l'accroissement des accidents du travail et des maladies professionnelles.

La rénovation technologique accélérée, l'automation, ont provoqué un profond bouleversement des rapports de travail dans l'usine que le patronat n'a pas manqué d'utiliser, voire d'accentuer, pour « atomiser » la classe ouvrière et accroître son pouvoir sur l'ensemble des problèmes liés à l'organisation du travail.

L'évolution incessante des rapports entre l'homme et la machine a fait voler en éclats les anciens systèmes de classifications professionnelles. Pour ce qui en concerne le sens général, référons-nous aux économistes bourgeois : « Il est nécessaire pour utiliser efficacement la main-d'œuvre disponible dans une situation de plein emploi, de faire un effort systématique pour déclasser certains métiers — ce qu'on appelle les déqualifier — et inversement d'augmenter le niveau de qualification d'autres métiers. Le progrès technique a parfois pour effet de simplifier un procédé au point de réduire au minimum les connaissances techniques exigées du travailleur qui les utilise » (10). Outre ses conséquences sur le salaire, ce processus aboutit à faire apparaître une contradiction toujours plus aiguë entre le niveau de formation professionnelle et de connaissances générales d'une part et le contenu spécifique du travail d'autre part.

Cette même situation se retrouve d'ailleurs, quoique sous des formes différentes, pour les spécialistes et techniciens hautement qualifiés que la bourgeoisie a cherché à s'attacher, mais qui peuvent en arriver à s'insurger contre le contenu d'un travail qui ne leur permet pas d'utiliser leurs compétences : surveillants chargés de vérifier huit heures d'affilée que le processus est agencé de telle sorte que leur intervention est effectivement inutile.

(10) Andrew Shonfield - *Le Capitalisme d'aujourd'hui* -, page 120.

L'évaluation du travail fourni a donc échappé aux anciennes qualifications et le pouvoir de négociation contractuelle des syndicats s'en est trouvé réduit. Le patronat a utilisé cette brèche pour accroître son arbitraire en instituant des salaires par postes, des qualifications sans aucune valeur hors de l'entreprise considérée (avec tout ce que cela entraîne au niveau de la combativité des travailleurs...) ; en divisant le personnel en nouvelles catégories recevant des primes et avantages différents. Ces derniers (qui ont souvent un caractère anti-grèves) peuvent constituer une fraction très importante du salaire et sont manipulables à volonté. Prenons l'exemple de Stein-Roubaix (métallurgie) : les catégories professionnelles y allaient de l'O.S.2 (45 heures par semaine, 3,20 F de l'heure) à l'O.S.O.2 (54 heures par semaine, 4,50 F de l'heure pour le salaire de base). Les primes pouvaient représenter jusqu'à 40 % du salaire réel. Pour les travailleurs étrangers les bonus en constituaient jusqu'à 50 %. Avant le déclenchement du mouvement de mai la direction diminua les primes de 5 % tout en exigeant une augmentation du rendement (11).

La sujexion accrue de l'homme à la machine se manifeste également à tous les autres niveaux de l'organisation du travail. C'est la machine qui dicte l'intensité de l'effort à fournir, détermine le rythme du travail. La pré-détermination de plus en plus rigide des quantités à produire, donc des cadences, s'y ajoute et laisse de moins et moins aux travailleurs la possibilité d'adapter leurs efforts à leurs capacités physiques et nerveuses. Le problème des cadences, des pauses au travail à la chaîne, de l'organisation des équipes volontes permettant ces pauses, du nombre d'ouvriers nécessaires à un travail déterminé... prennent alors une importance considérable.

La rationalisation capitaliste, c'est donc aussi l'accroissement des accidents du travail et des maladies physiques et nerveuses. Un article du « Wall Street Journal » indiquait récemment que certaines catégories d'ouvriers américains se déplaient pour tenir les cadences ! Nombreux sont les médecins d'entreprise qui conseillent aux ouvriers de quitter l'usine où ils travaillent au bout d'un certain laps de temps, étant donné l'état d'épuisement physique et nerveux auquel elle les amène. On pourrait multiplier les exemples ; les travailleurs ont fait l'expérience que l'« usine moderne », loin d'améliorer leur sort, reposait sur un accroissement de l'autoritarisme patronal et les enchaînait davantage à des formes d'organisation du travail toujours plus insupportables.

La lutte au sein de l'entreprise tend alors à se confondre avec la lutte pour le pouvoir dans l'entreprise, dans la mesure où les revendications quantitatives traditionnelles ne peuvent plus répondre aux nouveaux besoins. Maîtres de l'appareil productif, les travailleurs affirment leur droit à organiser le processus de production en fonction de leurs intérêts et non de ceux du capital. Là se trouve la caractéristique essentielle de mai 1968 qui s'est illustrée dans de nombreux exemples. Ainsi, à la centrale thermique E.D.F. de Chevrière, début juin, les ouvriers et techniciens de l'usine venaient d'obtenir 15 000 F d'augmentation et continuaient la grève : « Nous voulons montrer notre capacité et donc notre droit, en tant que producteurs, à gérer les moyens de production que nous utilisons. La preuve est faite. » Chevrière, tout en diminuant le courant (afin de paralyser les industries locales) maintenait un minimum d'électricité pour assurer les services de sécurité : hôpitaux, etc., sous la responsabilité du comité de grève. (12). De même, aux chantiers A.C.B., le comité central de grève déclara : « Aucune difficulté n'a été signalée au comité pour l'organisation des rondes et rotations. Tous les ateliers, tous les bureaux, sont maintenant bien organisés ; cela mérite d'être souligné. Quand les travailleurs dirigent, ils savent s'organiser. » (13.)

A travers ces luttes, c'est directement le mode de production capitaliste qui est mis en cause. Mai 1968 a montré la nécessité de leur donner des formes répondant aux préoccupations immédiates des travailleurs et préparant le renversement du système.

Dès maintenant « une nouvelle systématisation salariale, contractuelle, etc., qui tienne compte des développements et des exigences nouvelles, et qui, en tout premier lieu, pose de façon résolue des problèmes tels que celui des qualifications, déplacerait la lutte (du terrain des revendications purement salariales) sur un terrain plus avancé, de « rupture », en ce sens que des qualifications nettement établies diminueraient d'une façon sensible l'arbitraire du patronat et tendraient vers une « reconstruction » partielle de l'ouvrier comme producteur ». (14.)

Un aspect de cette lutte qui répond au profond besoin d'une garantie de la sécurité de l'existence sera l'instauration de la **gestion par les travailleurs et eux seuls du salaire différé** (toutes les formes de prévoyance sociale). En Loire-Atlantique, fin mai, les employés de la Sécurité sociale décidèrent de « mettre en place immédiatement des comités provisoires de gestion, composés uniquement de salariés, dans les diverses caisses de Sécurité sociale et d'allocations familiales du département ». Ces comités « se substituaient d'autorité aux conseils mis en place par le pouvoir dans le cadre des ordonnances ».

Le contrôle de l'application effective des accords touchant aux qualifications entraînera nécessairement l'exigence d'un contrôle sur les décisions du patronat qui déterminent plus ou moins directement les problèmes salariaux : mutations à l'intérieur de l'entreprise... ainsi que sur tous les aspects de la formation professionnelle.

En outre, les revendications salariales elles-mêmes devraient avoir des prolongements touchant à l'organisation du travail. Les négociations des barèmes de salaires aux pièces par exemple devraient être examinées dans leur répercussion sur l'établissement des cadences, l'importance des équipes, etc. De même, la lutte pour la réduction du temps de travail devrait être élargie à la manière dont ces réductions seraient appliquées : rotations des équipes, temps de repos, etc.

Il est donc possible à partir des revendications immédiates d'élèver le niveau de la lutte et de la faire déboucher sur la remise en question de l'ensemble des manifestations du pouvoir patronal dans l'entreprise. La lutte pour le contrôle sur l'embauche et les licenciements qui est essentielle actuellement, peut et doit préparer la lutte pour le **contrôle ouvrier sur l'organisation du travail et sur le rythme des chaînes**.

La dénonciation de l'anarchie et du gaspillage qui caractérisent le marché capitaliste doit de même amener à revendiquer un **contrôle sur les procédés de production et sur l'échantillonnage de la production**.

Pour éviter que ce contrôle ne soit édulcoré et récupéré par le patronat sous une forme ou une autre de cogestion, le principe doit être nettement posé que dans tous les cas **LE CONTRÔLE OUVRIER INCLUT LE DROIT DE VETO**. Ainsi les travailleurs peuvent conquérir de véritables positions de force dans l'entreprise, tremplin pour les luttes suivantes.

L'existence de ce droit de veto doit avoir ses prolongements jusqu'au niveau de la surveillance disciplinaire du travail. Pour briser le pouvoir patronal dans les ateliers et en évincer les flics et les mouchards, il faudra s'opposer à la désignation des chefs et contremaîtres par en haut et orga-

(11) Cahiers de mai, n° 4.

(12) Cahiers de mai, n° 1.

(13) Ibidem.

(14) Le Contrôle Ouvrier - Document de la section Italienne de la IV^e Internationale, Revue « Quatrième Internationale », n° 24.

niser l'élection des chefs d'équipe par les travailleurs eux-mêmes. Aux travailleurs également reviendra l'élaboration du règlement intérieur de l'entreprise (comme cela a été réclamé en mai à la C.S.F. à Issy-les-Moulineaux).

Le contrôle ouvrier sur la production ne pourra pas consister en une somme d'expériences particulières, isolées. Il devra très rapidement se donner des structures de coordination à l'échelon du quartier, de la ville, de la région et finalement du pays. Il ne restera pas non plus limité aux usines. En période de crise révolutionnaire, toutes les couches de la population sont entraînées dans le mouvement. Chacune devra adapter à ses propres conditions la ligne du contrôle ouvrier et développer les formes de dualité de pouvoir répondant à ses besoins.

Une place toute particulière doit être faite à cet égard

aux tâches extrêmement importantes que devront assumer les travailleurs des organismes financiers et notamment des banques. Il leur reviendra d'exercer le contrôle des mouvements de capitaux et de bloquer toute opération spéculative, d'empêcher les fuites d'argent à l'étranger et de mettre à la disposition des organes de contrôle ouvrier les fonds nécessaires au fonctionnement des entreprises et au paiement des salaires. En mai, c'est sous le contrôle du comité de grève qu'à la B.N.P. et au Crédit Lyonnais, les employés ont touché un acompte sur leur paie. C'est dans les mêmes conditions que le service de paie de la B.N.P. a effectué des acomptes pour les employés de la S.N.C.F. tandis que le comité de grève du Crédit Lyonnais refusait de verser à Citroën de l'argent liquide destiné à payer les jaunes.

CONTROLE OUVRIER ET STRATEGIE DE LA PERIODE DE TRANSITION

Un bilan de tout ce qui vient d'être relaté peut être esquissé ; il ne s'agit pas de tirer les leçons définitives des essais de contrôle ouvrier ou des velléités à le réaliser, mais plus modestement de résumer les grandes lignes qui conduisent à cet objectif et les écueils qui le guettent. En premier lieu, il nous paraît bien impossible de ranger le contrôle ouvrier sur l'économie dans le placard aux utopies. La somme des expériences faites révèle une tendance générale, de portée historique, à le réaliser.

Dans la mesure où le contrôle ouvrier consiste principalement en la conquête d'un pouvoir réel dans le domaine économique, sa réalisation est un facteur de rupture de l'équilibre (de plus en plus fragile) du système capitaliste dans son ensemble. En effet, le capitalisme ne se manifeste pas seulement par un système économique donné (basé sur l'appropriation privée des produits du travail et la réalisation du profit maximum) ; s'il n'était que cela, il ne pourrait se survivre. Il doit être également une force politique organisée au niveau le plus élevé par l'appareil d'Etat. La conquête du pouvoir dans le domaine économique signifie que la bourgeoisie perd la moitié de sa puissance et ne garde plus qu'un pouvoir politique formel sans base matérielle, sans base économique. Une telle situation est évidemment intenable et ne peut durer longtemps. C'est une période d'instabilité qui ne peut se terminer que par la défaite de l'une ou l'autre des deux classes sociales en présence.

Mais qu'on ne se trompe pas sur le pouvoir économique. Si certains syndicalistes et politiciens identifient la cogestion ou la coresponsabilité, ou la participation à la gestion, avec un pouvoir des travailleurs, les capitalistes, eux, ne font pas cette erreur grossière. Ils donnent l'illusion du libéralisme mais continuent en fait la lutte de classe par les moyens diplomatiques : lorsqu'ils proposent aux organisations ouvrières une fonction quelconque dans l'appareil économique capitaliste, c'est en vue de ficeler les mains de ces organisations en leur faisant cautionner les unes après les autres les différentes décisions de l'état-major capitaliste. Comment s'opposer à l'application d'une politique économique si l'on a acquiescé à son élaboration sous prétexte de réalisme ? Les capitalistes savent vendre et échanger et dans le cas qui nous intéresse, ils échangent un accord des directions ouvrières avec leur politique économique (c'est ce qu'on appelle l'intégration du mouvement ouvrier) contre du vent.

La politique des revenus, si les représentants des travailleurs devaient y souscrire, serait échangée contre l'illusion d'une planification et de pouvoirs ; les représentants ouvriers n'auraient pas les moyens de connaître et de rendre publics

tous les revenus et tous les profits. L'appui de syndicalistes à la rationalisation économique serait échangé contre l'illusion d'un pouvoir de décision et permettrait en fait la poursuite de l'exploitation du travail avec des cadences plus élevées, un chômage toujours aussi important et la réalisation du profit maximum ; aucun moyen de contrôle ne serait assuré, aucun contrôle sur les cadences et la durée du travail ne serait possible. Quant à ceux qui rêvent de participer à la gestion des entreprises, qu'ils n'aient pas d'illusions : ils auraient pour fonction d'enregistrer les décisions patronales et de les transmettre à la base. Jamais ils n'obtiendront par ce canal de connaître les comptes de l'entreprise, de contrôler les embauches et les licenciements.

Les mariages que nous proposent les capitalistes ne sont évidemment pas désintéressés : pour eux il s'agit de maintenir en vie un système économique et politique rétrograde et condamné. Ceux qui tombent dans le panneau, par erreur ou par suite d'une orientation mûrement choisie contribuent en fin de compte à la survie du système. Mais ce que nous cherchons c'est précisément le contraire : nous voulons détruire ce système. Nous voulons mettre en œuvre une politique économique basée sur la planification de la production en vue de satisfaire les besoins (les besoins réels et non ceux suscités artificiellement par les capitalistes) ; nous voulons mettre un terme à la propriété privée des usines et des outils de travail, à l'accumulation privée des profits. Et cela nous ne pouvons l'atteindre précisément qu'en conquérant le pouvoir dans le domaine économique, en instaurant le contrôle ouvrier sur la production.

Ainsi, le contrôle ouvrier devient élément dans une stratégie totalement opposée à celle des réformistes qui disent vouloir conquérir le pouvoir dans le cadre du système en place, par les urnes, les voies parlementaires et pacifiques, et cela sans que les capitalistes s'en rendent compte. A la politique électoraliste de la direction du P.C.F., et des formations qui vivent de grenouillages à l'Assemblée nationale ou dans les municipalités, nous opposons celle d'une large mobilisation des masses pour le contrôle ouvrier sur l'appareil économique. Il n'est pas question d'attendre quelque opération de démocratisation des entreprises. Le contrôle ouvrier est à instaurer par la lutte ; il ne saurait être décidé par décret du pouvoir de la bourgeoisie ou institutionnalisé après de doctes débats à l'Assemblée nationale. Le contrôle ouvrier ne sera pas instauré avec l'assentiment de la bourgeoisie et dans les limites fixées par elle mais contre elle et en fonction des objectifs de la classe ouvrière.

Dans ce cadre, il n'est pas question ici de dire ce que seraient les organisations nécessaires au contrôle ouvrier ; mais en même temps que les travailleurs entreront en lutte pour cet objectif, ils devront constituer des organisations autonomes, indépendantes des pouvoirs établis et probablement indépendantes des bureaucraties ouvrières. Les critères fondamentaux de la démocratie ouvrière devront être appliqués : tous les organismes devront être électifs, tous les élus devront être révocables. Afin d'interdire la naissance d'une bureaucratie, des limites devront être fixées à la durée des mandats et compte tenu de la nécessaire continuité de l'action, les élus devront être renouvelés par moitié ou par tiers sans qu'ils puissent disposer de plus de deux ou trois mandats consécutifs.

S'il est vrai que les travailleurs devront se constituer à la base en comités ou conseils ou commissions pour le contrôle sur la production, il est vrai également qu'ils ne pourront pas se cantonner dans un mouvement exclusivement à la base. Toutes les expériences faites dans ce domaine révèlent clairement la nécessité d'un contrôle non seulement dans l'atelier ou l'usine mais au niveau le plus élevé de l'appareil économique faute de quoi nous serions placés devant une alternative catastrophique : ou bien retomber entre les mains des capitalistes qui détiendraient l'essentiel des pouvoirs, ou bien être dépossédés d'une conquête importante par les bureaucraties ouvrières.

1. Contrôle ouvrier, pouvoir d'Etat, milices.

Mais par quels chemins parviendrons-nous à cet objectif ? Rien n'est précis en ce domaine. Nous avons mentionné les tendances qui se sont manifestées en mai 1968. Elles peuvent sans doute être généralisées : pourquoi n'y aurait-il pas une extension des comités de base qui eurent un grand rôle en mai ? Pourquoi la lutte pour le contrôle ouvrier ne commencerait-elle pas par la revendication de l'abolition du secret pour les comités d'entreprise ? Qu'est-ce qui interdit, que, comme au Syndicat du Livre, le contrôle sur l'embauche soit l'occasion de luttes et de développements mettant le contrôle complet de l'usine à l'ordre du jour ?

Actuellement, dans certains secteurs, les travailleurs (ingénieurs, chercheurs, etc.) s'en prennent aux structures et aux conditions de travail ; rien ne montre que par là les possibilités n'existent pas de parvenir au contrôle ouvrier. L'échelle mobile des salaires et la connaissance des revenus et profits sont liés et conduisent à revendiquer l'ouverture des livres de compte, etc... Au stade où en est la société capitaliste, aucune revendication, même illimitée, ne saurait conduire à autre chose que la revendication d'un contrôle sur l'appareil économique. Tous les chemins sont bons : ce qui les rend identiques, ce n'est pas leur point de départ (salaires, chômage, temps de travail, droits des comités d'entreprise ou structure de l'entreprise) mais le fait que pour défendre la moindre conquête, le mouvement ouvrier est amené aussitôt à formuler des objectifs de niveau plus élevé qu'à l'étape précédente. Et aujourd'hui tout converge vers le contrôle ouvrier.

Ce serait évidemment une folle prétention que de vouloir déterminer exactement pour les mois et les années à venir les différentes étapes qui conduisent au contrôle ouvrier. Nous savons qu'il est un but à atteindre et que sa réalisation n'est elle-même qu'un moment dans la période de transition au socialisme. Nous l'avons montré plus haut, la conquête du pouvoir économique par les travailleurs ouvrirait une période d'instabilité dans laquelle le pouvoir politique de la bourgeoisie suspendu dans le vide, sans assises matérielles, devrait être mis en cause rapidement.

Il faut noter à ce sujet la différence entre la situation en U.R.S.S. en 1917 et celle que nous connaissons en 1969 en Europe occidentale. En U.R.S.S., il y avait des usines relativement importantes mais peu nombreuses et autonomes les unes par rapport aux autres. En Europe, dans les pays industriellement avancés, toutes les entreprises un peu importantes sont reliées entre elles non seulement par le système des filiales ou des actions, mais aussi par le pouvoir central d'Etat. Le fait de partir à l'assaut de la

machine économique implique que l'on ne s'arrête pas en route et que l'on renverse aussi le pouvoir politique central de la bourgeoisie. Dans ce déroulement est contenue toute la notion de transition et on peut, sans crainte d'erreurs graves, prévoir que cette période transitoire sera d'autant plus brève que l'économie sera concentrée et coordonnée par le pouvoir d'Etat.

Il découle de tout cela que le contrôle ouvrier, que l'on ne peut jeter comme un slogan mais dont il faut expliquer le contenu, ne saurait être dissocié de la propagande pour un gouvernement des travailleurs ; tant que les organes du contrôle ouvrier ne sont pas en place, tant que les institutions de la démocratie ouvrière n'ont pas vu le jour (conseils ouvriers, comité central des conseils, etc.), il faut encore se limiter à des propositions *transitoires* dont la réalisation facilitera le renversement définitif du pouvoir de la bourgeoisie. Ce sont les circonstances qui diront si, dès que les masses ouvrières partiront à l'assaut de la forteresse économique des capitalistes, il faut ou non une assemblée constitutive élue à la proportionnelle, si l'assemblée doit être le produit des conseils ou comités d'usines, etc.

Nous entendons déjà les réformistes de tous poils bêler leurs arguments temporisateurs. « Pensez donc, diront ces braves gens, si les travailleurs suivraient une telle voie le pouvoir bourgeois s'empresserait de faire donner sa police et son armée contre la classe ouvrière. Rappelez-vous le mois de mai 1968 ; si la classe ouvrière avait fait les barricades, les flics auraient tiré à balle et les chars seraient entrés dans Paris » (1). S'appuyant sur tout ce qui est apeuré et réactionnaire, les chefs réformistes n'ont jamais rien fait de plus que d'aider au rétablissement de l'ordre... celui des autres, du pouvoir en place. Il est clair que le contrôle de la production et de tout l'appareil économique ne sera pas réalisé sans une tentative de réaction brutale de la part des capitalistes. En conséquence de quoi, on ne peut séparer le contrôle ouvrier des moyens propres à sa défense ; à l'attitude couarde des directions trahies, nous opposons celle qui consiste à former et armer des milices ouvrières d'autodéfense.

Mais nos réformistes ne sont pas encore satisfaits : « En admettant, diront-ils, qu'à la violence de la bourgeoisie vous opposez victorieusement la violence révolutionnaire des masses, il vous faut savoir que vos adversaires peuvent affamer le pays en arrêtant les usines, en exportant les capitaux, en sabotant la production ». Ceci ne nous arrêtera pas : si les capitalistes arrêtent les usines, les travailleurs les remettent en route eux-mêmes et pour leurs propres fins ; et avant de redémarrer ils chasseront les patrons, les mouchards et les chefs qui les faisaient trimer pour les remplacer par des chefs d'atelier élus ! Si les capitalistes tentent d'exporter les capitaux, les organes du contrôle ouvrier seront là pour bloquer toute fuite ; ce qui a été possible en novembre 1968 sous de Gaulle ne le sera pas lorsque les travailleurs surveilleront jalousement ce qui est le produit de leur travail. Et si les capitalistes se livrent à des sabotages alors ils seront expropriés, sans indemnité ni rachat, et les entreprises, les banques, les supermarchés placés sous le contrôle des producteurs seront nationalisés.

2. Autogestion, syndicats et partis

Et l'autogestion dans tout cela ? Il n'en a pas été question et pour cause : nous avons traité du contrôle ouvrier qui est un élément dans la stratégie, un moment dans le développement des luttes pour le renversement de l'ordre établi et l'abolition de l'exploitation capitaliste. Il ne saurait être question de l'autogestion tant que subsiste la propriété privée des moyens de production : ceux qui réverraient d'une autogestion en système capitaliste s'apercevraient vite, mais trop tard, qu'en fait ils « cogèrent ».

(1) Il est piquant d'entendre les chauds partisans des voies pacifiques expliquer que la bourgeoisie est capable des pires violences contre la classe ouvrière (ce qui est exact) lorsqu'elle se mobilise. Ces messieurs ne sont pas à une contradiction près, et en tirent la conclusion qu'il ne faut pas mobiliser la classe ouvrière ou du moins pas trop, dans les limites acceptables par la bourgeoisie. C'est ce que révèle leur pratique

En réalité, il ne sera question de l'autogestion que lorsque l'économie sera entièrement socialisée, lorsque les travailleurs pourront déterminer au niveau de l'usine et du pays ce qu'il faut produire et en quelle quantité. Le contrôle ouvrier est donc un moment précédent nettement l'autogestion. De plus, l'autogestion comme nous l'avons montré à propos de l'exemple yougoslave, ne saurait être confinée à l'intérieur de chaque usine. Il faut au contraire qu'elle se réalise à tous les niveaux, y compris au niveau des organismes de la planification. Or, la lutte pour le contrôle ouvrier a précisément un rôle éducateur : les travailleurs apprennent à faire la critique du système capitaliste, à connaître les rouages de la machine économique et parviennent à une conception d'ensemble du système économique qu'ils veulent construire. La lutte pour la réalisation du contrôle ouvrier et la réalisation de ce contrôle constituent une phase d'éducation non seulement en ce qui concerne les normes de la démocratie mais aussi en ce qui concerne la planification démocratique.

Il est évident qu'il ne peut y avoir de planification démocratique sans contrôle ouvrier de tout l'appareil économique par les travailleurs et sans leur intervention au niveau central de la planification. Cela suppose donc toute une pyramide d'organismes locaux, régionaux et nationaux, non seulement pour le contrôle de la réalisation du plan, mais aussi pour que soient connus les besoins réels des travailleurs et fixés les objectifs du plan.

Dans ces conditions, s'interrogent les militants syndicalistes, à quoi bon avoir des syndicats ? En effet, à quoi bon ? Si les travailleurs constituent leurs propres organismes au travers desquels ils peuvent contrôler l'appareil de production et formuler leurs revendications, pourquoi maintenir en plus une source de bureaucratie ? Cette question n'a pas une réponse simple. Il y a une contradiction fonctionnelle entre les organes de gestion de l'économie et ceux de la défense des intérêts des travailleurs en tant que consommateurs. Bien que les organes de gestion soient démocratiques, bien qu'ils soient constitués selon une pyramide qui atteint les sommets de l'appareil économique, il faut que les travailleurs d'une branche d'industrie puissent faire représenter leurs intérêts de consommateurs auprès des travailleurs et conseils d'une autre branche.

C'est le syndicat qui doit avoir cette fonction de représentation des intérêts des travailleurs-consommateurs éventuellement contre les gestionnaires producteurs et leurs intérêts liés à la bonne marche de l'entreprise ou de la branche industrielle.

Il reste encore à régler bon nombre de problèmes concernant le contrôle ouvrier, et notamment la question du parti. Les méfiant diront qu'en U.R.S.S., le parti a pris les soviets en main, qu'il les a contrôlés, bureaucratisés, et enfin qu'il leur a retiré leur caractère d'organisation de masse. Nous avons montré comment les soviets s'étaient, en fait, vidés de leur substance dans les conditions spécifiques à la Russie des années 20, et en quoi le reflux était difficilement imputable au bolchévisme (à moins d'employer la mauvaise foi et les contre-vérités). Il faut donc dire ici quelques mots des rapports entre les organes du contrôle ouvrier et les partis socialistes ou communistes.

Tout d'abord, nous, communistes révolutionnaires, avons une conception du parti. Il y a chez nous des normes démocratiques intangibles : les organismes de direction sont élus et révocables, placés sous le feu de la critique et du contrôle permanents des cellules ou sections. Les livres de compte sont vérifiables en permanence et nous pouvons contrôler à tout instant le montant des sommes entrées et sorties ainsi que leur provenance ou leur usage. En dehors des frais de fonctionnement (timbres, téléphone, électricité, encre et papier pour ronéo, entretien des machines, etc.), le parti est appelé à discuter et à se prononcer sur les dépenses de la trésorerie. Discuter pas seulement sur les montants mais aussi sur la nature des dépenses ; autrement dit, le parti discute de politique, que ce soit pour un meeting dont il faut débattre le contenu et les buts, que ce soit la publication d'une brochure, ou d'un journal, que ce soit l'aide financière à tel mouvement révolutionnaire, que ce soit la réalisation d'un stage ou d'une école, etc. La dis-

cussion est libre et lorsque la majorité a décidé, tout le parti applique la décision et les organismes dirigeants ont la mission d'organiser l'exécution des décisions. C'est ce qu'on appelle le centralisme démocratique.

Les grands choix politiques font l'objet de congrès. Dans un premier temps, la base discute des textes et des résolutions. Tout document émanant d'une cellule, d'une section et même d'un militant est communiqué à l'ensemble des membres du parti qui ont le droit de s'organiser en tendances. Ensuite le déroulement classique est l'élection des délégués au congrès, la tenue du congrès en présence de la direction sortante et d'observateurs du parti (ces derniers n'ont pas le droit de vote n'étant pas délégués). Après que l'orientation du parti ait été fixée par le congrès, on procède à l'élection d'une nouvelle direction, qui sera chargée d'appliquer l'orientation ou la ligne politique élaborée. Du congrès, qui est un sommet, on redescend à la base pour discuter des modalités pratiques d'application de la ligne politique, la direction intervenant comme organisme de coordination et d'exécution.

En quoi un tel fonctionnement pourrait-il être tenu pour étranger aux principes du contrôle ouvrier ? Nous n'avons là qu'un exemple au niveau d'une organisation : le contrôle ouvrier est en fait la généralisation de cette pratique au niveau de tout l'appareil économique. Il reste que, même si la pratique organisationnelle des communistes révolutionnaires est correcte, cela n'autorise en rien le parti (ou les partis) à contrôler et à subordonner le mouvement des comités et conseils ouvriers à ses propres finalités. Mais inversement, le fait que le mouvement des conseils soit indépendant du (ou des) parti (s) n'interdit pas aux membres des conseils d'être membres d'un parti ouvrier et surtout ne leur interdit pas d'exprimer et de défendre les points de vue de leurs organisations. A la limite, dans une société socialiste, le parti ouvrier intervient comme une tendance naturelle du mouvement ouvrier à l'intérieur des conseils. Toute autre conception conduirait presque fatallement à la chasse aux sorcières et pourquoi pas, à une réédition des procès de Moscou.

Il n'est pas possible d'épuiser le sujet ; de même il n'est pas possible de donner des recettes définitives concernant la réalisation du contrôle ouvrier. Nous n'en avons abordé que les grandes lignes et rien de plus. Au stade où nous sommes actuellement, tant en ce qui concerne la crise du capitalisme que celle du mouvement ouvrier, nous ne pensons pas que les débats puissent tourner autour des points de détail concernant les modalités de réalisation du contrôle ouvrier : aujourd'hui il s'agit de savoir si à la stratégie d'intégration du mouvement ouvrier par le capitalisme nous serons ou non capables d'opposer une stratégie de destruction du système en place. Au sein des organisations ouvrières, qu'il s'agisse des syndicats, des comités d'action ou même des partis, le problème essentiel est de savoir qui l'emportera des réformistes acceptant de respecter les règles du jeu dans le système en place ou des révolutionnaires qui veulent réaliser effectivement le socialisme.

Bien entendu, il n'est pas question de jeter à la tête des travailleurs les deux mots « Contrôle Ouvrier ». Si l'on pense que la révolution n'est pas l'affaire d'une élite révolutionnaire mais celle des masses exploitées, si l'on est convaincu que le contrôle ouvrier ne peut être réalisé que par une intervention générale de la classe ouvrière, alors il faut autre chose que des slogans pour préparer ce combat. Il faudra longuement expliquer le contenu de cet objectif et au cours de chaque expérience, de chaque combat, en montrer la justesse et les moyens de l'atteindre. Dans le conflit qui oppose les révolutionnaires aux réformistes, ce sont les travailleurs qui, en fin de compte, seront les arbitres. Dans le combat de classe entre les exploités et les capitalistes, il n'y aura de victoire possible que si les travailleurs sont en mesure de transformer les idées révolutionnaires en actes révolutionnaires.

Les mille et une velléités d'autogestion et de contrôle ouvrier qui se sont fait jour en mai 1968 doivent devenir mille et une initiatives conscientes. C'est là le chemin de la révolution socialiste.

11 THESES

I. — Le capitalisme est en crise. Le devoir de tout révolutionnaire est d'œuvrer à ce que cette crise soit résolue par la victoire de la révolution socialiste mondiale. C'est pourquoi nous refusons toute conception d'un programme minimum et d'un programme maximum, qui, en pratique, rejettant la lutte pour le socialisme aux Calendes, se contente d'aménagements et de replâtrages du système, contribuant ainsi à sa rationalisation et prolongeant son agonie. A ce comportement des réformistes de toute obéissance, nous opposons un programme de transition qui, partant du niveau actuel de conscience et de combativité des masses, jette un pont entre leurs aspirations et revendications immédiates et le socialisme.

II. — Les mots d'ordre du contrôle ouvrier ont le caractère d'objectifs transitoires en ce sens qu'ils doivent répondre à certaines nécessités objectives, compréhensibles à un moment donné par les larges couches du mouvement de masses et en même temps avoir une portée objectivement anticapitaliste, de rupture du système. En luttant pour ces mots d'ordre qu'elles comprennent et veulent atteindre, même si elles n'en voient pas clairement la portée objective, même si elles ne sont pas prêtes à lutter pour le renversement du système, les masses, sur la base de leurs expériences, seront portées de fait à poser d'une manière concrète les problèmes essentiels, et, en dernière analyse, celui du pouvoir.

III. — A la politique des revenus qui vise à subordonner la progression des salaires à celle des profits et des impôts, nous opposons l'abolition du secret commercial et bancaire et l'ouverture des livres de compte afin de « déterminer la véritable part du capitaliste isolé et de tous les exploiteurs ensemble dans le revenu national » et de « révéler devant toute la société le gaspillage effroyable de travail humain qui est le résultat de l'anarchie capitaliste et de la pure chasse au profit » (1).

IV. — A l'inflation par laquelle le patronat défend ses profits au détriment du pouvoir d'achat des salaires, nous opposons le contrôle ouvrier sur le calcul du prix de revient, le contrôle ouvrier sur la facturation, le contrôle des ouvriers et des comités de ménagères sur les prix de détail.

V. — A la rationalisation capitaliste, c'est-à-dire à la coexistence de la surexploitation et d'un chômage permanent nous opposons le droit de veto contre les licenciements, préparatoire au contrôle ouvrier sur l'embauche et les licenciements, le droit de veto contre les fermetures d'entreprises.

VI. — A l'accélération des cadences, à la disparition de métiers et de professions tout entières, à la manipulation du « marché » par les trusts et la publicité, nous opposons le contrôle ouvrier sur l'organisation du travail, sur le rythme des chaînes, sur l'échantillonage de la production. Contrôle inclut dans tous les cas droit de veto. A l'encaissement répressif par les chefs et les contremaîtres désignés d'en haut, nous opposons l'élection des chefs d'équipe par les travailleurs eux-mêmes.

VII. — Il n'est possible de battre le capitalisme ni « usine après usine » ni « secteur après secteur ». L'expérience enseigne que toute « institutionnalisation » du contrôle ouvrier aboutit en fait à le vider de toute substance, à le mettre au service de la rationalisation, donc de la consolidation de l'économie capitaliste et à en faire, en outre, une source de corruption des militants ouvriers.

VIII. — Le contrôle ouvrier signifie la dualité de pouvoir là où il s'exerce. Il n'est donc réalisable qu'à la condition d'une changement brutal du rapport des forces entre le prolétariat et la bourgeoisie. Il ne peut qu'être imposé à la bourgeoisie par un prolétariat en passe de lui arracher la propriété des moyens de production. La lutte pour le contrôle ouvrier, forme supérieure de la lutte de classe contre le capitalisme, correspond donc à la période de la révolution prolétarienne au sens large.

IX. — Il n'est pas possible de faire fonctionner une économie à la fois selon le critère de l'intérêt collectif et selon le critère de la recherche du profit maximum. La lutte pour le contrôle ouvrier dans les entreprises débouche donc sur la lutte pour le pouvoir et la collectivisation des moyens de production qui décide finalement de l'issue de la bataille.

X. — Etant donné le caractère provisoire, transitoire par son essence même du régime du contrôle ouvrier, il est nécessaire de lier la lutte pour sa réalisation à une formule gouvernementale marquant nettement le passage du pouvoir d'une classe à une autre et se délimitant de toutes les illusions sur les gouvernements de coalition avec la bourgeoisie qui pourraient réaliser ce programme « étape par étape ».

XI. — Le contrôle ouvrier est l'école de la planification socialiste. Il prépare les travailleurs à l'autogestion des moyens de production dans le cadre d'une planification centralisée non bureaucratique où les instances centrales nécessaires pour assurer la cohérence des choix collectifs seront privées des moyens d'imposer les choix correspondant à leurs intérêts propres.

(1) L'agonie du capitalisme et les tâches de la IV^e Internationale.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Lénine : « Le contrôle ouvrier et la nationalisation de l'industrie ». Recueil de textes publiés par les éditions de Moscou.

Trotsky : « Au sujet du contrôle ouvrier sur la production ». Ecrits, tome III. Publications de la IV^e Internationale.

« Les quatre premiers congrès de l'Internationale communiste », François Maspéro, éditeur.

« L'agonie du capitalisme et les tâches de la IV^e Internationale » (le programme de transition). Publications de la IV^e Internationale.

Interventions d'Ernest Mandel in :

- « L'intégration européenne et le mouvement ouvrier » ;
- « Une politique des revenus est-elle possible et souhaitable ? » ;

— « Réforme de l'entreprise ou contrôle ouvrier ». Cahiers du C.E.S. numéros 45 à 51, 27 à 29, 70 et 71.

Ernest Mandel : « Une stratégie socialiste pour l'Europe occidentale », documents J.C.R., n° 1.

Ernest Mandel : « Leçons du mouvement de mai », in Temps Modernes, août-septembre 1968.

Fernand Charlier : « La lutte ouvrière contre le capitalisme moderne (A propos du livre d'A. Gorz) ». Quatrième Internationale, n° 24.

Pierre Frank : « De nouveaux problèmes de la révolution socialiste en Europe », Quatrième Internationale, n° 16.

« Le contrôle ouvrier », document de la section italienne de la Quatrième Internationale, « Quatrième Internationale », n° 15.

abonnez- vous à rouge

**hebdomadaire de
la ligue communiste**

(Section Française
de la IV^e Internationale)

Pli ouvert : 6 mois.....	25 F
1 an.....	50 F
Pli fermé : 6 mois.....	40 F
1 an.....	80 F
Par avion : 6 mois.....	50 F
1 an.....	100 F
Abonnement de soutien	100 F

Je désire prendre contact avec la
Ligue communiste (Section Française
de la IV^e Internationale).

- afin d'assurer une correspondance régulière...
- afin de participer à ses activités militantes.

Nom :

Adresse :

Profession :

Age :

Lieu de travail :

Toute correspondance « ROUGE » : B.P. 201 Paris-19^e

